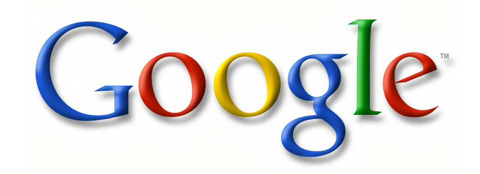
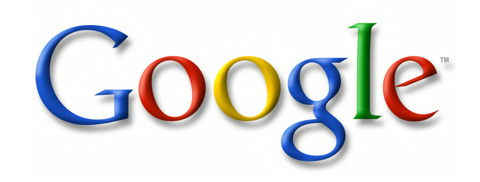
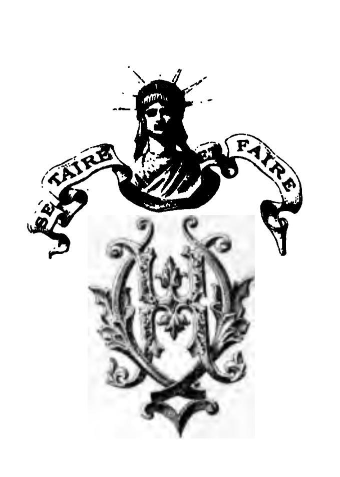

Google






SE TAIRE ET FAIRE


SE TAIRE ET FAIRE

Colerus, Johannes

LA VERITÉ

DE LA

RÉSURRECTION

DE

JESUS CHRIST,

DEFENDUE CONTRE

B. DE SPINOSA,

ET SES SECTATEURS.

AVEC

LA VIE

DE CE

FAMEUX PHILOSOPHE,

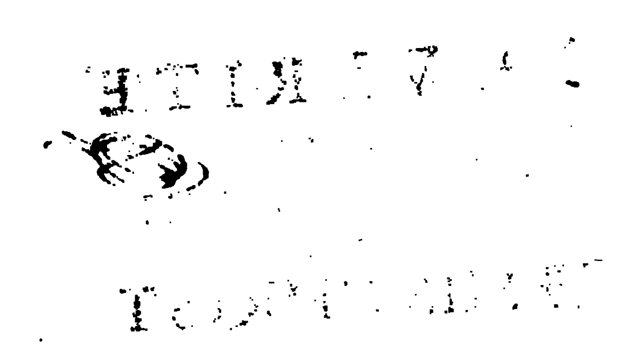
Tirée, tant de ses propres Ecrits, que de la bouche de plusieurs personnes dignes de foi qui l'ont connu.

Par JEAN COLERUS, *Ministre de l'Eglise Luthérienne de la Haye.*

A LA HAYE,

Chez T. JOHNSON, Marchand Libraire, dans le Pooten.

M. DCC. VI.





PREFACE.

NOus lisons dans la Description du Royaume de Perse, mise au jour par *Oléarius*, & dans le Livre que *Felhavius* a composé des Grecs Modernes, que les Chrêtiens de la Communion Grécque, & ceux de Russie, se saluent les uns les autres avec une démonstration de joye toute extraordinaire, le jour de Pâque; Que dès le matin chacun se rend à sa Parroisse, & que le Prêtre revêtu

de ses habits Sacerdotaux, étant debout à la porte de l'Eglise, & tenant contre sa poitrine le Livre des Evangiles, tous ensemble chantent ces paroles, *Christ est ressuscité des morts, il a foulé la Mort à ses pieds, & a rendu la vie à ceux qui étoient dans le sepulchre.* Qu'après cela chacun s'approche du Prêtre l'un après l'autre, & que lui ayant mis les mains sur les épaules, il lui dit en le baisant, χριστος ἀνέστη, ou en Langue Russienne, *Christos wos Chrest*, qui veut dire, *Christ est ressuscité*; à quoi le Prêtre, après lui avoir rendu le baiser répond, ἀληθῶς ἀνέστη, *Woistin wos Chrest*, *Oui assurément il est ressuscité*;

ce qu'ils se disent ensuite tous les uns aux autres. C'est ainsi que pendant les trois premiers jours de la fête de Pâques, les Méres saluent leurs familles, les Enfans leurs Péres & Méres; & ces sortes de salutations se pratiquent jusques dans les Cabarets & au milieu des ruës; en se donnant mutuellement des œufs teints en couleur. Que le Czar même visite en ce tems les Prisonniers, & leur donne à chacun un de ces œufs, en leur disant, qu'ils doivent se réjouïr, puis que Christ est mort pour leurs péchez, & qu'il est à cette heure véritablement ressuscité des morts.

Mes Fréres bien-aimez, je n'ai

mi nous que des Cantiques d'allegresse & de jubilation, & chantons tous en l'honneur du Sauveur ressuscité;

Que dans cette Sainte Cité
L'on ne voye plus de tristesse;
Que l'on n'entende qu'allegresse,
Puis que Christ est ressuscité.

C'est donc afin de nous assurer d'autant plus de la Résurrection du Seigneur Jésus, & pour fonder sur cette assurance nôtre foi & nôtre piété, que nous sommes maintenant assemblez en la presence de Dieu, un en trois Personnes. Commençons ce saint Exercice par nôtre Priére ordinaire, & disons avec une sainte & religieuse attention, *Nôtre Pére*, &c.



LA VÉRITÉ DE LA RÉSURRECTION DE JÉSUS CHRIST,

Prouvée contre tous ceux qui la nient; & en particulier contre les vaines échappatoires de *B. de Spinosa*; dans un Sermon prononcé dans l'Eglise Luthérienne de la Haye, le jour de Pâques de l'année 1704.

Quand le Sabbat fut passé, &c. Marc Chap. XVI. ℣. 1. 2. 3. 4. 5. 6. & 7.

LA Vérité & la Certitude de la Résurrection de Jésus Christ, est la Doctrine la plus nécessaire, & la chose la plus consolante,

te, que les Chrêtiens croyent & confessent. Quel profit nous reviendroit-il, que le Seigneur Jésus se fût fait Homme, qu'il eût souffert, & qu'il fût mort pour nous, s'il avoit succombé aux efforts de la mort? C'est la fin, comme l'on dit, qui couronne l'œuvre. De même que ce n'est pas assez à un homme courageux d'attaquer vigoureusement son ennemi, mais qu'il le doit vaincre, s'il veut immortaliser sa mémoire, & rendre le repos & l'abondance à ceux qui lui sont soûmis; ainsi il ne suffisoit pas que le Seigneur Jésus combattît par la mort de la Croix nôtre ennemi spirituel, mais il falloit aussi qu'il le vainquît, & qu'il le confondît par sa triomphante résurrection. Nous appellons cet article de foi le Cœur, la Moële, la substance de nôtre Religion Chrêtienne, la Pierre Angulaire sur laquelle est appuyée tout l'Edifice de nôtre Christianisme, la source vive de toutes nos consolations, l'Ancre à laquelle est attachée la Nasselle de Christ, le Gage de nôtre parfaite delivrance, l'Etendard

sous

sous lequel tous les Chrêtiens combattent; & triomphent des ennemis de leur Salut ; & c'est à bon droit que nous l'appellons ainsi. Saint Paul nous enseigne au dixiéme des Romains la nécessité qu'il y a de croire & de professer cette Doctrine, lors qu'il dit, *Si tu confesses le Seigneur Jésus de ta bouche, & que tu croyes en ton cœur, que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé.* L'Apôtre propose en ces paroles deux choses à nôtre méditation ; La premiére, le devoir du Chrêtien, & la seconde, sa ferme confiance. A l'égard de la premiére, il nous enseigne, que le devoir du Chrêtien consiste à confesser le Seigneur Jésus de bouche, & à croire en lui de cœur ; car ce qu'il demande du Chrêtien, c'est une bouche ouverte ; il veut qu'il annonce à toute la terre son Sauveur crucifié, & cela d'une voix claire & sincére ; *car*, dit-il, *si tu confesses le Seigneur*, &c. Jusques ici l'Apôtre avoit été occupé à convaincre les Juifs, & à leur faire connoître

Rom. 10. 9.

combien dangereuſement ils erroient en la recherche de la véritable Juſtice de Dieu, de laquelle nous devons attendre la vie éternelle. Il leur déclare au premier verſet de ce chapitre le deſir & la paſſion, qu'il a de les conduire dans le véritable chemin du ſalut, *Fréres*, leur dit-il, *quant à la bonne affection de mon cœur, & la priére que je fais à Dieu pour Iſraël, c'eſt qu'ils ſoient ſauvez.* Il éxalte dans le ſecond verſet leur zéle à la recherche du ſalut, *car je rends témoignage, qu'ils ont le zéle de Dieu*, mais non pas ſelon la connoiſſance; Néanmoins il déplore au troiſiéme verſet leur aveuglement ſpirituel, parce qu'ils ne cherchoient pas la véritable juſtice de Dieu en la foi du Seigneur Jéſus; mais dans les œuvres de la Loi, en diſant, *parce que ne connoiſſant pas la Juſtice de Dieu, & cherchant à établir leur propre Juſtice, ils ne ſe ſont point ſoûmis à la Juſtice de Dieu.* Il appelle au ſixiéme verſet cette Juſtice de Dieu, *la Juſtice qui eſt par la Foi*, & leur montre en même tems le moyen, par le-

lequel le Seigneur opére cette foi en l'homme, sçavoir par la parole de l'Evangile, que lui & les autres Apôtres préchoient. Mais en ce verset il nous enseigne, comment nous devons recevoir cette parole de foi, qui nous est prêchée, en nous disant que c'est en confessant de bouche, & en croyant de cœur. Il dit à l'égard de la confession de bouche, *car si tu confesses le Seigneur Jésus de ta bouche*; Il parle aux Romains en seconde personne, *si tu confesses*, pour leur apprendre à tous la nécessité de cette confession; que la croyance de cœur n'est pas suffisante pour le salut, mais qu'il faut aussi que les hommes la reconnoissent par une confession publique, suivant la leçon du Sauveur. C'est pour Matt.
cela que l'Apôtre met la confession 10. 32.
de bouche devant la croyance de Marc 8
cœur; quoi que la foi doive être 38. Luc
dans le cœur avant que l'on en fasse 9. 26.
la confession de bouche. C'est ainsi que David dit au Pseaume 116. *J'ai* Ps. 116.
crû, c'est pourquoi j'ai parlé. Peut- 10.
être l'Apôtre a-t-il voulu convaincre par ces paroles certaines gens,

qui pensoient, qu'au tems de la persécution, il suffisoit de conserver dans le cœur la foi en Christ, quoi que de bouche on vint par contrainte à faire une autre confession. Non, Saint Paul demande l'un & l'autre, & la confession de la bouche, & la croyance du cœur ; comme étant toutes deux également nécessaires au salut. La foi ne sçauroit demeurer
Matt. 5. 16. cachée dans le cœur ; *c'est une lumiére, qui reluit devant les hommes* ; *une semence spirituelle*, laquelle étant tombée dans le champ de nôtre cœur, y pousse non seulement de profondes racines, mais croît, s'éléve & se fait connoître en ses fruits. *C'est un feu sacré*, qui se communique aux autres par son éclat & par sa chaleur ; C'est pourquoi aussi l'Apôtre se servant en cet endroit de ces deux particules ὅτι ἐὰν, *car si*, ne veut pas donner à entendre que les promesses de la grace Evangélique renferment en elles-mêmes une condition de nos bonnes œuvres, & que le salut dépend de ces derniéres, comme le prétend le Cardinal *Bellarmin*. Car nous posse-

possédons le salut, & nous en sommes déja assûrez dans nôtre cœur, avant que nous le confessions. La confession est un fruit de nôtre foi, c'est le devoir de ceux qui ont embrassé le salut en Jésus par la foi. Ces deux petits mots *ὅτι ἐὰν*, *car si*, ne sont donc que pour nous apprendre que nous ne sommes pas sauvez par une grace absoluë & arbitraire de Dieu, mais par cette grace de Dieu qui nous est faite en Jésus Christ, lequel nous est offert par la parole de l'Evangile, & que nous embrassons par Foi. C'est cette Grace qu'il nous faut confesser; Cette confession renferme d'un côté une science fondamentale, une connoissance de cause, & de l'autre une confession publique de bouche devant tout le monde. C'est aussi à cause de cela que l'Apôtre ajoûte immédiatement aprés, *si tu confesses de bouche.* Lors que dans les Saintes Ecritures, les moyens sont joints avec la cause, c'est pour exprimer l'assiduité, la liberté, la fermeté, & l'importance de la chose dont on parle & de laquelle on traite.

Matt. 5. 2. traite. C'est ainsi que Saint Matthieu parle du Sauveur ; *Jésus*, dit-il, *ayant ouvert sa bouche, il les enseignoit, disant, Bien-heureux sont* &c. Et la Sagesse essentielle du Pére, dit au huitiéme des Proverbes
Prov. 8. 7. *ma Bouche dira la vérité.*

Mais comme la Bouche & la confession de bouche ne sont pas suffisantes pour la foi, l'Apôtre éxige du Chrêtien comme un devoir, le fond de son cœur, quand il dit, *& si tu crois en ton cœur.* Cette foi du cœur fait voir que nous sommes pleinement persuadez dans nôtre conscience de la chose que nous croyons, que nous la recevons avec une ferme assurance, & que nous la ressentons intérieurement & avec plaisir, ce qui fait que nous en ressentons toute la douceur, & que nous nous en réjouïssons ; attendu que nôtre cœur en a le fondement qui est la foi, & la croyance *que Jésus Christ est le Seigneur*, non seulement en tant qu'il est véritablement Dieu, & qu'avec le Pére & le Saint Esprit

il est nôtre Seigneur, qui nous a créez, qui nous gouverne, & nous conserve; mais aussi en tant qu'il est nôtre Rédempteur qui nous a rachetez de la mort par son Sang précieux; & que le Pére a établi Seigneur sur toutes choses après sa glorieuse & triomphante Victoire. Car c'est pour cette fin, que Dieu le Pére l'a ressuscité des morts; comme le dit l'Apôtre un peu plus bas. Il n'a pas exclu par là l'Incarnation, la Nativité, la Circoncision, la sujettion à la Loi, la Passion, la Mort, & la Sépulture du Sauveur, car un Chrêtien doit confesser toutes ces choses, aussi-bien que sa Résurrection; mais l'Apôtre en fait mention particuliérement, à cause qu'elle comprend en elle-même toutes les précédentes. En effet, il falloit que le Seigneur Jésus fût conçû, qu'il nâquît, il falloit qu'il souffrît, qu'il mourût, & qu'il fût enséveli, avant que de ressusciter des morts. La raison pour laquelle l'Apôtre en fait une mention particuliére, c'est parce qu'elle est un témoignage infaillible de nôtre par-

1. Cor. 6. 20. 2. Pier. 2. 1. Act. 2. 36. Phil. 2. 10.

faite Rédemption ; car c'est par là
que la mort a été vaincuë, & que
le péché a été aboli, suivant le di-
1. Cor. re de l'Apôtre au chapitre quinzié-
15. 17. me de sa premiére aux Corinthiens,
Rom. & au quatriéme des Romains. L'A-
4. 25. pôtre attribuë en cet endroit cette
Résurrection des morts à Dieu le
Pére, mais c'est sans exclusion du
Fils. Car il s'est lui-même ressusci-
té des morts, comme il est écrit au
Jean 2. second de Saint Jean. Ce qu'il ne
19. C. fait pas sans raison, d'un côté, par-
10. 18. ce que le Fils a été engendré de la
substance du Pére de toute Eternité,
& qu'ainsi il a par lui-même,
& son essence Divine, & sa puissance :
comme aussi ce n'est pas une
Rom. chose contradictoire que le Pére ait
8. 32. Gal. 2. livré le Fils pour nous à la mort ;
20. & que le Fils se soit lui-même livré
pour nous, de même il n'y a
aucune contradiction en ceci, que
le Pére ait ressuscité le Fils, &
que le Fils se soit ressuscité lui-même ;
car la Puissance du Pére, & la
Puissance du Fils sont la même cho-
Jean 5. se : D'autre part, l'Apôtre attribuë
19. cette Résurrection du Fils au Pére,

pour

pour nous assûrer que le Fils a pleinement satisfait au Pére pour les péchez de tout le Genre humain, dont le Pére l'avoit chargé. Quand un Juge absout un répondant de sa dette, c'est une marque qu'il l'a payée entiérement ; il en est de même en cette rencontre. Si le Pére a si solemnellement ressuscité son Fils le Seigneur Jésus d'entre les morts, & qu'il l'ait fait asseoir à sa droite dans les Cieux l'ayant établi sur toutes choses, il s'ensuit nécessairement, qu'il doit avoir donné à son Pére une pleine & entiére satisfaction pour nous ; & c'est ce qui nous sauve, si nous le confessons de bouche, & si nous le croyons de cœur. Semblablement Saint Paul ajoûtant ces mots, *tu seras sauvé*, nous enseigne qu'il faut que le Chrêtien ait une ferme confiance, attendu que ce salut n'est autre chose que le fruit de nôtre confession, & de nôtre foi. Il combat en cet endroit l'opinion erronée des Juifs qui cherchoient leur justification par les œuvres de la Loi ; car c'est comme s'il disoit, tu seras sauvé éternellement,

Es. 53. 6. 1. Pier. 2. 25.

nellement, non par la justice de Oeuvres, mais seulement par Jésu Christ, que le Pére a ressuscité de morts, si tu le confesses ouvertemen devant les hommes, & que tu croye en lui de tout ton cœur.

Puis donc que nôtre salut dépen de la foi en la Résurrection de Jésu Christ d'entre les morts, & de l confession de cette foi, tout Chrêtie est obligé de faire en sorte qu'il e soit pleinement convaincu dans son a me, & que sa confession soit appuyé sur un fondement ferme & inébranla ble. C'est dans cette pensée, que j'a résolu d'exposer à vôtre méditatio *la Vérité & la certitude de la Résurrectio de Jésus Christ, contre tous les impies qu la nient & la contredisent*, & cela sui vant le texte de l'Evangile de ce jour disant de cœur & d'affection à ce Di vin Jésus ressuscité. *Seigneur Jésus Toi qui as vaincu la mort & dompté te ennemis, fais nous la grace de sortir ave toi du tombeau du péché.* Amen.

Aug. cont. Faust. l. 16. c. 29. Ce n'est pas sans raison, que Sain *Augustin* dit au seixiéme livre con tre *Faustus*, que la Religion Chrê tienn

tienne n'eſt contredite en rien ſi fortement, que dans l'Article de la Vérité de la Réſurrection de Jéſus Chriſt : car les Payens mêmes & tous ſes ennemis croyent qu'il eſt mort, mais de croire qu'il eſt reſſuſcité des morts c'eſt l'objet propre de la foi des Chrêtiens. La choſe eſt telle, chers Auditeurs ; La Doctrine de nôtre Chriſtianiſme a été contredite dès le commencement par la Synagogue des Juifs. A peine les Gardes qui avoient été poſtez à l'entrée du Sepulchre du Seigneur Jéſus, eurent apporté la nouvelle de ſa Réſurrection aux Sacrificateurs, qu'ils tinrent conſeil, & réſolurent de donner aux ſoldats aſſez d'argent, pour les obliger à dire, que pendant qu'ils dormoient, ſes Diſciples avoient emporté ſon corps ; ce qu'ils firent. Menſonge qui ſe contredit & ſe diſſipe de ſoi-même. Car comment ſes Diſciples intimidez & craintifs, qui s'étoient enfuis dans le Jardin de Gethſémané, & qui pendant tout le tems de la Paſſion du Sauveur, s'étoient tenus cachez, auroient-ils eu la hardieſ-

Matt. 28. 12. 13. 14.

se de s'approcher du Sepulchre, qui étoit entouré de Gardes de tous côtez & d'en enlever son Corps ? Ils n'étoient pas aussi des Mineurs, qui par des chemins soûterrains auroient pû le prendre & l'emporter hors du tombeau; le tems étoit trop court pour cela; & nous ne voyons en aucun endroit que ces Pêcheurs Galiléens eussent jamais été à la guerre, pour apprendre cet Art. D'où auroient-ils eu les outils nécessaires à une telle entreprise, pour pouvoir passer non seulement à travers une terre grasse telle que celle d'un Jardin, mais aussi à travers un Rocher où, selon le rapport de Saint Matthieu, le sepulchre étoit creu-
Matt. 27. 60. sé. Si les Disciples avoient eu envie de dérober le Corps du Sauveur ils auroient pû le faire plus facile-ment avant que les Gardes eussent été posées autour du sepulchre, pen-dant que Nicodéme & Joseph d'A-rimathée l'enséve lissoient Co-ment ont-ils pû détourner ce grosse Pierre, qui fermoit l'ent- du sepulchre, en présence des S- dats ? & comment pûrent-ils a-

le tems d'ôter le Corps du Seigneur Jésus de son Suaire, pour laisser ce dernier dans le sepulchre ? puis que l'expérience nous apprend, que les Voleurs sont toûjours pressez, & qu'ils auroient dû, dans une telle occasion, enlever leur proye toute enveloppée, afin de la pouvoir porter plus commodément. Au reste le mensonge que les Soldats firent au peuple à l'instigation des Sacrificateurs, ne mérite pas qu'on le réfute. Car comment pouvoient-ils dire que les Disciples avoient enlevé le Corps du Seigneur Jésus hors du tombeau pendant qu'ils dormoient ; puis qu'il est impossible à un homme de dire avec vérité ce qui s'est fait pendant qu'il dormoit. *Oportet mendacem esse memorem. Il faut qu'un menteur ait bonne mémoire.* Ce n'est pas une science que d'inventer un mensonge, mais il faut avoir de l'esprit pour lui faire avoir apparence de vérité ; & c'est ce qui manquoit à ces faux prudens. Et supposez que les Disciples eussent enlevé le Corps du Seigneur Jésus du sepulchre, pourquoi les Sacrificateurs ne se sont-ils pas plaints au Gouverneur *Ponce Pilate*
de

de la négligence des Soldats, & pourquoi ne les ont-ils pas fait punir, selon la grandeur de leur faute? Pourquoi leur ont-ils donné de l'argent, puis qu'ils ont si mal fait leur devoir. Mais ces Chefs de la Synagogue ne se sont pas contentez d'avoir ainsi forgé ce mensonge, il faut qu'ils l'ayent toûjours soûtenu de toute leur force, & qu'ils ayent travaillé de même à l'inculquer dans l'esprit de leur postérité, car *Nicephore* rapporte dans son Histoire Ecclésiastique, que de son tems les Juifs s'efforçoient encore à publier ce mensonge, & à le soûtenir. Et *Justin Martyr* dit, dans son Dialogue avec le Juif *Tryphon*, que les Juifs avoient envoyé parmi les Payens un certain nombre de personnes pour contredire en face les Disciples du Seigneur, lors qu'ils viendroient à annoncer sa Résurrection, mais que ceux-là trouvérent moins d'accés auprés des Payens, que les Disciples avec leur simplicité; attendu que par une infinité de miracles ils con-confirmérent devant eux la Doctrine de la Résurrection du Sauveur. Quand Saint Paul vint à prêcher à Athénes

Liv. 1. Ch. 33.

Pag. 262.

Athénes la Résurrection du Seigneur Jésus, les Athéniens s'en moquérent; ils ne pûrent regarder cette Doctrine que comme une fable, un conte fait à plaisir. C'est ainsi qu'*Epiphane* nous parle de l'hérétique *Cérinthus*, qui enseignoit que le Seigneur Jesus ne ressusciteroit qu'au dernier jour; & que *Marcion*, *Simon le Magicien*, les *Manichéens*, & les *Gnostiques* pensoient la même chose. C'est ainsi que *Tertulien* nous apprend, que de son tems il s'étoit trouvé des esprits abuseurs, qui ont enseigné ouvertement, que l'Ame de Christ étoit au Ciel sans son Corps. Les Turcs nient positivement au chapitre quatriéme de leur Alcoran, que les Juifs ayent véritablement fait mourir le Seigneur Jésus, mais qu'il leur a semblé de l'avoir fait; d'où il s'ensuit nécessairement, qu'il n'est pas ressuscité des morts.

Act. 17 31.32.

Tom. 2 l. 1. heres. 28.

lib. de Carne Christi C. 24.

Ici à la Haye où le Seigneur a son Tabernacle, & fait sa demeure, comme au tems d'Abraham dans la plaine de Mamré, il s'est élevé en nos jours un second Goliath, à sçavoir *Benoît de Spinosa*, lequel a bien

Gen. 18 1.

osé entreprendre de combattre l'Israël Chrêtien, sur cet Article de foi ; & a soûtenu & deffendu son opinion avec quelque apparence de fondement. Il dit dans la vingt-cinquiéme Lettre de ses œuvres posthumes, adressée à un de ses amis, c'est *Henri Oldenbourg*, qu'il entend la Passion & la Mort de Christ à la lettre ; mais que pour ce qui est de sa Résurrection, il ne l'entend que figurément. Il consent que les Evangélistes l'ayent crû véritable ; mais que sans faire tort à la Doctrine de l'Evangile, ils peuvent y avoir été trompez. Voici comment il s'explique dans la vingt-troisiéme lettre. *Je conclûs donc que la Résurrection de Jésus Christ s'est faite d'une maniére spirituelle, & qu'elle a été déclarée aux ames pieuses, suivant la capacité de leur conception, qui n'est autre chose, sinon que Jésus Christ a été gratifié d'une Eternité bien-heureuse.*

Nous fermerons aujourd'hui la bouche à cet Ennemi de nôtre Foi & à ses semblables ; & suivant le texte de nôtre Evangile, nous nous servirons pour cet effet de raisonnemens sains & solides.

1. Nous commencerons par le sepulchre vuide du Seigneur Jesus, dont parle Saint Marc, au chapitre seiziéme de son Evangile, où il remarque que l'Ange dit aux femmes, *Vous cherchez Jésus le Nazarien, qui a été crucifié; il est ressuscité, il n'est pas ici, voici le lieu où ils l'avoient mis.* Saint Matthieu rapporte les paroles de l'Ange en ces termes, *venez, voyez le lieu où le Seigneur avoit été mis.* Saint Luc parlant des femmes, *& étant entrées dans le sepulchre*, dit-il, *elles ne trouvérent point le Corps du Seigneur Jésus.* Enfin, Saint Jean parlant de lui-même au chapitre vingtiéme, dit, qu'il entra dans le sepulchre, qu'il vit & crut. Cette vérité historique, ce rapport simple & unanime des quatre Evangélistes, est pour le moins aussi recevable & aussi digne de foi qu'aucun recit de Tacite, ou de quelqu'autre Historien. Ceci posé, nous concluons, ou que le Corps du Sauveur a été furtivement enlevé du sepulchre, ou que par une vertu surnaturelle de Dieu, il a été ressuscité. Le premier ne sçauroit

Marc 16. 6.
Matt. 28. 6.
Luc 24. 3.
Jean 20 8.

 être

être véritable ; car il ne pouroit avoir été fait que par les Amis, ou par les Ennemis du Seigneur Jésus ; Ce ne peut être ses Ennemis qui l'ayent fait, car ils étoient les plus intéressez à le retenir dans le sepulchre & à faire évanouïr, & connoître pour imposture la prédiction qu'il avoit faite de sa résurrection au troisiéme jour ; ayant même pour cet effet demandé à *Ponce Pilate* Gouverneur de la Province, de leur donner une bande de soldats pour garder le sepulchre. Ce ne peut être aussi ses Amis ; car quand ils auroient voulu l'entreprendre ils n'auroient pû en venir à bout, comme nous l'avons montré plus haut ; Il faut donc conclure que le second est nécessairement vrai ; à sçavoir que par une vertu surnaturelle de Dieu, le Seigneur Jésus est ressuscité, & sorti du sepulchre ; Nous ne pouvons pas trouver d'autre raison.

2. Nous appuyerons nôtre raisonnement contre les Ennemis de la Résurrection de Christ, sur la quantité de prédictions qu'il en a faites. Il paroît par les Ecrits des

Evangé-

Evangélistes, que le Sauveur a souvent prédit à ses Disciples & à ses Amis qu'il devoit souffrir, & mourir, & qu'il ressusciteroit au troisiéme jour. *Joseph* & les Historiens Juifs témoignent la même chose dans leurs Ecrits L'Ange se récrie dans nôtre Evangile sur cette prédiction, en disant aux femmes au verset septiéme, *allez & dites à ses Disciples, & à Pierre, qu'il ira devant vous en Galilée où vous le verrez comme il vous a dit.* Or si le Seigneur Jésus n'avoit pas accompli sa prédiction, par sa résurrection au troisiéme jour, qui est-ce de ses Disciples, ou de ses Amis, qui auroit été assez insensé, pour croire, & pour confesser publiquement aux risques de sa propre vie, qu'il étoit ressuscité? Les Rabins *Virga*, & *Moïse fils de Maimon*, racontent dans une lettre particuliére, qu'un certain Juif appellé *El David* se fit passer en Perse pour le Messie l'an 1136. de l'Ere Chrêtienne, & qu'il avoit déja fait un grand nombre de Sectateurs; mais qu'enfin ayant été arrêté, & produit devant le Roi, & in-

Jean 2. 19.
Luc 18. 33.

interrogé par ce Prince, s'il étoit le Messie des Juifs, & comment il vouloit le prouver ? ce prétendu Messie lui répondit, qu'il n'avoit qu'à lui faire couper la tête, & que peu de jours aprés il se présenteroit à lui plein de vie & de santé. La chose fut faite, & les Sectateurs aprés avoir attendu non quelques jours, mais des mois entiers, de le voir ressuscité, voyant que leur attente étoit vaine, que leur Messie étoit mort, & qu'il demeuroit mort, ne voulurent plus croire en lui, & chacun le reconnut pour un faux Messie, pour un Imposteur. Nous lisons dans la vie de *David George*, composée par *Ubbo Emmius*, & quelques autres, que celui-ci étant mort, ses Amis & ses Sectateurs en furent dans une consternation extrême, croyant qu'il étoit immortel, ou tout au moins que selon la promesse qu'il leur avoit souvent faite, il ressusciteroit au bout de trois ans, mais que la chose ne s'étant pas faite, ayant été convaincus par les Ministres de Bâle de ses erreurs & de ses blasphêmes,

mes, ils en firent abjuration en pleine Assemblée, confessérent devant Dieu & l'Eglise, qu'il les avoit séduits & trompez, & furent reçûs à la Communion de l'Eglise. Si le Seigneur Jésus n'étoit pas sorti du sepulchre, s'il ne s'étoit pas montré vivant à ses Disciples, & que par toute sorte de moyens il ne les eût pas pleinement convaincus de sa Résurrection, suivant ses promesses, n'auroit-il pas eu le même sort? Il ne faut pas douter qu'ils n'eussent bien-tôt renoncé à sa Doctrine, & qu'ils n'en eussent fait abjuration.

3. Nous proposerons à ces Ennemis de la Religion Chrêtienne, le simple témoignage des Apôtres & des autres Amis du Seigneur Jésus, comme a fait avant nous le Docte & Célébre *Hugo Grotius* dans son Traité de la Vérité de la Religion Chrêtienne. On ne sçauroit voir dans le Témoignage de ces Saints Hommes, la moindre apparence de fausseté & d'imposture. Veut-on supposer qu'ils ayent inventé la Résurrection de leur Maître, nous répondrons avec le même *H. Grotius*,

tius, Nemo gratis Malus est. Il ne se trouve personne qui veuille faire du mal sans espérance de profit. Quel avantage auroient-ils pû retirer de leur imposture ? Peut-on dire qu'ils l'auroient fait par plaisir, & pour se divertir. Certes il n'y a personne assez destituée de jugement, pour prendre plaisir à inventer des mensonges, dont il ne peut attendre pour récompense qu'une mort violente. Ils voyoient de leurs propres yeux, qu'on ne leur faisoit aucun quartier, que l'un étoit crucifié, l'autre avoit la tête coupée, qu'un troisiéme étoit lapidé pour cette Doctrine; cependant ils persévéroient dans leur témoignage, & tenoient à trés grand honneur de souffrir les plus cruels tourmens & la mort même, pour le nom du Seigneur Jésus. Peut-on croire qu'ils eussent voulu faire cela dans la vûë de s'aquérir de l'honneur & de la réputation dans le monde ? Ils voyoient bien que cela ne pouvoit être, qu'au contraire ils étoient en abomination, qu'ils n'étoient estimez que comme des Victimes qui devoient être immolées

&

& mises en montre devant les Anges & devant les hommes. Auroient-ils fait ces choses par avarice, pour amasser par ce moyen des trésors & de grandes richesses? Non; jamais ils ne les ont recherchées, jamais ils n'en ont eu; ils ont au contraire vêcu dans la pauvreté & souffert la misére. Si ç'avoit été pour avoir de l'argent, ils auroient dû mentir avec les Soldats, & dire que quelques-uns d'entr'eux avoient enlevé du sepuchre le Corps mort du Seigneur Jésus: il ne faut pas douter qu'en ce cas les Sacrificateurs ne leur eussent donné copieusement de quoi remplir leur bourse. Il ne se pouvoit aussi que les Apôtres ne fussent pleinement convaincus de cette vérité; car ils ont vû plusieurs fois de leurs propres yeux le Sauveur Matt.
ressuscité! ils l'ont touché de leurs c. 28.
mains, ils ont bû & mangé avec lui, v. 17.
& ils l'ont vû monter de la terre au Ciel. Les Evangélistes témoignent d'un commun accord, que le Sauveur n'a rien oublié pour con-

vaincre fortement les Disciples ; qu'en se montrant à eux il n'étoit pas un esprit, ou un Phantôme, mais qu'il leur parloit en propre Personne. Ils n'ont pas eu aussi dessein de tromper qui que ce soit, cela auroit répugné à la raison humaine, & à la connoissance naturelle. Quel homme entendu ira de gayeté de cœur publier une chose de la fausseté de laquelle il est convaincu en soi-même, & de la publication de laquelle, non seulement il n'a aucun avantage à attendre, mais qui ne peut au contraire que lui attirer la haine & le mépris de tout le monde, & le faire périr dans les tourmens les plus affreux. C'est au moins ce qu'on ne doit pas soupçonner des Saints Apôtres de la Croix, puis que tout au moins on doit les considérer comme des personnages douez d'entendement & de raison.

4. Nous convaincrons ces prophanes par le consentement de tant de milliers de Payens convertis, qui ont reçû avec joye cette vérité Evangélique,

gélique, quand les Apôtres la leur ont annoncée; car ils reconnoissoient dans ces Apôtres de véritables témoins, des témoins dignes de foi, qui avoient été ordonnez à cela, & rendus capables par Jésus Christ leur Seigneur & leur Maître. C'est ainsi que Saint Pierre se récrie, au Livre des Actes; *Nous sommes témoins*, dit-il, *de toutes les choses que Jésus a faites, tant au Païs des Juifs, qu'à Jérusalem; lequel ils ont fait mourrir, le pendant au bois; c'est celui que Dieu a ressuscité au troisiéme jour, & qu'il a donné pour être manifesté, non à tout le peuple, mais aux témoins auparavant ordonnez de Dieu, à nous qui avons mangé & bû avec lui, après qu'il a été ressuscité des morts.* Ces témoins choisis du Seigneur Jésus, étoient des témoins dignes de foi, non seulement par rapport à leurs personnes, étant des hommes simples & du commun, éxempts d'avarice & d'ambition, & qui ont confirmé leur témoignage de leur propre sang, & de leur vie; mais aussi par rapport à leur témoignage même. Ils ont été tous d'accord & unani-

Jean 15. 27. Luc 24. 48. Act. 10. 39.

unanimes dans la narration, l'un a raconté la chose de la même maniére que l'autre ; ils étoient aussi en état de pouvoir témoigner la vérité, car ils avoient vû & entendu ce qu'ils témoignoient, la chose s'étoit faite en leur présence ; tellement qu'il ne leur manquoit rien de ce qui est requis en un honnête & véritable témoin devant un Tribunal civil, & c'est ce qui leur donnoit accès auprès des Payens. De plus le Seigneur Jésus les avoit rendus capables de rendre un tel témoignage d'une maniére toute extraordinaire ; les ayant remplis de la vertu d'enhaut, & baptisez du Batême de feu du Saint Esprit qui les conduisoit en toute vérité. Animez du Saint Esprit, ils parloient, & ne pouvoient par conséquent dire que la Vérité. Ils avoient le don de plusieurs Langues, qu'ils avoient aquises non par l'étude, mais immédiatement du Ciel ; ils prédisoient les choses futures, & indépendantes des raisons naturelles ; ils connoissoient tous les Mystéres, & faisoient au nom de Jésus des miracles sur-

prenans. Suivant la promesse qu'il leur en avoit faite en les quittant. *Ce sont ici les signes, qui accompagneront ceux qui auront crû, ils jetteront hors les Diables par mon nom, ils parleront de nouveaux langages, ils chasseront les serpens, & quand ils auront bû quelque chose mortelle, elle ne leur nuira point; ils imposeront leurs mains sur les malades, & ils seront guéris.* Marc 16. 17. 19. Cette promesse du Sauveur a eu son accomplissement dans les Apôtres. Ils ont scellé leurs Prédications par de semblables Miracles parmi les Payens; tellement qu'étant pleinement convaincus de sa Divinité, ils aquiescérent & embrassérent la foi Chrêtienne. Au lieu qu'au contraire, les faux Prophetes envoyez par les Juifs, ne trouvérent aucun crédit, & ne reçûrent que de la confusion quand ils voulurent contredire les véritables Apôtres.

5. Enfin, nous combattrons ceux qui nient la Résurrection de Christ, par le témoignage de *Flav. Joseph* l'Historien, lequel au chapitre quatriéme du dix-huitiéme Livre de ses Antiquitez Judaïques nous dit, qu'en Antiq. Jud. l. 18. 4.

ce

ce même tems étoit JESUS, qui étoit un Homme sage, si toutefois on doit le considérer simplement comme un homme; tant ses œuvres étoient admirables; qu'*il enseignoit ceux qui prenoient plaisir à être instruits de la Vérité; &* qu'*il fut suivi non seulement de plusieurs Juifs, mais de plusieurs Gentils;* que *c'étoit le CHRIST;* que *des Principaux de sa Nation l'ayant accusé devant Pilate, il le fit crucifier;* que *ceux qui l'avoient aimé pendant sa vie, ne l'abandonnérent pas aprés sa mort;* qu'*il leur apparut vivant & ressuscité le troisiéme jour, comme les Saints Prophetes l'avoient prédit, & qu'il feroit plusieurs autres Miracles;* que *c'est de lui, que les Chrêtiens, que l'on voyoit encore en ce tems-là, avoient tiré leur nom.* Nous sçavons bien que plusieurs grands & doctes Personnages tant anciens que modernes révoquent en doute ce témoignage de *Joseph*, & croyent que ç'a été quelque Chrêtien qui a inséré ce passage dans cette Histoire, pour appuyer la Religion Chrêtienne; nous sçavons même qu'ils ne manquent pas de raisons pour prouver ce qu'ils avancent; mais ce n'est

ici

ici ni le lieu, ni le tems d'y répondre. Nous disons néanmoins, qu'ils n'ont pû jusques à cette heure nous obliger à leur donner nôtre consentement, & à rejetter comme Apocryphe cet excellent témoignage. Et nous eussions souhaité que ce scrupule eût été formé par des Juifs plûtôt que par des Chrêtiens. Toûjours est-il certain qu'ils ne peuvent nier que ces paroles ne se trouvent dans tous les Exemplaires, même les plus vieux, tant manuscrits, qu'imprimez. C'est à eux à nous montrer qui a été celui qui a fait cette addition, & en quel tems elle aura été faite. *Eusebe* se récrie au chapitre onziéme du Livre premier de son Histoire Ecclésiastique, sur ce même passage, sans contradiction, & finit ce chapitre par ces mots. *Puis donc que cet Historien né des Hébreux a rapporté ces choses de nôtre Sauveur dans ses Livres, quel échapatoire reste-t-il maintenant à ceux, qui ont inventé ces piéces contr'eux* (les Chrêtiens) *sinon d'être couverts de la plus grande des confusions.* Il rapporte

porte encore ce même témoignage au Livre troisiéme de ses démonstrations Evangéliques chapitre cinquiéme ; en quoi il a été suivi de plusieurs autres, comme de *Théodore de Perouse*, *Sozomene*, *Suidas*, *Zonare*, *Nicephore*, &c., & de la plûpart de nos Théologiens modernes. Et quoi que les Anciens Docteurs de l'Eglise, qui avoient à faire contre les Juifs, comme *Justin Martyr*, *Tertulien*, *Saint Chrysostome*, &c. ne produisent pas ce témoignage, ou ne s'en servent pas contr'eux; nous n'en tirerons pourtant pas cette conséquence, donc le témoignage de *Joseph* est Apocryphe. Nôtre Rhétorique ne nous enseigne pas à tirer une telle conclusion ; Le Docteur *Jean Mullerus* Théologien de Hambourg, dans son Livre intitulé le *Judaïsme convaincu*, *Judaismus Devictus*, a répondu d'une maniére pathétique aux objections du Rabin Portugais, par lesquelles il prétendoit anéantir ce témoignage; *Pierre Daniel* Huet a fait la même chose dans sa Démonstration Evangélique imprimée à Paris en 1679.
Nous

Nous concluons donc de ces cinq points fondamentaux que nous avons produits contre tous les Ennemis de Religion Chrêtienne, que nôtre beni Sauveur Jésus Christ est ressuscité le troisiéme jour par une force surnaturelle du Trés-haut, ayant montré par là, qu'il étoit le véritable Messie, & le Rédempteur du Genre humain.

Il est tems à cette heure que nous voyons ce que *B. de Spinosa* & ses semblables ont vomi contre cette Vérité céleste, & contre la Doctrine fondamentale de la Religion Chrêtienne; afin de le réfuter en peu de mots.

Voici ce que *Spinosa* écrit à son Ami *Henry Oldenburg*, & ce qui se trouve dans sa vingt-cinquiéme Lettre. *J'avouë*, dit-il, *que cette chose* (il parle de la Résurrection du Seigneur Jésus) *est racontée avec tant de circonstances par les Evangélistes, que je ne sçaurois nier qu'ils n'ayent crû eux-mêmes, que le Corps de Christ étoit ressuscité, & qu'il étoit monté au Ciel, & aussi que les Infideles l'auroient pû*

Dans la même lettre *Spinosa* se récrie sur l'éxemple de Saint Paul, qui à son avis, auroit aussi entendu spirituellement la Résurrection du Seigneur Jésus. Voici comment il parle. *Car Paul à qui Christ est aussi apparu, se vante de connoître Christ, non selon la chair, mais selon l'Esprit. C'est au chapitre cinquiéme de sa seconde Epître aux Corinthiens en ces mots, c'est pourquoi dès maintenant nous ne connoissons personne selon la chair, & quoi que nous ayons connu Christ selon la chair, toutefois maintenant nous ne le connoissons plus.*

2. Cor. 5. 16.

Mais qui a enseigné à *Spinosa*, que ces mots doivent être entendus en ce sens, que ne pas connoître Christ selon la chair, veut dire, ne pas croire que Christ soit ressuscité des morts selon la chair? si un homme qui a le sens commun lit ces paroles comme elles sont arrangées, il est impossible que cette explication lui plaise; car dans le verset précédent le Saint Apôtre avoit entretenu ses Corinthiens du fruit & de la cause finale de la mort du Sauveur qui consiste dans un renouvelle-

ment

lement continuel & dans la Sainteté, en disant, *c'est pourquoi il est mort pour tous, afin que ceux qui vivent, ne vivent plus à eux, mais à celui qui est mort, & qui est ressuscité pour eux.* Pour dire que la mort du Sauveur devoit leur apprendre à mourir au péché, à la chair, & au monde, & sa Résurrection les faire ressouvenir, qu'ils devoient ressusciter tous les jours en nouveauté de vie. C'est à cause de cela qu'il leur met son propre éxemple devant les yeux, dans le verset 16. du même Chapitre. Il leur dit, qu'il ne connoissoit personne, pas même Christ selon la chair, c'est à dire, qu'il ne vivoit plus selon la chair, qu'il n'avoit plus de communication avec les hommes charnels, qu'auprès de Christ il ne cherchoit plus rien de charnel, ni plaisirs, ni honneurs, ni richesses, ni biens, mais que d'un esprit de charité, d'obéïssance, & de sainteté, il tâchoit à le servir d'un cœur pur & sincére; qu'il éxigeoit la même chose de ses Corinthiens. *Luther* a très bien remar-

qué cela dans ses annotations. *Selon la chair, écrit-il, c'est à dire, ne pas connoître Christ de telle maniére, que l'on n'ait de lui aucun sentiment, ou attente charnelle, comme faisoient ses Disciples avant sa Passion, mais qu'on se contente de sa parole, en laquelle on a un bien purement spirituel & éternel.* Outre cela Saint Paul a connu Christ en chair, aussi-bien que les autres Apôtres qui l'ont vû; car il témoigne par sa propre expérience, qu'il est ressuscité le troisiéme jour, lors qu'il dit, *& après*
1. Cor. 15. 8. *tous, il a été aussi vû de moi, comme d'un averton.*
Act. 9. 3. 22. 17. 26. 13.

Spinosa avance encore dans sa vingt-troisiéme Lettre, *que Christ n'est apparu ni au Conseil des Juifs, ni à aucun des Infideles, mais qu'il s'est seulement manifesté aux Saints, & que par conséquent sa Résurrection doit être entenduë spirituellement suivant la conception de ces Saints.* Mais, grand Philosophe, quelle conclusion tires-tu? Christ n'est apparu après sa Résurrection qu'à ses Amis & aux Saints, & par conséquent il n'est pas véritablement ressuscité des morts; &

& sa Résurrection ne doit être entenduë que figurément & spirituellément ? Quand d'une proposition antécédente, l'on tire une conclusion qui ne s'en ensuit pas, on appelle cela en Logique, *Fallaciam consequentis.* La conclusion de *Spinosa* est aussi-bien inférée, que si quelqu'un disoit ; *J'ai recité*, Nôtre Pére, &c. *ce matin*, *par conséquent il pleuvra demain.* Il étoit libre au Seigneur Jésus de se montrer à qui il vouloit après sa Résurrection, & il nous suffit, qu'il se soit manifesté à des personnages dignes de foi, & capables de le publier, lesquels aussi il avoit choisis pour ce sujet. Le Corps du Sauveur étant Act. 10. glorifié après sa Résurrection, ne 40. pouvoit plus être vû des hommes sans son consentement particulier, & sans une apparition visible. Ses Ennemis n'étoient pas dignes d'un tel honneur, ni d'une telle grace, puis qu'ils ne vouloient pas croire ses témoins, ils ne devoient pas non plus avoir l'honneur de le voir en son Corps glorifié ; & de plus, quand même il leur seroit apparu,

ils avoient le cœur si endurci, qu'ils ne l'auroient pas crû, qu'en le voyant, ils n'auroient pas voulu le voir, & qu'en l'oyant ils n'auroient pas voulu l'ouïr, mais au contraire, ils n'auroient regardé le tout, que comme une imposture maligne. C'étoient des pourceaux, devant lesquels il ne falloit pas semer ces perles; Ils avoient méprisé le Sauveur, & ses Miracles dans son état d'humiliation; ils l'avoient même accusé de magie; ils n'auroient pas manqué sans doute de faire passer son apparition pour un effet de l'art magique; & de croire qu'il les trompoit.

Il paroît aussi par le tissu de la même Lettre, qu'il en veut aux Témoins du Seigneur Jésus mêmes, lors qu'il dit expressément, *sed sanctis tantum apparuit*, mais il n'est apparu qu'aux Saints; comme si n'étant que des Témoins domestiques, on ne pouvoit les en croire dans cette affaire. A cela nous répondons, que si *Spinosa* étoit versé dans le Droit, il dévroit sçavoir, que suivant les maximes du Droit,

les

Témoins domestiques sont aussi capables de rendre témoignage de la Vérité ; *si sint spectata fides & omni exceptione Majores* ; (ce sont les termes) *lors qu'ils sont reconnus de bonne foi , & qu'ils ne sont accusez de rien.* Au reste , les témoins du Seigneur *Jésus* , n'ont pas tous été des Témoins domestiques ; tels étoient , par éxemple , Saint Paul & les cinq cens fréres desquels il fut vû à une fois. Et enfin , qu'y a-t-il à dire contre ces Témoins domestiques , qui ont persévéré si constamment dans leur déposition , qu'ils l'ont confirmée de leur sang , & scellée de leur mort ?

1. Cor. 15.6. 8.

Il dit dans la même Lettre , que *les apparitions de Christ à ses Apôtres , sont semblables à celles par lesquelles Dieu se manifesta à Abraham , lors qu'il vid des hommes qui mangeoient avec lui.* Mais *Spinosa* ne voit-il pas que ces deux apparitions de Dieu , & de Christ , sont différentes dans leur objet & dans leur fin ? L'Eternel apparut à Abraham sous la figure empruntée d'un homme , qui lui étoit inconnu auparavant ; pour lui

découvrir son Decret, & la résolution qu'il avoit prise de détruire Sodome & Gomorrhe. Christ au contraire est apparu à ses Disciples, sous une forme, qui leur étoit connuë auparavant; & non pas seulement sous une forme étrangére, mais sous celle de son propre Corps, se faisant toucher par eux, afin qu'ils ne pussent pas douter de sa véritable présence, mais qu'ils fussent fortement persuadez, que ce qu'ils voyoient n'étoit pas un phantôme, mais Christ lui-même, qui étoit ressuscité des morts.

Enfin, *Spinosa* finit cette Lettre en disant, *Que la Résurrection de Jésus n'est en effet que Spirituelle, & que de même que dans sa vie & dans sa mort, il nous a donné un modele d'une Sainteté toute particuliére, ainsi il ressuscite ses Disciples des morts, en tant qu'ils imitent son éxemple dans sa vie & dans sa mort.* C'est ainsi qu'il pense que l'on pourroit expliquer toute la Doctrine Evangélique, & même le Chapitre quinziéme de la premiére Epître de Saint Paul aux Corinthiens. A cela nous répondons

dons que nous Chrêtiens croyons de cœur que le Seigneur Jésus nous a donné un éxemple d'imitation par la sainteté de sa vie, par la patience de sa Mort & Passion, & par sa Résurrection, afin qu'à son éxemple nous vivions saint.ment, que nous mourrions au péché, & que nous ressuscitions tous les jours avec lui en nouveauté de vie. Mais tout cela est fondé sur la Vérité de sa Résurrection, & la conséquence que tire *Spinosa* est fausse, & injuste; c'est ce qu'on appelle *Sophisma plurium interrogationum*; ce qui se fait quand on propose plusieurs questions de suite, dont à peine y en a-t-il une qui conclûë. Christ, dit-il, nous a donné dans sa vie & dans sa mort, un modele de Sainteté, ainsi il nous ressuscite spirituellement des morts; Nous accordons cela; mais comment s'ensuit-il ce qu'il infére, Donc Christ n'est pas ressuscité véritablement, mais seulement spirituellement. C'est ce que nous nions formellement, & dont nous avons déja prouvé le contraire. Et comment pourroit-il expliquer

pliquer le quinziéme chapitre de la première Epître aux Corinthiens s'il l'entend d'une Résurrection spirituelle, puis qu'il est certain que les preuves & les argumens qu'il employe pour le prouver sont trop foibles, pour en conclurre nôtre résurrection des morts ? Ce sont là des paroles, mais non des preuves. Il est aisé de voir quel est le but de l'Apôtre dans le verset douziéme de la même Epître, à sçavoir qu'il y en avoit quelques-uns parmi les Corinthiens, qui avoient avancé, qu'il n'y avoit point de Résurrection des morts. Tels étoient *Hymenée* & *Philete*, comme cela paroît dans la seconde à *Timothée*, qui étoient peut-
2. Tim. 2.17. être alors établis à Corinthe, ou bien *Cerinthus* avec ceux de sa Secte, qui après *Simon le Magicien*, a été le premier Héréſiarque, & qui du tems de Saint *Paul*, au rapport d'*Eusébe*, a nié la Résurrection Peut-être étoit-ce quelque reste de la Secte des Saducéens, & des Epicuriens, qui étoient de la même opinion C'est contre ceux-là que l'Apôtre écrivoit réfutant leur erreur, qui ne consistoit

toit pas en une négation de la Résurrection spirituelle de la mort du péché, car c'est ce qu'ils enseignoient, mais dans la négation de la Résurrection de nôtre chair pour jouïr de la Vie éternelle. L'Apôtre produit contre cette Doctrine plusieurs preuves énergiques & fondamentales; dont la premiére & la principale étoit la Résurrection de Christ, laquelle il établit depuis le troisiéme verset jusques au huitiéme, tant par le témoignage oculaire des autres, que par le sien propre, & conclud ainsi au quinziéme verset, *Nous serions trouvez faux témoins de Dieu, car nous avons témoignage de la part de Dieu, qu'il a ressuscité Christ, lequel il n'auroit pas ressuscité, si les morts ne ressuscitent point.* Au reste on voit clairement par tout le contenu de ce chapitre, que Saint *Paul* ne parle pas d'une résurrection spirituelle, mais d'une corporelle au dernier jour. C'est pourquoi il dit au verset 19. *Si nous n'avons d'espérance en Christ que pour cette vie seulement, nous sommes les plus misérables de tous les hommes*, & au verset 20. il parle de

ceux

ceux qui dorment. L'Apôtre traite dans la seconde partie de ce chapitre depuis le trente-cinquiéme verset jusques à la fin, de la qualité de la résurrection, & des corps, qui ressusciteront alors. Il dénote au cinquante-deuxiéme verset le tems où se fera cette résurrection, à sçavoir *lors que la derniére trompette sonnera, qu'alors les morts ressusciteront incorruptibles, & que nous serons transmuez*. Qui ne voit pas maintenant que *Spinosa* erre de gayeté de cœur, & qu'il prétend que l'on doit entendre ce quinziéme chapitre de la Resurrection Spirituelle de la mort du péché, & lors qu'il assure que si l'on vouloit suivre la commune supposition, les fondemens de Saint *Paul* seroient alors trop foibles, & pourroient être facilement ruinez. Ce ne sont donc là que des paroles, ou pour mieux dire des blasphémes de *Spinosa*. Il auroit dû nous montrer une preuve, pour renverser ces témoignages de l'Apôtre, par lesquels il nous a prouvé la vérité de nôtre résurrection; mais nous ne doutons pas qu'en ce cas il n'eût non plus

pû

pû tenir & résister, comme la neige aux rayons du Soleil.

Peut-être pensez-vous maintenant, mes fréres, que *Nullus Spinoso fructus decerpitur Agro*, que l'on ne sçauroit recueillir aucun fruit d'une terre épineuse; & que *inter spinas serere frustraneum est*, c'est peine perduë de semer entre les épines; peut-être, dites vous en vous-mêmes, qu'avons-nous à faire des épines de *Spinosa*? mais chers Auditeurs, voulez-vous qu'un champ produise de bons fruits, arrachez en auparavant les épines & les ronces. Maintenant que j'ai déraciné les épines de *Spinosa*, je pourai plus facilement vous faire voir les fruits bénits que nous pourons tirer de cet article de foi.

Si nous croyons de coeur, & que nous confessions de bouche, que le Seigneur Jésus est véritablement ressuscité des morts, nous devons aussi croire fermement & être assurez. 1. *Que par lui nous sommes véritablement réconciliez avec Dieu; qu'il a payé pour nos péchez, & qu'il en a porté la peine; car il s'est rendu nôtre caution, afin de payer pour nous ce qu'il*

n'a-

n'avoit pas pris, comme il s'en plaint
Pseau. au Pseaume 69. *Il étoit navré pour nos*
69. 5. *forfaits & froissé pour nos iniquitez ; l'Amende qui nous apporte la paix, est sur lui, & par sa meurtrissure nous avons guérison. Nous avons tous été er-*
Esaïe *rans, comme des Brebis, nous nous*
53. 5. 6. *sommes détournez un chacun de son propre chemin, mais l'Eternel a fait venir sur lui l'iniquité de nous tous.* Mais maintenant que son Pére l'a glorieusement ressuscité des morts le troisiéme jour, il est clair & manifeste qu'il est content de lui, & que le Fils l'a pleinement satisfait. S'il y avoit eu encore un seul denier de nos dettes à payer, pour lequel le Seigneur Jésus n'eût pas satisfait, son Pére ne l'auroit pas retiré des bras de la mort. Quand un Juge met en liberté une caution prisonniére pour la dette d'un autre, il est incontestable que cette caution s'est dégagée en payant. Si le Seigneur nôtre Dieu a brisé les liens de nôtre Plége, & qu'il l'ait ressuscité des morts, que pouvons-nous inférer de là autre chose, sinon qu'il a pleinement satisfait pour nous. C'est

pour-

pourquoi l'Apôtre dit, qu'il *a été livré pour nos péchez, & qu'il est ressuscité pour nôtre justification. Si Christ n'est pas ressuscité, vôtre foi est vaine, & vous êtes encore en vos péchez.* Il s'ensuit de là par la raison des contraires, que si Jésus Christ est véritablement ressuscité, nôtre foi est bien fondée, & nous ne sommes plus sous la puissance du péché, mais nous pouvons dire avec l'Apôtre, *Qui intentera accusation contre les Elûs de Dieu? Dieu est celui qui justifie, qui sera celui qui condamnera? Christ est celui qui est mort, & qui plus est qui est ressuscité, qui est assis à la dextre de Dieu & qui prie même pour nous.* Voila la Bénédiction dont nous sommes faits participans par sa Résurrection; de laquelle Saint Pierre parle aux Juifs au troisiéme des Actes, *c'est pour vous premiérement, que Dieu ayant suscité son Fils Jésus, l'a envoyé pour vous benir, en retirant chacun de vous de vos mechancetez.* C'est là la Paix avec Dieu que le Seigneur Jésus nous a procurée & apportée avec soi hors du sepulchre, comme un précieux trésor. Lors

Rom. 4. 25.

1. Cor. 15. 17.

Rom. 8. 32. 33.

Act. 3. 26.

qu'étant apparu pour la premiére
Jean fois à ses Disciples aprés sa résur-
20. 19. rection, il leur dit, *paix vous soit.*
Eph. 2. C'est pourquoi Saint Paul l'appelle *nô-*
14. *tre Paix, qui des deux en a fait un, ayant rompu la clôture de la paroi entre-moyenne.* Nous sommes faits participans de cette paix par la foi au Sauveur cru-
Rom. 5. cifié & ressuscité, *étant donc justifiez par la foi nous avons la paix envers Dieu, par nôtre Seigneur Jesus Christ*, dit l'Apôtre des Gentils.

2. Si nôtre béni Sauveur est véritablement ressuscité des morts, le second point est ferme & asluré, à sçavoir *que nous sommes delivrez de la violence de tous nos Ennemis*; que ni le Diable, ni la Mort, ni le Monde, ni l'Enfer, n'a plus aucun droit sur nous; puis qu'il les a vaincus & confondus par sa triomphan-
Osée 13 te résurrection. *Il nous a rachetez*
14. *de l'Enfer, & garantis de la mort, il est la peste de la mort, & la destruction du sepulchre.* Il a par lui-même brisé la tête du serpent infernal, tellement que ses ennemis sont à cette heure faits le marchepied de ses pieds.
Col. 2. L'Apôtre dit aux Colossiens. *Il a dé-*
2. 14. *pouillé*

pouillé les Principautez & les Puissances, & les a publiquement menez en montre triomphant d'elles par lui-même. Sa Victoire est maintenant devenuë la nôtre par la foi ; car c'est pour l'amour de nous que cela a été fait ; De même que la Victoire remportée par un Général assujettit tout un Païs à celui pour lequel il combat, ainsi le Seigneur Jésus a combattu & vaincu pour nous, afin que délivrez de la puissance de nos Ennemis nous puissions vivre en un repos, & une liberté éternelle. C'est de cela que tous les Enfans de Dieu se réjouïssent, & qu'ils osent défier leurs ennemis spirituels, avec les paroles de l'Apôtre dans sa premiére aux Corinthiens. *Où est, ô mort,*
ton aiguillon? où est, ô sepulchre, ta 1. Cor.
Victoire? Mais graces à Dieu, qui nous 15. 55.
a donné la Victoire, par nôtre Seigneur 57.
Jésus Christ. Voix de chant de triomphe Ps. 118.
& de délivrance s'entend maintenant 15.
dans les Tabernacles des Justes, la droite de l'Eternel fait vertu. Que le Diable, le Monde, la Mort & le Sepulchre nous présentent donc le combat ; (car l'homme craignant Dieu est

rarement ſans tentation) jamais ils ne pouront nous vaincre & nous dompter. Par la foi au Seigneur Jéſus nôtre triomphant Vainqueur, nous leur mettons le pied ſur le col, de la même maniére qu'Iſraël fit aux cinq Rois Amorrhéens, dont il eſt parlé au Livre de Joſué. Par la foi
Joſ. 10. 24. en lui nous avons la force de Samſon ; & pouvons déchirer le Lion infernal. La guerre qui eſt entre Satan, le Monde, l'Enfer & nôtre Ame, durera tant que l'Egliſe de Dieu ſera ſur la terre ; mais la Victoire ſera toûjours du côté des Juſtes, ſuivant le témoignage de l'Apôtre aux Romains. *En toutes ces*
Rom. 8. 36. 37. 38. *choſes, nous ſommes plus que Vainqueurs, par celui qui nous a aimez ; & nous ſommes aſſurez que ni mort, ni vie, ni Ange, ni Principautez, ni Puiſſances, ni choſes préſentes, ni choſes à venir, ni hauteſſe, ni profondeur, ni aucune autre créature, ne nous pourra éparer de la dilection de Dieu, qu'il nous a montrée en Jeſus Chriſt nôtre Seigneur.* Ecoutez ce que dit le Sauveur lui-même à ſes Diſciples. *Vous aurez des*
Jean 16. 33. *angoiſſes au monde, mais ayez bon courage,*

rage, j'ai vaincu le monde; & par lui nous en sommes aussi vainqueurs. *Car tout ce qui est né de Dieu, surmonte le monde, & nôtre foi est la Victoire, qui a vaincu le monde*; ou comme dit Saint Jean à ses petits enfans, *vous avez vaincu le malin.* Le Saint Esprit dit des témoins célestes, au douziéme de l'Apocalypse. *Ils l'ont vaincu* (à sçavoir Satan *par le Sang de l'Agneau.* C'est cette Victoire du Seigneur Jésus qui nous fait maintenant entonner des Cantiques d'allegresse avec l'Eglise, & dire, qu'*avons-nous à craindre du Diable? Jésus est nôtre confiance, c'est nôtre consolation, c'est la fin des desirs de nôtre ame, je sçai que mon Rédempteur est vivant.*

1. Jean 5. 4. Ch. 2. 13. Apoc. 12. 4.

3. Si le Seigneur Jésus est véritablement ressuscité, nous devons croire pour certain, que nous ne succomberons point dans la misére, ni sous le poids des afflictions, mais que le Seigneur Jésus vivant nous y soulagera par ses vives consolations, & nous en délivrera; car c'est pour cela qu'il est sorti du sepulchre, qu'il est monté au Ciel, & qu'il est assis à la droite de Dieu, *pour*

Eph. 1. *être le Chef de son Eglise, qui est son*
22. 23. *Corps.* Puis donc qu'il est nôtre
Chef, ne doutons point qu'il n'ait
soin de ses membres spirituels, il ne
permettra pas que nous soyons accablez de misére, & que le chagrin
nous ronge. L'Ange dit aux femmes dans nôtre Evangile, *ne vous*
Marc 16. 6. *épouvantez point, vous cherchez Jésus*
le Nazarien qui a été crucifié; il est
ressuscité; Pour nous donner à connoître que si nous croyons de cœur
que le Sauveur est ressuscité, nous
n'avons plus que faire de craindre
ni de redouter la misére, puis qu'il
est encore vivant pour nôtre consolation, nôtre secours, & nôtre délivrance. *Voila, je suis avec vous,*
Matt. 28. 20. dit-il à ses Disciples en les quittant, *jusques à la fin du monde.* Un
des anciens bien-heureux consoloit
Saint Jean au cinquiéme de l'Apocalypse, en lui disant, *ne pleure point,*
Apoc. 5. 5. *car voici le Lion de la tribu de Juda a*
vaincu. La consolation de Job dans
Job 19. 25. son extrême misére, étoit de savoir
que son Rédempteur étoit vivant.
Nous devons aussi sçavoir la même
chose & mettre en cela toute nôtre

con-

confiance; puis que sa vie nous fortifie & nous encourage dans toutes nos afflictions; Quand Jacob eut appris que son fils Joseph vivoit, *il me suffit*, dit-il, *puis que mon Fils Joseph vit encore*, & l'esprit lui revint. Gen. 45 27. 28.

C'est ainsi que dans la misére, dans l'affliction, un Enfant de Dieu s'écrie, *il me suffit*, puis que mon Seigneur Jésus vit, sa vie me fera revenir mon esprit, Jésus vivant sera ma vive consolation; il ne me quittera point, il ne m'abandonnera point. Il ne me délaissera point orphelin, mais il me gardera toûjours sous l'ombre de ses aîles; il sera ma lumiére dans les ténébres, ma force dans la foiblesse, ma joye dans la tristesse, mon Bouclier contre toutes sortes d'attentes, mon Conseiller dans la perpléxité, & ma vie dans la mort. *Jean Matthesius* Disciple de *Luther*, dit de lui dans l'Histoire de sa vie, qu'il étoit un jour fort inquiet, & fort embarassé touchant le succés que pouvoit avoir l'œuvre de la Réformation qu'il avoit commencée, qu'aprés y avoir rêvé quelque tems, & en être devenu mélancoli-

que, il écrivit enfin avec un morceau de craye sur sa table, *vivit; vivit, vivit, il vit, il vit, il vit.* Que ses amis lui ayant demandé ce que cela signifioit, il leur répondit, *vivit Jesus meus, & si non viveret, non optarem vivere. Mon Jesus vit, & s'il ne vivoit pas, je ne souhaiterois pas de vivre.* Cet homme de Dieu croyoit fermement que son Jésus vivant lui donneroit des forces, & feroit réüssir sa bonne cause. C'est ce que fait un véritable Chrêtien dans toutes ses adversitez, il chante avec David. *L'Eternel est ma lumiére & ma délivrance, de qui aurai-je*
Ps. 27. *peur, l'Eternel est la force de ma vie,*
1. *de qui aurai-je frayeur?*

4. Si le Sauveur est véritablement ressuscité, nous devons croire fermement, qu'au dernier jour nous ressusciterons avec lui & par lui pour vivre éternellement; car sa résurrection & la nôtre sont inséparables, & indissolubles. La nôtre procéde de la sienne. La résurrection universelle des morts, tant des bons que des méchans, est un effet de la Justice de Dieu. *Car il nous faut tous*

com-

comparoître devant le Tribunal de Christ, afin que chacun remporte en son corps selon ce qu'il aura fait, ou bien, ou mal, dit l'Apôtre en sa seconde aux Co- 2. Cor.
rinthiens. Mais la résurrection des 5. 10.
bons pour vivre éternellement, est un fruit & une bénediction de la Résurrection de Jésus Christ. Aussi vrai qu'étant ressuscité des morts, il est entré en sa gloire; aussi vrai ressusciterons-nous aussi & verrons-nous la Gloire du Seigneur dans le Ciel. Les fidéles doivent considérer la résurrection du Seigneur non seulement en tant qu'elle les touche, mais comme disent les Logiciens, *in prædicamento relationis*, en tant qu'elle a de la relation avec nous Attendu qu'il n'est pas ressuscité seulement pour l'amour de lui, mais bien particuliérement pour l'amour de nous, afin de nous convaincre par ce moyen, *qu'il a dé-* 2. Tim.
truit la mort, & a mis en lumiére la 1. 10.
vie & l'immortalité; qu'il est ressuscité des morts, & qu'il a été fait les pre-
mices de ceux qui dorment. De mê- 1. Cor.
me que, lors que dans l'ancienne Loi 15. 20.
on offroit au Seigneur les prémices

 des

des fruits, c'étoit un ſigne aſſuré que la Moiſſon ſuivroit de prés, ainſi la Réſurrection du Seigneur Jéſus étant comme des prémices, eſt un gage aſſuré, & une marque infaillible de nôtre réſurrection future pour paſſer à une vie éternelle.
Col. 1. 18. C'eſt pourquoi il eſt appellé par l'Apôtre aux Coloſſiens & dans
Apoc. 1. 8. 18. l'Apocalypſe, *le premier né d'entre les morts*. Parce que nous, qui ſommes ſes fréres, le ſuivrons en ſon tems. C'eſt à lui que dans l'Apocalypſe, ſont données les clefs de la mort, avec leſquelles il ouvrira nos ſepulchres, pour nous en retirer glo-
Oſée 13 14. rieuſement. Selon ſa promeſſe, *il nous a délivrez de la mort*, c'eſt pourquoi elle ne peut nous detenir éternellement dans ſes priſons. C'eſt pour cela qu'il nous donne en nos cœurs ſon eſprit vivifiant; ſuivant la concluſion de l'Apôtre dans ſon
Rom. 8 11. Epître aux Romains. *Or ſi l'Eſprit de celui qui a reſſuſcité Jéſus des morts, habite en vous, celui-là même qui a reſſuſcité Chriſt des morts vivifiera auſſi vos corps mortels, par ſon Eſprit qui habite en vous.* Nous ſommes unis à Jé-
ſus

sus Christ dans cette vie par la foi, Eph. 3.
& par la foi il habite en nos cœurs. 17.
Cette union & ce mariage spirituel
durera éternellement; *ni la mort, ni* Osée 2.
la vie ne nous séparera de cette dilection. 19.
Je suis le sep, dit le Sauveur en Saint Rom. 8
Jean, *& vous êtes les sarmens, qui* 38.
demeure en moi & moi en lui, porte Jean 15.
beaucoup de fruit, car hors de moi, 5.
vous ne pouvez rien faire. Si le Seigneur Jésus est un sep spirituel & vivant, qui a été produit de la terre, nous qui sommes les sarmens ne sécherons, & ne mourrons point dans l'hyver de la mort. Il est nôtre Chef, nous sommes ses Membres; ainsi de même que le Chef est vivant, aussi véritablement, nous qui sommes ses Membres, vivrons-nous. Il est nôtre Seigneur, nous ses Serviteurs. *Où je suis*, dit-il en Saint Jean, *là sera aussi mon Serviteur, & si quelqu'un me sert, mon Pére l'honorera.* Il est nôtre fidéle Pasteur, il ne permettra pas que nous qui sommes ses Brebis, soyons abîmez dans la mort, car il est venu afin qu'elles vivent, & qu'elles ayent abondance de tout, selon ce qu'il

Jean 10 dit lui-même en Saint Jean. C'eſt
10. pour cela qu'il met ſa parole vivi-
Jean 8. fiante en nos cœurs. *Si quelqu'un la*
51. *garde, il ne verra jamais la mort.* C'eſt
pour cela que dans le Batême nous
avons été faits une plante avec lui,
par la conformité de ſa mort, afin que
nous le ſoyons auſſi par la conformité de
Rom. 6. *ſa Réſurrection.* Ici-bas il nous a nour-
5. ris de ſa propre Chair dans la Sain-
te Céne, & nous a donné ſon pro-
pre Sang à boire, pour la vie éter-
nelle. C'eſt ainſi qu'il parle lui-
même en Saint Jean, *celui qui man-*
Jean 6. *ge ma Chair*, dit-il, *& qui boit mon*
54. *Sang, a la vie éternelle, & je le reſ-*
ſuſciterai au dernier jour. C'eſt cette
même Réſurrection qu'il nous pro-
met ſi fermement dans le même E-
Jean 14 vangile, *parce que je vis, vous vi-*
19. *vrez auſſi. Je ſuis la Réſurrection,*
11. 25. *& la vie, celui qui croit, encore qu'il*
ſoit mort vivra, & quiconque vit &
croit en moi ne mourra jamais. C'eſt
ce qu'il a demandé pour nous à
17. 24. ſon Pére céleſte, Pére, dit-il,
mon deſir eſt touchant ceux que tu
m'as donnez qu'ils contemplent ma gloi-
re. S'ils doivent contempler ſa gloi-

re,

ſe, ne doit-il pas par conſéquent les reſſuſciter, pour les y introduire? C'eſt dans cette eſpérance que l'Apôtre conſole ſes fidéles dans ſes Epîtres aux Corinthiens, & aux Theſſaloniciens, & c'eſt auſſi toute nôtre conſolation à l'heure de nôtre mort. La mort peut bien mettre une ſéparation entre nous & le monde, entre nous & nos amis, entre nôtre corps & nôtre ame, mais elle n'en peut mettre entre nous & nôtre Jéſus; car dans la mort même nous ſommes en lui & en corps & en ame. *Soit que nous vivions, nous vivons au Seigneur, ſoit que nous mourions, nous mourons au Seigneur, ſoit donc que nous vivions, ſoit que nous mourrions, nous ſommes au Seigneur.* Ainſi comme de véritables fidéles nous pouvons chanter avec l'Egliſe. *Jéſus Chriſt eſt ma vie, ſa mort eſt mon gain, je me ſuis voué à lui, il eſt maître de faire de moi ce qu'il voudra, mais ſoit que je vive, ſoit que je meure, je vivrai, & je mourrai à lui.*

1. Cor. 4. 14. 6. 14. 2. Cor. 15. 18. 1. Theſ. 4. 14.

Rom. 14. 8.

En cinquiéme & dernier lieu. Si le Seigneur Jéſus eſt véritablement reſſuſcité des morts, nous devons tous

tous les jours ressusciter en sainteté de vie par la vertu de sa Résurrection. L'Apôtre nous enseigne quelle est la cause finale de la Résurrection de Christ, quand il nous
Rom. 6. 4. dit au sixiéme des Romains; *comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Pére, nous aussi pareillement cheminerons en nouveauté de vie*; c'est dans ce même esprit qu'il dit aux Philippiens, *afin que vous le connoissiez, & la vertu de sa Résurrection.* Il ne par-
Phil. 3. 10. le pas en cet endroit de la vertu de Dieu le Pére, qu'il a montrée dans la Résurrection de son Fils d'entre les morts au chapitre premier de son Epître aux Ephésiens
Eph. 1. 19. 20. quand il dit, qu'elle s'est faite *selon l'efficace de la puissance de sa force, qu'il a opérée en Christ, quand il l'a ressuscité des morts, & qu'il l'a fait asseoir à sa droite dans les lieux célestes.* Il ne parle pas aussi de la puissance Divine de Christ, laquelle il a montrée dans sa propre Résurrection, par où *il a fait voir en puissance qu'il étoit*
Rom. 1. 4. *le Fils de Dieu*; c'est ce qu'il avoit déja confessé il y avoit long tems, & qu'il avoit prêché lui-même: mais il

il traite ici de la vertu de la Résurrection de Christ en tant qu'elle est à nôtre profit, & pour nôtre bien. Il ne desire pas de la connoître simplement à la lettre, & historiquement, mais avec attention, il veut qu'on y réfléchisse, qu'elle se fortifie en lui, & qu'il puisse la sentir en son cœur & en son ame. Connoître une chose, cela signifie souvent dans les Saintes Ecritures, sentir quelque chose en soi-même; c'est ainsi qu'il est dit en Saint Marc, *Jésus connut en lui-même la vertu qui étoit sortie de lui.* La Résurrection Marc
du Seigneur Jésus renferme en elle- 5. 30.
même trois vertus, qui tendent toutes trois à nôtre bien. La premiére est une vertu justifiante, attendu que quand nous la croyons de cœur, elle nous assure, qu'il a pleinement satisfait pour nous; elle est en ce cas un sceau ferme & certain de nôtre réconciliation avec Dieu. La seconde est une vertu vivifiante, comme nous l'avons fait voir plus haut, étant la cause méritoire de nôtre future Résurrection à la vie éternelle; enfin elle renferme une ver-

tu sanctifiante, puis qu'elle nous excite à vivre saintement & religieusement. Sa Résurrection ne nous est pas seulement un principe méritoire, mais aussi elle nous est un éxemple de Sainteté, afin de nous relever par lui & avec lui du péché, pour cheminer en nouveauté de vie. Non seulement elle regarde la Doctrine de nôtre justification, elle va aussi à celle de nôtre sanctification. De même qu'il est ressuscité pour nous, aussi doit-il tous les jours ressusciter en nous, en nous portant fortement à la sainteté de vie. C'est de quoi l'Apôtre félicite les Colossiens quand il leur dit, *vous êtes ressuscitez en lui par la foi de l'efficace de Dieu, qui l'a ressuscité des morts; & lors que vous étiez morts en vos offenses, il vous a vivifiez ensemble avec lui*; c'est dans cette même pensée qu'il les porte à mener une vie céleste, en leur disant, *si donc vous êtes ressuscitez avec Christ, cherchez les choses qui sont en haut, où Christ est assis à la droite de Dieu.* Celui qui ne ressuscite pas avec Jésus Christ en une véritable Sainteté, ne ressuscitera

Col. 2. 12. 13.

Col. 3. 1.

suscitera jamais avec lui en gloire éternelle. Ce n'est pas assez que nous croyons que Christ vit, il faut que nous sentions qu'il vit en nous par la foi. Celui qui n'aura pas de part à la premiére résurrection, ne participera pas à la seconde.

Ainsi, mes Fréres, si vous croyez que le Seigneur Jésus est véritablement ressuscité des morts, souvenez-vous en même tems, qu'il est de vôtre devoir de vous attacher fortement à lui, afin que vous ayant retirez du sepulchre du péché, vous soyez ressuscitez en une véritable Sainteté. L'Epoux crie au Cantique des Cantiques, *Léve-toi, ma* Cant.
grande Amie, ma belle, & t'en viens. 2. 10.
Et Esaïe, *Réveille-toi, réveille-toi,* Es. 51.
léve-toi Jérusalem. Moi-même, au 17.
nom de nôtre Seigneur Jésus, je vous parle à tous en cette sainte journée, & vous adresse les paroles de l'Apôtre. Puis que nous sçavons cela, à sçavoir *qu'il est mainte-* Rom.
nant tems de nous réveiller du sommeil, 13. 11.
puis que maintenant le Salut est plus près de nous, que lors que nous avons crû; La nuit est passée, & le jour est

approché, rejettons donc les œuvres de ténébres, & soyons revêtus des Armes
Eph. 5. 14. *de lumiére. Réveille-toi, toi qui dors, & te réveille des morts, & Christ t'éclairera.*

Voulez-vous sçavoir comment se doit faire en vous cette résurrection spirituelle, qui doit vous servir de fanal, & d'éxemple; apprenez que le Seigneur Jésus n'est ressuscité des morts, qu'après qu'il a été crucifié en chair, & qu'il est mort. Voulez-vous par lui & avec lui ressusciter en une nouvelle vie spirituelle, crucifiez premiérement vôtre propre chair, & mortifiez ses desirs & ses convoitises criminelles. Il
Gal. 5. 24. 14. *faut que le monde vous soit crucifié par lui, & que vous soyez crucifiez au monde. Vous devez sçavoir que vôtre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché fut anéanti; afin*
Rom. 6 6.8.11. *que vous ne serviez plus au péché. Si vous êtes morts avec Christ, vous devez croire que vous vivrez aussi avec lui. Vous devez faire conte que vous êtes morts au péché, & que vous vivez en Dieu en Jésus Christ nôtre Seigneur.* La mort de l'un est la vie de l'autre; la destruction de l'un est la génération

nération de l'autre. Si le vieil Adam meurt en nous, le second Adam, qui est Jésus Christ, vit en nous, & nous pouvons dire avec l'Apôtre, *mais je vis, toutefois non pas moi, mais Christ vit en moi.* Plus la chair s'affoiblit, plus l'esprit se renforce; plus le vieil homme est crucifié, plus le nouvel homme ressuscite; c'est ce que l'Apôtre nous enseigne en parlant de nôtre Batême, *Nous sommes donc ensévelis avec lui en sa mort par le Batême, afin que comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Pére, nous aussi pareillement marchions en nouveauté de vie. Luther* nous en donne une explication dans son petit Catéchisme, lors qu'en parlant du Batême, il demande. *Que signifie donc ce Batême d'eau?* & répondant, il dit, *il signifie que le vieil Adam sera englouti, & mourra en nous avec tous les péchez & les mauvaises convoitises, par une repentance continuelle & un déplaisir d'avoir offensé Dieu, & qu'ainsi le nouvel homme, qui vit éternellement devant Dieu en justice & en sainteté, ressuscitera tous les jours.*

Gal. 2. 20.

Rom. 6. 4.

c 24. Quand le Seigneur Jéſus reſſuſcita des morts, il laiſſa ſes linges
n 20 mortuaires dans le Tombeau. L'Evangéliſte Saint Jean rapporte, que le ſuaire qui avoit été entortillé autour de la tête du Sauveur, n'étoit pas avec les autres linges, mais qu'il étoit ſeul en un lieu à part. Voulez-vous reſſuſciter ſpirituellement de la mort du péché avec vôtre Jéſus, il faut vous dépouiller de tous vos vieux habillemens de péché, je veux dire de vos deſirs, de vos convoitiſes criminelles, de vos méchantes œuvres, de vos mauvaiſes habitudes, & les enſévelir dans le tombeau de l'oubli. Ce ſont des objets hideux devant la face du Seigneur, & qui doivent être cachez, enfouïs, & couverts de terre. La vieille robbe de nôtre chair pécheresse ne ſied pas avec l'habit neuf de la ſainteté, duquel nous devons être revêtus & ornez. Voulez-vous mettre un habit neuf, il faut que vous quittiez le vieux; voulez-vous, ſelon le précepte de Saint Paul, revêtir le Seigneur Jéſus en Sainteté, il faut auparavant vous dépouiller de la

vieille

vieille robbe du péché ; *il faut vous* Eph. 4.
dépouiller du vieil homme, qui se cor- 22 24
rompt par les convoitises qui séduisent, & vous revêtir du nouvel homme créé selon Dieu en Justice & en Sainteté.
Si quelqu'un est en Christ, il est une 2. Cor.
nouvelle Créature ; les choses vieilles sont 5. 17.
passées, voici toutes choses sont faites nouvelles.

Le Seigneur Jésus est ressuscité de grand matin à la pointe du jour. Voulez-vous avec lui & par lui sortir du tombeau du péché, il faut que cela se fasse de bonne heure, & dès le commencement de vôtre vie ; il vous faut de bonne heure mettre la main à l'œuvre. *Ceux qui me chercheront de bonne heure*, dit la Sagesse essentielle du Pére au huitiéme des Proverbes, *me trouveront*. Il falloit dans l'ancienne Alliance offrir les prémices au Seigneur, vouez, sacrifiez à Dieu les prémices de vos ans, & de vôtre force. L'aube du jour de la jeunesse est le tems propre pour la vertu ; Aussitôt qu'*Anne* eut févré Samuel, elle le consacra au Seigneur. Ainsi vous devez de bonne heure vous févrer de

de vos desirs mondains, & vous adonner au service du Seigneur. *L'Aurore*, dit le Proverbe, *est amie des Muses*; Il en est de même dans le Christianisme, le tems le meilleur, & le plus propre pour chercher Dieu, c'est celui de l'aurore de nôtre vie. L'Artisan qui dort la grasse matinée perd l'occasion de gagner. Ce seroit perdre l'occasion de faire vôtre salut, que de demeurer comme enséveli dans le lit de vos convoitises, sans y travailler avec crainte & tremblement. *Bathséba* femme de David, mit de bonne heure son fils *Salomon* entre les mains du Prophete *Nathan*, qui lui donna le nom de Chéri de Dieu, *Jedidiah*. Dieu aime qu'on se donne à lui de bonne heure, qu'on se consacre à son service dès le printems de la vie. Saint Paul louë *Timothée* d'avoir sçû les Saintes Ecritures dès sa jeunesse ἀπὸ βρέφους; Et qu'y a-t-il de plus beau, de plus digne de louange, que d'avoir la parole du Seigneur & sa crainte plantée dans un jeune cœur. Quand la cire est nouvelle, qu'elle

qu'elle est molle, il est facile d'y empreindre une image: de même vous pourrez facilement imprimer dans vos cœurs l'Image de Dieu, quand ils sont encore jeunes, & que le péché ne les a pas encore endurcis. Quand un arbre est jeune on peut facilement le plier & le tourner comme l'on veut, mais quand il est grand qu'il a toute sa force, il rompra plûtôt que de plier. Il en est de même de l'homme; il peut dans sa jeunesse facilement s'accoûtumer au bien, ce qu'il ne pourra plus faire dans sa vieillesse; *de la maniére*, dit Salomon au vingt-deuxiéme des Proverbes, *que l'on aura instruit le jeune enfant au commencement de son train, quand il sera devenu viril, il ne s'en retirera point.* Prov. 22. 6.
Si l'homme est accoûtumé au mal dès sa jeunesse, ô que difficilement il se défera de ses mauvaises habitudes quand il sera avancé en âge! Israël étoit obligé de sacrifier de jeunes bêtes au Seigneur, sacrifiez à vôtre Dieu vos jeunes ans, & vôtre offrande lui sera agréable. *Pensez à vôtre Créateur tandis que vous êtes jeunes, avant que les jours mauvais viennent,*

nent, & que les ans arrivent, desquels vous direz, je n'y prens point plaisir.

Eccl.12. Quand le Seigneur Jésus ressuscita, il se fit un grand tremblement de terre: de même, il faut que vôtre Résurrection spirituelle ne se fasse pas sans tremblement; il faut que vôtre cœur tremble dans le sincére déplaisir de vos fautes passées; il faut que vous trembliez devant Dieu, & devant sa main qui est élevée pour vous punir; il faut travailler à vôtre salut, avec crainte &
Matt. tremblement, suivant la leçon de
28. 2. l'Apôtre aux Philippiens. C'est là
Phil. 2. le signe, c'est la marque de vôtre
12.
Pro.14. sagesse Chrêtienne. *Le Sage*, dit
16. 28. Salomon, *craint & évite le mal*. C'est
14. une marque de vôtre bonheur temporel, & éternel. *Bien-heureux l'homme qui craint toûjours*, dit-il; suivez donc le conseil que *David* vous donne au Pseaume second. *Servez à l'Eternel en crainte, & vous égayez avec tremblement.*

Quand le Seigneur Jésus fut ressuscité, il apparut plusieurs fois à ses Disciples, pour les convaincre de la Vérité de sa Résurrection. Imitez

le

le en ceci ; montrez par vôtre Sainteté de vie que vous vivez en Christ & avec Christ. Il faut que la foi que vous avez au Sauveur ressuscité se fasse voir dans ses œuvres. Il faut que la semence vive de la parole de Dieu qui a été plantée en vous, se fasse voir par les fruits de la Piété. L'Esprit vivifiant de Dieu qui habite en vous, doit vous animer, vous porter au bien. *Montre ta foi par tes Oeuvres*, dit Saint Jaques ; & Saint Paul dans son Epître aux Ephésiens, *il nous a*, dit-il, *vivifiez ensemble avec Christ, & nous a ressuscitez ensemble, & nous a fait asseoir dans les Lieux célestes*, en Jésus Christ. Jaq. 2. 18.

Le Seigneur Jésus a vaincu par sa Résurrection triomphante le Diable, la Mort, le Monde, & l'Enfer. Vous devez aussi vaincre & surmonter généreusement par la force de vôtre foi, fondée sur la Résurrection du Seigneur Jésus, tous ces ennemis spirituels, quand vous en êtes assaillis. *Tout ce qui est né de Dieu*, dit Saint Jean dans sa premiére Epître, *surmonte le monde, & nôtre foi est la victoire qui a vaincu* 1. Jean 5. 4. 1. Pier. 5. 9.

le monde. Vous devez fouler Satan sous vos pieds, & lui *résister en foi*, par ce moyen *vous marcherez sur le Lion & l'Aspic, & vous foulerez*
Ps. 91. 13. *le Lionceau & le Dragon*, selon qu'il est dit au Pseaume quatrevingt-onziéme. Le Seigneur Jésus est ressuscité des morts le troisiéme jour. Il y a trois jours dans la vie que vous devez peser & considérer avec attention; le premier, est celui de vôtre *naissance*, où vous êtes néanmoins morts dans le péché. Le second, est le jour de vôtre *renouvellement de vie* lors que Dieu vous vivifie par sa grace en Christ, & qu'il opére en vous une foi vive: & le troisiéme est celui de vôtre *sanctification*. Celui-ci doit durer toute vôtre vie, afin que *vous*
Rom. 13, 13. *marchiez toûjours honnêtement comme de jour.* L'homme va dès la pointe du jour au travail de sa vocation; si le jour de la grace de Dieu commence à luire dans vôtre ame, & que l'aurore commence à éclairer vôtre cœur, allez donc, travaillez à faire les œuvres de vôtre vocation Chrêtienne, & comme dit le Sau-

veur

veur en Saint Matthieu, *faites que vôtre lumiére reluise devant les hommes, afin que les hommes voyent vos bonnes œuvres, & qu'ils glorifient vôtre Pere qui est au Ciel.* Matt. 5. 16.

Le Seigneur Jésus est véritablement ressuscité, & non en apparence; voulez vous ressusciter avec lui & par lui de la mort du péché, faites-le en effet & en vérité, & non en apparence: ne ressemblez pas à ceux dont parle l'Apôtre, dans sa seconde à Timothée, *qui ont l'apparence de la piété, mais qui en ont renié la force.* 2. Tim. 3. 5. C'est Dieu qui sonde vos cœurs & vos reins, & qui veut que vôtre piété sourde du fond de votre cœur; écoutez ce que dit David au premier des Chroniques, *je connois, mon Dieu, que c'est toi qui sondes les cœurs, & que tu prends plaisir à la Droiture; c'est pourquoi j'ai offert toutes ces choses volontairement, & d'un cœur droit.* 1. Chr. 30. 17. C'est ainsi que Josué exhortoit autrefois le Peuple de Dieu, en lui disant, *maintenant donc craignez l'Eternel, & le servez en intégrité, & en vérité;* C'est Dieu qui prend plaisir à la vérité qui est ca-

chée,

chée, & c'est en Christ qu'est la véritable intégrité. Que vous servira-t-il d'approcher Dieu de vôtre bouche, si vous vous en éloignez de cœur ? Le Diable peut bien paroître dans la forme extérieure de Samuel, mais il ne laisse pas d'être toûjours ce qu'il est. Qu'une débauchée soit vêtuë d'habits précieux, sera-t-elle pour cela moins malhonnête femme ? Il en est de même de l'hypocrisie, elle vous fait paroître des Anges extérieurement, pendant que dans l'intérieur vous êtes Diables; Vous cherchez par ce moyen à tromper Dieu, & vous vous trompez vous-même. *L'Eternel a en abomination l'homme de sang, & le trompeur, mais il réserve pour ceux qui sont droits un état permanent, & il sera le bouclier de ceux qui cheminent en intégrité.*

Ps. 5.7. Pr. 2.7.

Saint Paul parlant de nôtre Sauveur ressuscité dans son Epître aux Romains, dit *que Christ étant ressuscité des morts, ne meurt plus; la mort n'aura plus de domination sur lui.* Si avec le Seigneur Jésus vous êtes ressuscitez de la mort du péché, pre-

nez garde, je vous prie, de ne pas mourrir derechef en péché; ne souffrez pas que la mort spirituelle ait encore domination sur vous. Celui qui est réchappé d'une maladie mortelle, se donnera bien de garde dans la suite d'y retomber volontairement; si le Seigneur vous à vivifiez, s'il vous a ressuscitez en sainteté de vie, prenez garde de rétomber dans vos premiers péchez; *car il vous eût mieux valu n'avoir jamais connu la voye de justice, qu'aprés l'avoir connuë, vous detourner arriére du Saint Commandement qui vous a été donné.* 2. Pier. 2. 9.

Que celui donc, d'entre vous, qui est debout, prenne garde qu'il ne tombe; c'est bien fait de s'attacher aux bonnes choses, & encore mieux de s'y attacher avec quelque persévérance: mais le meilleur c'est d'y persévérer jusques à la fin. Soyez donc constans, persévérez & vous serez sauvez. *Soyez fideles à vôtre Jésus jusques à la mort, & il vous donnera la Couronne de vie*, comme il l'a promis. Apoc. 2. 10.

Enfin le Seigneur est ressuscité des morts avec joye, sa Résurrection a rempli d'allegresse les Cieux & la

Terre; les Anges sont descendus ici-bas pour nous annoncer cette grande joye; les Disciples furent réjouïs quand ils virent le Seigneur. Il en sera de même de vôtre résurrection spirituelle de la mort du péché; par ce moyen vous remplirez de joye les Cieux & la Terre: Mais vous ressentirez en vous-mêmes la plus grande partie de cette joye lors que vous posséderez la paix de Dieu en vôtre ame. C'est aprés cette joye que David soûpire, quand il dit, *fais-moi entendre joye & allegresse, & que les os que tu as brisez se rejouïssent.* (Ps. 51. 10.) Le jour de vôtre résurrection spirituelle sera pour vous le plus grand jour de joye, la plus grande fête que vous pourrez célébrer au monde. Ce jour sera pour vous un jour de Noël, un jour où le Seigneur Jésus sera spirituellement conçû, né & transformé en vous-mêmes; Ce sera pour vous un jour de nouvel an, un jour où vous serez faits de nouvelles Créatures en Christ, où vous commencerez à cheminer en nouveauté de vie, & où vous chercherez, par une circoncision spirituelle, (Deut. 10. 16.)
à

à rejetter le prépuce de vôtre cœur. Ce jour sera pour vous un jour de Purification; avec la Sainte Vierge Mére; vous vous présenterez devant le Seigneur, vous vous offrirez à lui pour le servir, & lui obéïr avec une ame pure & sainte. Vous ferez en ce jour la Fête de vôtre transfiguration, comme le Sauveur sur la Sainte Montagne; car *vous serez transformez en la même Image de gloire en gloire.* Ce sera alors que vous célébrerez le mieux vôtre Pâque, lors qu'avec vôtre Jésus vous ressusciterez véritablement de la mort du Péché, pour être éclairez de lui de plus en plus. Ce jour sera pour vous un jour d'Ascension; car étant devenus Domestiques du Ciel, vos soûpirs s'éléveront jusques au Ciel. Vous chercherez pendant vôtre vie les choses qui sont en haut, où Christ est assis à la Dextre de Dieu; Disans avec l'Apôtre, *Nôtre conversation est celle des Bourgeois des Cieux.* Vous célébrerez en ce jour une joyeuse Pentecôte. Le Saint Esprit descendra sur vous, il habitera en vos cœurs, il vous conduira, il vous gouvernera.

Matt. 17. 12. & suiv.

2. Cor. 3. 18.

Eph. 5. 14.

Phil. 3. 20.

nera, & vous ressuscitera incessamment en sainteté de vie. Aprés cela viendra la fête des Anges, car ces *Esprits bien-heureux se ré-*
Luc 15 *jouïssent dans le Ciel de la conversion d'un Pé-*
10. *cheur*, comme il est dit en Saint Luc. Ils voyent que par vôtre conversion le nom de Dieu est sanctifié, que son Royaume de Grace est étendu, que sa volonté s'accomplit sur la terre. Par ce moyen vous devenez leurs Amis, & Serviteurs avec eux d'un même maître. Ils se réjouïssent de ce que comme une proye échappée de la dent du Lion infernal vous êtes faits Citoyens des Cieux. Enfin, & Dieu & les Hommes se réjouïront, & feront éclater leur joye quand ils vous verront ressuscitez du tombeau du péché. Vos Amis & vos Voisins, se réjouïront avec vous quand il sçauront que le Pasteur de vôtre Ame vous aura retrouvez,
Luc 15. vous qui étiez comme des Brebis perduës. Dieu vôtre Pére Céleste ira au devant de vous avec joye, comme au devant de l'enfant prodigue qui étoit perdu, & qu'il aura retrouvé; il vous serrera étroitement dans les bras de sa Charité, il vous baisera des baisers de sa bouche; il accomplira en vous sa promesse, promesse qu'il avoit faite autrefois à Israël. *L'Eternel ton Dieu se retournera pour s'éjouïr sur toi en bien, ainsi qu'il s'est éjouï sur tes péres*, & selon sa parole, *on t'appellera mon bon plaisir en elle, & ta terre, la Mariée.* Veuille ce Grand Dieu faire que moi & vous tous puissions causer à Lui, à nôtre Prochain, & à nous-mêmes, une pareille joye, en vertu de la triomphante Résurrection de Jésus Christ son Fils. AMEN.

LA VIE
DE
B. DE SPINOSA,
TIRÉE DES ECRITS
DE CE
FAMEUX PHILOSOPHE,

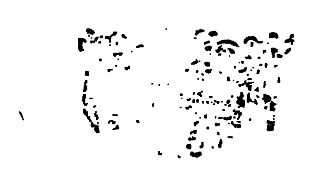
Et du témoignage de plusieurs Personnes dignes de foi, qui l'ont connu particuliérement.

Par JEAN COLERUS, *Ministre de l'Eglise Luthérienne de la Haye.*



A LA HAYE,
Chez T. JOHNSON, Marchand Libraire, dans le Pooten.

M. DCC. VI.



VIE DE SPINOSA.

SPINOSA ce Philosophe, dont le nom fait tant de bruit dans le monde, étoit Juif d'origine. Ses parens, peu de tems après sa naissance, le nommérent *Baruch*. Mais ayant dans la suite abandonné le Judaïsme, il changea lui-même son nom, & se donna celui de *Be-*

noît dans ſes Ecrits & dans les Lettres qu'il ſigna. Il naquit à Amſterdam le 24. Novembre en l'année 1632. Ce qu'on dit ordinairement & qu'on a même écrit, qu'il étoit pauvre & de baſſe extraction, n'eſt pas véritable : ſes Parens Juifs Portugais, honnêtes gens, & à leur aiſe, étoient Marchands à Amſterdam, où ils demeuroient ſur le Burgwal dans une aſſez belle maiſon, près de la vieille Synagogue Portugaiſe. Ses maniéres d'ailleurs civiles & honnêtes, ſes proches & alliez, gens accommodez, & les biens laiſſez par ſes Pére & Mére, font foi que ſa race auſ-

si-bien que son Education étoient au dessus du commun. *Samuel Carceris* Juif Portugais épousa la plus jeune de ses deux sœurs. L'aînée s'appelloit Rebéca, & la cadette Miriam de Spinosa, dont le Fils *Daniel Carceris*, neveu de Benoît de Spinosa, se porta pour l'un de ses héritiers après sa mort. Ce qui paroît par un Acte passé devant le Notaire *Libertus Loef*, le 30. Mars 1677. en forme de Procuration adressée à *Henri vander Spyck*, chez qui Spinosa logeoit lors de son décès.

Ses premiéres Etudes.

SPinosa fit voir dès son enfance, & encore mieux ensuite dans sa jeunesse, que la Nature ne lui avoit pas été ingrate. On reconnut aisément qu'il avoit l'imagination vive, & l'esprit extrémement prompt & pénétrant. Comme il avoit beaucoup d'envie de bien apprendre la Langue Latine, on lui donna d'abord pour Maître un Allemand. Pour se perfectionner ensuite dans cette Langue, il se servit du fameux *François Van-den Ende* qui la montroit alors à Amsterdam, & y éxerçoit

en même tems la profession de Médecin. Cet homme enseignoit avec beaucoup de succès & de réputation; de sorte que les plus riches Marchands de la Ville lui confiérent l'instruction de leurs enfans, avant qu'on eût reconnu qu'il montroit à ses Disciples autre chose que le Latin. Car on découvrit enfin qu'il répandoit dans l'esprit de ces jeunes gens les premiéres semences de l'Athéïsme. C'est un fait que je pourrois prouver s'il en étoit besoin, par le témoignage de plusieurs gens d'honneur qui vivent encore, & dont quelques-uns ont rempli la Charge d'Ancien dans nôtre Eglise

d'Amsterdam ; & en ont fait les fonctions avec édification. Ces bonnes ames ne se lassent point de benir la mémoire de leurs parens, qui les ont arrachez encore à tems de l'école de Satan, en les tirant des mains d'un Maître si pernicieux & si impie.

Vanden Ende avoit une Fille unique qui possédoit elle-même la Langue Latine si parfaitement, aussi-bien que la Musique, qu'elle étoit capable d'instruire les Ecoliers de son pére en son absence, & de leur donner leçon. Comme *Spinosa* avoit occasion de la voir & de lui parler très souvent, il en devint amoureux;

&

& il a souvent avoué qu'il avoit eu dessein de l'épouser. Ce n'est pas qu'elle fût des plus belles ni des mieux faites; mais elle avoit beaucoup d'esprit, de capacité, & d'enjouëment; ce qui avoit touché le cœur de *Spinosa*, aussi-bien que d'un autre Disciple de *Van den Ende* nommé *Kerkering* natif de Hambourg. Celui-ci s'apperçût bien-tôt qu'il avoit un Rival, & ne manqua pas d'en devenir jaloux. Ce qui l'obligea à redoubler ses soins, & ses assiduitez auprès de sa Maîtresse. Il le fit avec succès; Quoi que le present qu'il avoit fait auparavant à cette fille d'un co-

Vanden Ende avoit tâché de faire soûlever les Peuples d'une des Provinces de France, qui par ce moyen espéroient rentrer dans la jouïssance de leurs anciens Priviléges; en quoi il avoit ses vûës de son côté, qu'il songeoit à delivrer les Provinces-Unies de l'oppréssion où elles étoient alors, en donnant assez d'occupation au Roi de France en son propre Païs, pour être obligé d'y employer une grande partie de ses forces. Que c'étoit pour faciliter l'éxécution de ce dessein qu'on avoit fait équiper quelques Vaisseaux, qui cependant arrivérent trop tard. Quoi qu'il en soit, *Vanden Ende* fût éxé-

cuté ; mais s'il eût attenté à la vie du Dauphin, il eût apparemment expié son crime d'une autre maniére & par un supplice plus rigoureux.

Spinosa s'attache à l'étude de la Théologie, qu'il quitte pour étudier à fond la Physique.

APrès avoir bien appris la Langue Latine, *Spinosa* se proposa l'étude de la Théologie, & s'y atacha pendant quelques années. Cependant, quoi qu'il eût déja beaucoup d'esprit & de jugement, l'un & l'autre se fortifioient encore de jour à autre. De sorte que se trouvant

plus

plus de disposition à la recherche des productions & des causes naturelles, il abandonna la Théologie pour s'attacher entiérement à la Physique. Il délibéra long tems sur le choix qu'il devoit faire d'un Maître, dont les écrits lui pûssent servir de guide dans le dessein où il étoit. Mais enfin, les Oeuvres de *Descartes* étant tombées entre ses mains il les lut avec avidité; Et dans la suite il a souvent déclaré, que c'étoit de là qu'il avoit puisé ce qu'il avoit de connoissance en Philosophie. Il étoit charmé de cette maxime de *Descartes*, qui établit qu'on ne doit jamais rien recevoir

pour

pour véritable, qui n'ait été auparavant prouvé par de bonnes & solides raisons. Il en tira cette conséquence, que la Doctrine & les Principes ridicules des Rabins Juifs, ne pouvoient être admis par un homme de bon sens : Puis que ces principes sont établis uniquement sur l'autorité des Rabins mêmes, sans que ce qu'ils enseignent vienne de Dieu, comme ils le prétendent à la vérité; mais sans fondement, & sans la moindre apparence de raison.

Il fut dès lors fort réservé avec les Docteurs Juifs, dont il évita le commerce autant qu'il lui fut possible; on le vit

rarement dans leurs Synagogues, où il ne se trouvoit que par maniére d'aquit, ce qui les irrita extrêmement contre lui; car ils ne doutoient point qu il ne dût bien-tôt les abandonner, & se faire Chrétien. Cependant, à dire la vérité, il n'a jamais embrassé le Christianisme, ni reçû le Saint Batême; Et quoi qu'il ait eu de fréquentes conversations depuis sa desertion du Judaïsme avec quelques sçavans Mennonites, aussi-bien qu'avec les personnes les plus éclairées des autres Sectes Chrêtiennes, il ne s'est pourtant jamais déclaré pour aucune, & n'en a jamais fait profession.

Le Sieur *François Halma*, dans la Vie de Spinoſa qu'il a traduite en Flamand rapporte page 6. 7. 8., que les Juifs lui offrirent une Penſion peu de tems avant ſa deſertion pour l'engager à reſter parmi eux; ſans diſcontinuer de ſe faire voir de tems en tems dans leurs Synagogues. C'eſt auſſi ce que *Spinoſa* lui-même a ſouvent affirmé au Sieur *Vander Spyck* ſon Hôte, auſſi-bien qu'à d'autres, ajoûtant que les Rabins avoient fixé la Penſion qu'ils lui deſtinoient à 1000. florins; mais il proteſtoit enſuite que quand ils lui euſſent offert dix fois autant, il n'eût pas ac-

cepté leurs offres, ni fréquenté leurs Assemblées par un semblable motif ; parce qu'il n'étoit pas hypocrite, & qu'il ne recherchoit que la Vérité. Monsieur *Bayle* rapporte en outre, qu'il lui arriva un jour d'être attaqué par un Juif au sortir de la Comédie, qu'il en reçût un coup de couteau au visage ; & quoi que la playe ne fût pas dangereuse, *Spinosa* voyoit pourtant que le dessein du Juif avoit été de le tuer. Mais l'Hôte de *Spinosa*, aussi-bien que sa femme, qui tous deux vivent encore, m'ont rapporté ce fait tout autrement. Ils le tiennent de la bouche de *Spinosa* même, qui

leur a ſouvent raconté qu'un ſoir ſortant de la vieille Synagogue Portugaiſe, il vid quelqu'un auprès de lui le poignard à la main, ce qui l'ayant obligé à ſe tenir ſur ſes gardes & à s'écarter, il évita le coup qui porta ſeulement dans ſes habits. Il gardoit encore alors le juſtaucorps percé du coup, en mémoire de cet événement. Cependant, ne ſe croyant plus aſſez en ſûreté à Amſterdam, il ne ſongeoit qu'à ſe retirer en quelqu'autre lieu à la premiére occaſion. Car il vouloit d'ailleurs pourſuivre ſes études & ſes méditations Phyſiques, dans quelque retraite paiſible & éloignée du bruit.

Les Juifs l'excommunient.

IL s'étoit à peine séparé des Juifs & de leur Communion, qu'ils le poursuivirent Juridiquement selon leurs Loix Ecclésiastiques, & l'excommuniérent. Il a avoué plusieurs fois que la chose s'étoit ainsi passée, & déclaré que depuis il avoit rompu toute liaison & tout commerce avec eux. C'est aussi ce dont Mr. *Bayle* convient aussi-bien que le Docteur *Musæus*. Des Juifs d'Amsterdam qui ont très bien connu *Spinosa*, m'ont pareillement confirmé la vérité de ce fait, ajoûtant que c'étoit le

vieux *Chacham Abuabb*, Rabin alors de grande réputation parmi eux, qui avoit prononcé publiquement la Sentence d'excommunication. J'ai sollicité inutilement les fils de ce vieux Rabin de me communiquer cette Sentence; ils s'en sont excusez sur ce qu'ils ne l'avoient pas trouvée parmi les papiers de leur Pére; quoi qu'il me fût aisé de voir qu'ils n'avoient pas envie de s'en dessaisir, ni de la communiquer à personne.

Il m'est arrivé ici à la Haye de demander un jour à un sçavant Juif, quel étoit le Formulaire dont on se servoit pour interdire ou excommunier un

Apoſtat. J'en eus pour réponſe, qu'on le pouvoit lire dans les écrits de *Maimonides*, au Traité *Hilcoth Thalmud Thorah* chap. 7. ℣. 2., & qu'il étoit conçû en peu de paroles. Cependant, c'eſt le ſentiment commun des Interprétes de l'Ecriture, qu'il y avoit trois ſortes d'Excommunication parmi les anciens Juifs; quoi que ce ſentiment ne ſoit pas ſuivi par le ſçavant *Jean Seldenus* qui n'en établit que deux dans ſon Traité du Sannedrin des anciens Hébreux liv. 1. chap. 7. pag. 64. Ils nommoient *Niddui* la premiére eſpéce d'Excommunication qu'ils partageoient en deux

bran-

branches. Premiérement on séparoit le coupable & on lui fermoit l'entrée de la Synagogue pour une semaine, après lui avoir fait auparavant une sévére réprimande, & l'avoir fortement exhorté à se repentir & à se mettre en état d'obtenir le pardon de sa faute. A quoi n'ayant pas satisfait, on lui donnoit encore trente jours ou un mois pour rentrer en lui-même.

Pendant ce tems-là il lui étoit défendu d'approcher personne plus près de huit ou dix pas; & personne n'osoit non plus avoir aucun commerce avec lui, excepté ceux qui lui apportoient à boire & à manger;

ger ; & cette Interdiction étoit nommée l'Excommunication mineure. Mr. *Hofman* dans son *Lexicon* Tom. 2. pag. 213. ajoûte qu'il étoit défendu à un chacun de boire & manger avec un tel homme, ou de se laver dans un même bain. Qu'il pouvoit cependant, s'il vouloit, se trouver aux Assemblées pour y écouter seulement, & pour s'instruire. Mais si pendant ce terme d'un mois il lui naissoit un fils, on lui refusoit la Circoncision: Et si cet enfant venoit à mourrir, il n'étoit pas permis de le pleurer, ni d'en témoigner aucun deuil; au contraire, pour marque d'u-

ne éternelle infamie, ils couvroient d'un monceau de pierres le lieu où il étoit inhumé, ou bien ils y rouloient une seule pierre extrêmement grosse dont ce même lieu étoit couvert.

Mr. *Goerée* dans son Livre intitulé *Antiquitez Judaïques* Tom. 1. pag. 641., soûtient que parmi les Hébreux personne n'a jamais été puni d'une Interdiction ou Excommunication particuliére, n'y ayant rien de semblable parmi eux qui fût en usage; mais presque tous les Interprétes des Saintes Ecritures enseignent le contraire; & on en trouvera peu, soit Juifs ou

Chrêtiens ; qui approuvent son sentiment.

La seconde espéce d'Interdiction ou Excommunication étoit appellée *Cherem*. C'étoit un banissement de la Synagogue accompagné d'horribles Malédictions prises pour la plûpart du Deutéronome chap. 28. ; c'est là le sentiment du Docteur *Dilherr* ; qu'il explique au long au 2. Tom. *Disp. Re. & Philolog.* page 319. Le sçavant *Lightfoot* sur la premiére Epître aux Corinthiens 5. 5. , au 2. tom. de ses œuvres pag. 890. , enseigne que cette Interdiction ou Banissement étoit mise autre-*fois* en usage, lors que le ter-

me de trente jours expiré, le coupable ne se présentoit point pour reconnoître sa faute ; & c'est là, selon son sentiment, la seconde branche de l'Interdiction ou Excommunication mineure. Les Malédictions qui y étoient insérées étoient tirées de la Loi de Moïse, & elles étoient prononcées solennellement contre le coupable, en présence des Juifs dans une de leurs Assemblées publiques. On allumoit alors des cierges ou chandelles qui brûloient pendant tout le tems que duroit la lecture de la Sentence d'excommunication, laquelle étant finie, le Rabin éteignoit les cierges, pour mar-

marquer par là que ce malheureux homme étoit abandonné à son sens réprouvé & entiérement privé de la lumiére Divine. Après une pareille interdiction, il n'étoit pas permis au coupable de se trouver aux Assemblées même pour s'instruire & pour écouter. Cependant on lui donnoit encore un nouveau delai d'un mois, qui s'étendoit ensuite jusqu'à deux & trois, dans l'espérance qu'il pourroit rentrer en lui-même, & demander pardon de ses fautes; mais lors qu'il n'en vouloit rien faire, on fulminoit enfin la troisiéme & derniére Excommu-

nication.

C'eſt cette troiſiéme ſorte d'excommunication qu'ils appelloient *Schammatha*. C'étoit une interdiction ou baniſſement de leurs Aſſemblées ou Synagogues, ſans eſpérance d'y pouvoir jamais rentrer. C'étoit auſſi ce qu'ils appelloient d'un nom particulier leur *Grand Anathême*, ou Baniſſement. Quand les Rabins le publioient dans l'Aſſemblée, ils avoient dans les premiers tems accoûtumé de ſonner du cornet pour répandre ainſi une plus grande terreur dans l'eſprit des aſſiſtans. Par cette Excommuni-

cation

cation le criminel étoit privé de toute aide & assistance de la part des hommes, aussi-bien que des secours de la grace & de la miséricorde de Dieu; abandonné à ses jugemens les plus sévéres, & livré pour jamais à une ruine & une condamnation inévitable. Plusieurs estiment que cette Excommunication est la même que celle dont il est fait mention en la premiére Epître aux Cor. ch. 16. v. 22., où l'Apôtre la nomme *Maranatha.* Voici le passage, *s'il y a quelqu'un qui n'aime pas le Seigneur Jésus, qu'il soit Anathême Maharam Motha*, ou *Maranatha*, c'est à dire, qu'il

soit

ſoit anathême, ou excommunié à jamais, ou, ſuivant l'explication de quelques autres; le Seigneur vient, à ſçavoir pour juger cet excommunié & pour le punir. Les Juifs avancent que le bien-heureux *Enoch* eſt l'Auteur de cette excommunication, & que c'eſt de lui qu'ils la tiennent, & qu'elle a paſſé juſqu'à eux par une Tradition certaine & incontestable.

A l'égard des raiſons pour leſquelles quelqu'un pouvoit être excommunié, les Docteurs Juifs en rapportent deux principales, ſuivant le témoignage de *Lightfoot* au lieu même que nous avons cité; à

ſça-

sçavoir pour dettes, ou à cause d'une vie libertine & Epicurienne.

On étoit excommunié pour dettes, lors que le Debiteur condamné par le Juge à payer, refusoit cependant de satisfaire à ses Créanciers; On l'étoit pareillement pour mener une vie licentieuse & Epicurienne, quand on étoit convaincu d'être blasphêmateur, idolatre, violateur du Sabath, ou deserteur de la Religion & du Service de Dieu. Car au Traité du Talmud Sanhedrin fol. 99., un Epicurien est défini un homme qui n'a que du mépris pour la Parole de Dieu, & pour les enseignemens des

sages,

Sages, qui les tourne en ridicule, & qui ne se sert de sa langue, que pour proférer des choses mauvaises contre la Majesté Divine.

Ils n'accordoient aucun delai à un tel homme. Il encouroit l'Excommunication qu'on fulminoit aussi-tôt contre lui. D'abord il étoit nommé & cité le premier jour de la semaine, par le Portier de la Synagogue. Et comme il refusoit ordinairement de comparoître; celui qui l'avoit cité en faisoit publiquement son rapport en ces termes; *j'ai, par ordre du Directeur de l'Ecole, cité N. N. qui n'a pas*

répondu à la citation, ni voulu comparoître. On procédoit alors par écrit à la Sentence d'Excommunication, qui étoit après ſignifiée au Criminel, & ſervoit d'Acte d'interdiction ou baniſſement, dont chacun pouvoit tirer copie en payant. Mais s'il arrivoit qu'il comparût, & qu'il perſévérât néanmoins dans ſes ſentimens avec opiniâtreté, ſon Excommunication lui étoit ſeulement prononcée de bouche, à quoi les aſſiſtans joignoient encore l'affront de le bafouer & de le montrer au doigt.

Outre ces deux cauſes d'Excommunication, le ſçavant

Lightfoot, au lieu ci-devant cité, en rapporte encore vingt-quatre autres, tirées des écrits des anciens Juifs ; mais ce qu'il dit sur ce sujet nous méneroit trop loin, & est d'une trop grande étendue pour être inséré ici.

Enfin, à l'égard du Formulaire dont ils usoient dans les Sentences d'excommunication publiées de bouche, ou exprimées par écrit ; voici ce qu'en dit le Docteur *Seldenus* au lieu déja cité pag. 59., & qu'il a tiré des écrits de *Maimonides*. On énonçoit premiérement le crime de l'Accusé, ou ce qui avoit donné lieu à la poursuite qu'on faisoit

contre lui ; à quoi on joignoit ensuite ces Malédictions conçûës en peu de paroles. *Cet homme, N. N. soit excommunié de l'Excommunication Niddui, Cherem, ou Schammatha ; qu'il soit séparé, bani, ou entiérement extirpé du milieu de nous.*

J'ai long tems cherché quelqu'un des Formulaires dont les Juifs usoient dans ces sortes d'Excommunications ; mais ç'a été inutilement ; il n'y a point eu de Juif qui ait pû ou voulu m'en communiquer aucun. Mais enfin, le sçavant *Mr. Surenhusius* Professeur des Langues Orientales, dans l'Ecole Illustre d'Amsterdam, &

& qui a une parfaite connoissance des coûtumes & des écrits des Juifs, m'a mis en main le Formulaire de l'Excommunication ordinaire & générale dont ils se servent pour retrancher de leur Corps tous ceux qui vivent mal & desobéïssent à la Loi. Il est tiré du Cérémonial des Juifs nommé *Colbo*, & il me l'a donné traduit en Latin. On peut cependant le lire dans Seldenus page 524. liv. 4. chap. 7. de son Traité *de jure naturæ & gentium.* Nous avons jugé à propos de le traduire & de l'insérer ici pour la satisfaction du Lecteur.

Formulaire d'excommunication générale en usage parmi les Juifs.

SUivant ce qui a été arrêté au Conseil des Anges & jugé définitivement dans l'Assemblée des Saints, nous rejettons, banissons, déclarons maudits & excommuniez, selon la volonté de Dieu & de son Eglise, en vertu du Livre de la Loi & des six cens treize Préceptes qui y sont contenus; nous prononçons le même Interdit dont usa Josué à l'égard de la Ville de Jéricho; la même Malédiction dont Elisée maudit ces en-

enfans badins & insolens, aussi-bien que son serviteur *Gehasi*; le même Anathême dont usa *Barak* à l'égard de *Meros*; la même Excommunication dont usoient anciennement les Membres du grand Conseil, & que *Jehuda* fils *d'Ezéchiel* fulmina aussi contre son serviteur, comme il est marqué dans le *Gemarat* au titre *Keduschin* pag. 70. Enfin, sans excepter aucune des Malédictions, des Anathêmes, des Intérdits, des Excommunications, qui ont été fulminées depuis le tems de *Moïse* nôtre Législateur, jusqu'au jour présent; nous les prononçons toutes au

nom *d'Achtbariel* qui eſt auſſi nommé *Iah*, le Seigneur des Batailles ; au nom du grand Prince *Michel* ; au nom de *Metatteron*, dont le nom eſt ſemblable à celui de ſon Maître ; au nom de *Sardaliphon* dont l'occupation ordinaire eſt de preſenter à ſon Maître des fleurs & des guirlandes, c'eſt à dire, d'offrir les Priéres des Enfans d'Iſraël devant le Trône de Dieu ; En ce nom enfin qui comprend quarante-deux Lettres, c'eſt à ſçavoir,

Au nom de celui qui eſt apparu à *Moiſe* dans le Buiſſon. En ce nom, par lequel le même *Moiſe* a ouvert & fendu les eaux de la Mer Rouge ;

au nom de celui qui a dit, *Je suis celui qui suis, & qui serai*; par les profondeurs mystérieuses du grand nom de Dieu *JEHOVA*; par ses saints Commandemens gravez dans les deux Tables de la Loi; au nom du *Seigneur* enfin le *Dieu des Batailles*, qui repose au dessus des Chérubins; au nom des *Globes*, des *Rouës*, & des *Bêtes* mystérieuses, qu'*Ezéchiel* a vûës; au nom de tous les saints *Anges* qui assistent devant le *Très-haut*, toûjours prêts à éxécuter ses ordres; nous excommunions tous & un chacun des Enfans d'Israël, fils & filles, qui en quelque maniére viole volon-

tairement même un seul des Commandemens de l'Eglise, lesquels doivent être observez religieusement & avec le plus grand respect. Qu'il soit maudit par l'Eternel le Dieu d'Israël qui est assis au dessus des Chérubins, dont le Nom Saint & redoutable fut prononcé par le Souverain Pontife au grand jour de propitiation. Qu'il soit maudit dans le Ciel & sur la terre, de la bouche même du Dieu tout puissant. Qu'il soit maudit au nom du grand Prince *Michel*; au nom de *Metatteron* dont le nom est tout semblable à celui de son Maître (les lettres de ce mot *Metat-*

teron produiſent le même nombre que le mot *Schadai* le *Tout-puiſſant*, à ſçavoir trois cens quatorze.) Qu'il ſoit maudit au nom *d'Achtariel Jah* qui préſide aux Batailles de par *l'Eternel*; au nom de ces *Bêtes* ſaintes & *Rouës* myſtérieuſes; qu'il ſoit maudit de la propre bouche des *Séraphins*; qu'il ſoit enfin maudit au nom de ces *Anges* adminiſtrateurs qui ſont toûjours preſens devant Dieu pour le ſervir en toute ſainteté & pureté.

Eſt-il né en *Niſan* (Mars) Mois dont la direction eſt aſſignée à *Uriel*, & aux Anges de ſa bande? Qu'il ſoit maudit

dit de la bouche *d'Uriel* & de la bouche des Anges dont il eſt le Chef.

Eſt-il né en *Ijar* (Avril) Mois dont la direction eſt aſſignée à l'Ange *Zephaniel* & aux Anges de ſa bande ? Qu'il ſoit maudit de la bouche de *Zephaniel*, & de la bouche de tous les Anges dont il eſt le Chef.

Eſt-il né dans le mois *Sivan* (Mai) dont l'Ange qui en a la direction s'appelle *Amniel* ? Qu'il ſoit maudit de la bouche *d'Amniel*, & de la bouche de tous les Anges de ſa bande.

Eſt-il né en *Thamnus* (Juin) Mois dont la direction eſt aſ-

gnée

signée à l'Ange *Peniel*, Qu'il soit maudit de la bouche de *Peniel*, & de la bouche de tous les Anges dont il est le Chef.

Est-il né dans le mois *Abh* (Juillet) dont la direction est assignée à l'Ange *Barkiel*, & à ceux de sa bande? Qu'il soit maudit de la bouche de *Barkiel*, & de la bouche de tous les Anges dont il est le Chef.

Est-il né dans le mois nommé *Elul* (Août) dont la direction est assignée à l'Ange *Periel*, & aux Anges de sa bande? Qu'il soit maudit de la bouche de *Periel*, & de la bouche de tous les Anges dont il est le Chef.

Est-

Est-il né en *Tisri* (Septembre) Mois dont la direction est commise à *Zuriel*, & aux Anges de sa bande ? Qu'il soit maudit de la bouche de *Zuriel*, & de la bouche de tous les Anges dont il est le Chef.

Est-il né dans le mois nommé *Marchesch* (Octobre) dont la direction est commise à *Zachariel*, & aux Anges de sa bande ? Qu'il soit maudit de la bouche de *Zachariel*, & de la bouche de tous les Anges dont il est le Chef.

Est-il né en *Hisleu* (Novembre) Mois dont la direction est assignée à l'Ange *Adoniel*, & à ceux de sa bande ? Qu'il soit maudit de la bouche-

bouche *d'Adoniel*, & de la bouche des Anges dont il est le Chef.

Est-il né en *Tevat* (Décembre) Mois dont la direction est commise à l'Ange *Anaël*, & aux Anges de sa bande ? Qu'il soit maudit de la bouche *d'Anaël*, & de la bouche des Anges dont il est le Chef.

Est-il né en *Schevat* (Janvier) Mois dont la direction est assignée à l'Ange *Gabriel*, & à ceux de sa bande ? Qu'il soit maudit de la bouche de *Gabriel*, & de la bouche des Anges dont il est le Chef.

Est-il né en *Adar* (Février) Mois dont la direction est assignée

ſignée à l'Ange *Rumiel*, & à ceux de ſa bande ? Qu'il ſoit maudit de la bouche de *Rumiel*, & de la bouche de tous les Anges dont il eſt le Chef.

Qu'il ſoit maudit de la bouche des ſept *Anges* qui préſident ſur les ſept jours de la ſemaine, & de la bouche de tous les Anges qui les ſuivent & combattent ſous leurs Enſeignes. Qu'il ſoit maudit de la bouche des quatre *Anges* qui ſont établis pour préſider ſur les quatre Saiſons de l'année, & de la bouche de tous les Anges qui les ſuivent & combattent ſous leurs Enſeignes. Qu'il ſoit maudit de la bouche des ſept principaux.

Qu'il

Qu'il soit maudit de la bouche du Prince de la Loi, qui s'appelle *Couronne & Sceau*. Qu'il soit maudit en un mot de la bouche du Dieu fort, puissant, & redoutable. Nous supplions ce grand Dieu de confondre un tel homme, & de hâter le jour de sa chute & de sa destruction. Dieu, le Dieu des Esprits vueille l'abaisser au dessous de toute chair, l'extirper, le perdre, l'exterminer, & l'anéantir. Les jugemens secrets du Seigneur, l'orage & les vents les plus contagieux doivent tomber sur la tête des impies; Les Anges exterminateurs doivent fondre sur eux. De

quelque côté que se tourne l'impie il ne trouvera jamais que contradiction, obstacle, & malédiction. Son ame, à sa mort, abandonnera son corps, livrée aux plus vifs sentimens d'effroi, d'horreur & d'angoisse. Il lui sera alors impossible d'éviter le coup du trépas, & les jugemens de Dieu. Que Dieu fasse tomber sur lui les maux les plus aigus & les plus violens. Qu'il périsse par l'épée, d'une fiévre ardente, de consomption, desseché par le feu au dedans, & couvert de lépre & d'apostumes au dehors. Que Dieu le poursuive jusqu'à-ce qu'il soit entiérement détruit & extermi-

né.

né. L'impie aura le ſein percé de ſa propre épée ; ſon arc ſera briſé ; il ſera comme la paille qui ſert de jouët au vent, & l'Ange du Seigneur le chaſſera & le fera fuir de toutes parts. L'Ange du Seigneur le pourſuivra dans l'obſcurité, dans les lieux gliſſans, où ſont les ſentiers du méchant & ſes iſſuës. Sa ruine arrivera lors qu'il s'y attendra le moins. Il ſe verra pris au piége qu'il avoit lui-même tendu en ſecret. Chaſſé de deſſus la face de la terre, il paſſera de la lumiére aux tenébres éternelles. L'opreſſion & l'angoiſſe le ſaiſiront de toutes parts. Ses yeux verront ſa con-

damnation. Il boira la coupe de l'indignation de l'Eternel, dont la malédiction le couvrira comme ses propres vêtemens. La terre l'engloutira. Dieu l'exterminera & lui fermera à jamais l'entrée de sa maison. Que Dieu ne lui pardonne jamais ses péchez. Que la colére & l'indignation du Seigneur l'environnent, & fument à jamais sur sa tête. Que toutes les malédictions contenuës au Livre de la Loi reposent sur lui. Que Dieu l'efface de son Livre, le sépare à sa ruine de toutes les tribus d'Israël; Et lui donne pour son partage toutes les malédictions exprimées au Livre de la Loi.

Mais vous qui êtes encore aujourd'hui vivans, attachez-vous à servir le Seigneur vôtre Dieu, qui a beni Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, Aaron, David, Salomon, les Prophetes d'Israël, & tant de gens de bien répandus parmi les Gentils. Qu'il plaise à ce grand Dieu de répandre ses bénédictions sur cette sainte Assemblée, aussi-bien que sur les autres saintes Assemblées & les Membres qui les composent. Dieu veuille les prendre tous en sa sainte garde, excepté celui-là seul qui viole nôtre presente déclaration, les préserver en ses grandes compassions, & les delivrer

de toute ſorte de miſére & d'oppreſſion. Dieu leur accorde à tous une longue ſuite d'années ; qu'il béniſſe & faſſe réüſſir toutes leurs entrepriſes ; Puiſſe enfin ce grand Dieu, leur accorder bien-tôt cette grande delivrance qu'ils attendent avec tout Iſraël. Et ainſi s'accompliſſe ſa volonté & ſon bon plaiſir. Amen.

Spinoſa s'étant ſéparé ouvertement des Juifs, dont il avoit auparavant irrité les Docteurs en les contrediſant, & découvrant leurs fourberies ridicules, on ne doit pas s'étonner s'ils le firent paſſer pour un blaſphêmateur, un en-

ennemi de la Loi de Dieu, & un Apoſtat, qui ne s'étoit retiré du milieu d'eux, que pour ſe jetter entre les bras des infideles ; Et il ne faut pas douter qu'ils n'ayent fulminé contre lui la plus terrible des Excommunications. C'eſt auſſi ce qui m'a été confirmé par un ſçavant Juif, qui m'a aſſuré qu'au cas que *Spinoſa* ait été excommunié, c'étoit certainement l'Anathême *Schammatha*, qu'on avoit prononcé contre lui. Mais *Spinoſa* n'étant pas preſent à cette cérémonie, on mit par écrit ſa Sentence d'excommunication, dont copie lui fut ſignifiée. Il proteſta contre cet acte d'Ex-

communication & y fit une réponſe en Eſpagnol qui fut adreſſée aux Rabins, & qu'ils reçûrent comme nous le remarquerons dans la ſuite.

Spinoſa apprend un Métier, ou Art méchanique.

LA Loi & les anciens Docteurs Juifs, marquent expreſſément qu'il ne ſuffit pas d'être ſçavant ; mais qu'on doit en outre s'éxercer dans quelque Art méchanique ou profeſſion, pour s'en pouvoir aider à tout événement, & y gagner de quoi ſubſiſter. C'eſt ce que dit poſitivement *Rabban Gamaliel* dans le Traité

du *Talmud Pirke avoth* chap. 2., où il enſeigne que l'étude de la Loi eſt quelque choſe de bien deſirable, lors qu'on y joint une profeſſion, ou quelque Art méchanique; Car, dit-il, l'application continuelle à ces deux éxercices, fait qu'on n'en a point pour faire le mal & qu'on l'oublie; Et tout Sçavant qui ne s'eſt pas ſoucié d'apprendre quelque Profeſſion, devient à la fin un homme diſſipé & déréglé en ſes mœurs. Et le *Rabin Jéhuda* ajoûte, que tout homme qui ne fait pas apprendre un métier à ſes enfans, fait la même choſe que s'il les inſtruiſoit à devenir voleurs de grand chemin.

Spinosa ſçavant dans la Loi & dans les coûtumes des Anciens, n'ignoroit pas ces maximes, & ne les oublia pas, tout ſéparé des Juifs & excommunié qu'il étoit. Comme elles ſont fort ſages & raiſonnables, il en fit ſon profit, & apprit un Art méchanique, avant d'embraſſer une vie tranquille & retirée, comme il y étoit réſolu. Il apprit donc à faire des verres pour des Lunettes d'approche & pour d'autres uſages, & il y réüſſit ſi parfaitement, qu'on s'adreſſoit de tous côtez à lui pour en acheter; ce qui lui fournit ſuffiſamment de quoi vivre & s'entretenir. On en trouva

dans

dans son cabinet après sa mort encore un bon nombre qu'il avoit polis ; & ils furent vendus assez cher, comme on le peut justifier par le registre du Crieur public, qui assista à son inventaire & à la vente de ses meubles.

Après s'être perfectionné dans cet Art, il s'attacha au Dessein, qu'il apprit de lui-même ; & il réüssissoit bien à tracer un portrait avec de l'encre ou du charbon. J'ai entre les mains un livre entier de semblables portraits où l'on en trouve de plusieurs Personnes distinguées qui lui étoient connuës, ou qui avoient eu occasion de lui faire visite. Parmi

ces portraits: je trouve à la 4. feuille un Pêcheur dessiné en chemise, avec un filet sur l'épaule droite, tout à fait semblable pour l'attitude au fameux Chef des Rebelles de Naples Massanielle, comme il est representé dans l'Histoire & en Taille-douce. A l'occasion de ce dessein je ne dois pas omettre, que le Sr. *Vander Spyck* chez qui *Spinosa* logeoit lors qu'il est mort, m'a assuré que ce crayon, ou portrait, ressembloit parfaitement bien à *Spinosa*, & que c'étoit assurément d'aprés lui-même qu'il l'avoit tiré. Il n'est pas nécessaire de faire mention des Personnes distinguées dont les

por-

portraits crayonnez ſe trouvent pareillement dans ce livre parmi ſes autres Deſſeins.

De cette maniére il pouvoit fournir à ſes néceſſitez du travail de ſes mains, & s'attacher à l'étude comme il avoit réſolu. Ainſi rien ne l'arrêtant plus à Amſterdam, il en partit & s'alla loger chez un homme de ſa connoiſſance qui demeuroit ſur la route qui méne d'Amſterdam à Auwerkerke. Il y paſſa le tems à étudier, & à travailler à ſes verres; lors qu'ils étoient polis ſes Amis avoient ſoin de les envoyer prendre chez lui, de les vendre, & de lui en faire tenir l'argent.

Il

Il va demeurer à Rynsburg, ensuite à Voorburg, & enfin a la Haye.

EN l'an 1664. *Spinosa* partit de ce lieu & se retira à *Rynsburg* proche de Leyde où il passa l'hyver; mais aussi-tôt après il en partit & alla demeurer à *Voorburg* à une lieuë de *la Haye*, comme il le témoigne lui-même dans sa trentiéme lettre écrite à *Pierre Balling.* Il y passa, comme j'en ai été informé, trois ou quatre ans; pendant quoi il se fit un grand nombre d'Amis à la Haye, tous gens distinguez par leur condition, ou

ou par les Emplois qu'ils éxerçoient dans le Gouvernement, ou à l'Armée. Ils se trouvoient volontiers en sa compagnie, & prenoient beaucoup de plaisir à l'entendre discourir. Ce fut à leur priére, qu'il s'établit enfin & se fixa à la Haye, où il demeura d'abord en pension sur le Veerkaay, chez la Veuve *Van Velden*, dans la même maison où je suis logé pour le present. La chambre où j'étudie, à l'extrémité de la maison sur le derriére, au second étage, est la même où il couchoit, & où il s'occupoit à l'étude & à son travail. Il s'y faisoit souvent apporter à manger, & y pas-

ſoit les deux & trois jours ſans voir perſonne. Mais s'étant apperçû qu'il dépenſoit un peu trop dans ſa penſion, il loua ſur le Pavilioengragt derriére ma maiſon, une chambre chez le Sieur *Henri Vander Spyck* dont nous avons ſouvent fait mention, où il prit ſoin lui-même de ſe fournir ce qui lui étoit néceſſaire pour le boire & pour le manger, & où il vécut à ſa fantaiſie d'une maniére fort retirée.



Il étoit fort sobre & fort ménager.

IL est presque incroyable, combien il a été sobre pendant ce tems là & bon ménager. Ce n'est pas qu'il fût réduit à une si grande pauvreté qu'il n'eût pû faire plus de dépence s'il l'eût voulu; assez de gens lui offroient leur bourse & toute sorte d'assistance: mais il étoit fort sobre naturellement, & aisé à contenter; & il ne vouloit pas avoir la réputation d'avoir vêcu, même une seule fois, aux dépens d'autrui. Ce que j'avance de sa sobriété & de son œconomie, se peut justifier par dif-

férens petits comptes qui se sont rencontrez parmi les papiers qu'il a laissez. On y trouve qu'il a vêcu un jour entier d'une soupe au lait accommodée avec du beure, ce qui lui revenoit à trois sous, & d'un pot de biére d'un sou & demi; un autre jour il n'a mangé que du gruau apprêté avec des raisins & du beure, & ce plat lui avoit couté quatre sous & demi. Dans ces mêmes comptes il n'est fait mention que de deux demi-pintes de vin tout au plus par mois. Et quoi qu'on l'invitât souvent à manger, il aimoit pourtant mieux vivre de ce qu'il avoit chez lui, quelque peu de chose que ce

fût, que de se trouver à une bonne table aux dépens d'un autre.

C'est ainsi qu'il a passé ce qui lui restoit de vie chez son dernier Hôte, pendant un peu plus de cinq ans & demi. Il avoit grand soin d'ajuster ses comptes tous les quartiers, ce qu'il faisoit, afin de ne dépenser justement ni plus ni moins que ce qu'il avoit à dépenser chaque année. Et il lui est arrivé quelquefois de dire à ceux du logis, qu'il étoit comme le serpent, qui forme un cercle la queuë dans la bouche, pour leur marquer qu'il ne lui restoit rien de ce qu'il avoit pû gagner pendant l'année. Il ajoûtoit que ce

n'étoit pas ſon deſſein de rien amaſſer, que ce qui ſeroit néceſſaire pour être enterré avec quelque bien-ſéance ; & que comme ſes Parens ne lui avoient rien laiſſé, ſes proches & ſes héritiers ne devoient pas s'attendre non plus de profiter beaucoup de ſa ſucceſſion.

Sa Perſonne & ſa maniére de s'habiller.

A L'égard de ſa perſonne, de ſa taille, & des traits de ſon viſage, il y a encore bien des gens à la Haye qui l'ont vû & connu particuliérement. Il étoit de moyenne taille, il avoit les traits du viſage bien proportionnez,

la

la peau un peu noire, les cheveux frisez & noirs, & les sourcils longs, & de même couleur, de sorte qu'à sa mine on le reconnoissoit aisément pour être descendu de Juifs Portugais. Pour ce qui est de ses habits, il en prenoit fort peu de soin, & ils n'étoient pas meilleurs que ceux du plus simple Bourgeois. Un Conseiller d'Etat des plus considérables l'étant allé voir, le trouva en robe de chambre fort mal-propre; ce qui donna occasion au Conseiller de lui faire quelques reproches & de lui en offrir une autre; *Spinosa* lui répondit qu'un homme n'en valoit pas mieux, pour avoir

une plus belle robe. *Il est contre le bon sens*, ajoûta-t-il, *de mettre une enveloppe précieuse à des choses de néant, ou de peu de valeur.*

Ses maniéres, sa conversation, & son desintéressement.

AU reste, si sa maniére de vivre étoit fort réglée, sa conversation n'étoit pas moins douce & paisible. Il sçavoit admirablement bien être le maître de ses passions. On ne l'a jamais vû ni fort triste, ni fort joyeux. Il sçavoit se posséder dans sa colére, & dans les déplaisirs qui lui survenoient, il n'en paroissoit

ſoit rien au dehors; au moins s'il lui arrivoit de témoigner ſon chagrin par quelque geſte ou par quelques paroles, il ne manquoit pas de ſe retirer auſſi-tôt, pour ne rien faire qui fût contre la bien-ſéance. Il étoit d'ailleurs fort affable & d'un commerce aiſé, parloit ſouvent à ſon Hôteſſe, particuliérement dans le tems de ſes couches, & à ceux du logis lors qu'il leur ſurvenoit quelqu'affliction, ou maladie: il ne manquoit point alors de les conſoler & de les exhorter à ſouffrir avec patience des maux qui étoient comme un partage que Dieu leur avoit aſſigné. Il avertiſſoit les enfans d'aſſiſ-

ter souvent à l'Eglise au Service Divin, & leur enseignoit combien ils devoient être obéïssans & soûmis à leurs parens. Lors que les gens du logis revenoient du Sermon, il leur demandoit souvent quel profit ils y avoient fait, & ce qu'ils en avoient retenu pour leur édification. Il avoit une grande estime pour mon Prédécesseur le Docteur *Cordes*; qui étoit un homme sçavant, d'un bon naturel, & d'une vie éxemplaire; ce qui donnoit occasion à *Spinosa* d'en faire souvent l'éloge. Il alloit même quelquefois l'entendre prêcher, & faisoit état sur tout de la maniére sçavante dont il

ex-

expliquoit l'Ecriture, & des applications ſolides qu'il en faiſoit. Il avertiſſoit en même tems ſon Hôte & ceux de la maiſon, de ne manquer jamais aucune Prédication d'un ſi habile homme.

Il arriva que ſon Hôteſſe lui demanda un jour ſi c'étoit ſon ſentiment qu'elle pût être ſauvée dans la Religion dont elle faiſoit profeſſion; à quoi il répondit, *Vôtre Religion eſt bonne, vous n'en devez pas chercher d'autre, ni douter que vous n'y faſſiez vôtre ſalut, pourvû qu'en vous attachant à la piété, vous meniez en même tems une vie paiſible & tranquille.*

Pendant qu'il reſtoit au logis, il n'étoit incommode à perſonne; il y paſſoit la meilleure partie de ſon tems tranquillement dans ſa chambre. Lors qu'il lui arrivoit de ſe trouver fatigué pour s'être trop attaché à ſes méditations Philoſophiques, il deſcendoit pour ſe délaſſer, & parloit à ceux du logis de tout ce qui pouvoit ſervir de matiére à un entretien ordinaire, même de bagatelles. Il ſe divertiſſoit auſſi quelquefois à fumer une pipe de tabac; ou bien, lors qu'il vouloit ſe relâcher l'eſprit un peu plus long tems, il cherchoit des araignées qu'il faiſoit battre enſemble, ou des mouches qu'il jettoit dans la

toile d'araignée, & regardoit ensuite cette bataille avec tant de plaisir, qu'il en éclatoit quelquefois de rire. Il observoit aussi avec le Microscope les différentes parties des plus petits insectes, d'où il tiroit après les conséquences qui lui sembloient le mieux convenir à ses découvertes.

Au reste il n'aimoit nullement l'argent, comme nous l'avons dit, & il étoit fort content d'avoir, au jour la journée, ce qui lui étoit nécessaire pour sa nourriture & pour son entretien. *Simon de Vries* d'Amsterdam, qui marque beaucoup d'attachement pour lui dans la 26. Lettre, & qui

l'appelle en même tems ſon très fidéle Ami, *Amice integerrime*, lui fit un jour preſent d'une ſomme de deux mille florins, pour le mettre en état de vivre un peu plus à ſon aiſe; mais *Spinoſa*, en preſence de ſon Hôte, s'excuſa civilement de recevoir cet argent, ſous prétexte qu'il n'avoit beſoin de rien, & que tant d'argent, s'il le recevoit, le détourneroit infailliblement de ſes études & de ſes occupations.

Le même *Simon de Vries* approchant de ſa fin, & ſe voyant ſans femme & ſans enfans, vouloit faire ſon Teſtament & l'inſtituer héritier de

tous ses biens ; mais *Spinosa* n'y voulut jamais consentir, & remontra à son Ami, qu'il ne devoit pas songer à laisser ses biens à d'autres qu'à son frére qui demeuroit à *Schiedam*, puis qu'il étoit le plus proche de ses parens, & devoit être naturellement son héritier.

Ceci fut éxécuté comme il l'avoit proposé ; cependant, ce fut à condition que le frére & héritier de *Simon de Vries* feroit à *Spinosa* une pension viagére qui suffiroit pour sa subsistance ; & cette clause fut aussi fidélement éxécutée. Mais ce qu'il y a de particulier, c'est qu'en conséquence

on offrit à *Spinosa* une Pension de 500. florins, qu'il n'accepta pas, parce qu'il la trouvoit trop considérable, de sorte qu'il la réduisit à 300. Cette Pension lui fut payée réguliérement pendant sa vie; & après sa mort, le même *de Vries* de Schiedam eut soin de faire encore payer au Sieur *Vander Spyck* ce qui pouvoit lui être dû par *Spinosa*, comme il paroît par la lettre de *Jean Rieuwertz* Imprimeur de la ville d'Amsterdam employé dans cette Commission: elle est datée du 6. Mars 1678., & adressée à *Vander Spyck* même.

On peut encore juger du desintéressement de *Spinosa*, par

ce qui ſe paſſa après la mort de ſon Pére. Il s'agiſſoit de partager ſa ſucceſſion entre ſes Sœurs & lui, à quoi il les avoit fait condamner par Juſtice, quoi qu'elles euſſent mis tout en pratique pour l'en exclure. Cependant, quand il fut queſtion de faire le Partage, il leur abandonna tout, & ne réſerva pour ſon uſage qu'un ſeul lit, qui étoit à la vérité fort bon, & le tour de lit qui en dépendoit.

Il est connu de plusieurs Personnes de grande considération.

SPinosa n'eut pas plûtôt publié quelques-uns de ses Ouvrages, qu'il se fit un grand nom dans le monde, parmi les Personnes les plus distinguées, qui le regardoient comme un beau génie & un grand Philosophe. *Monsieur Stoupe* Lieutenant-Colonel d'un Régiment Suisse au service du Roi de France, commandoit dans Utrecht en 1673. Il avoit été auparavant Ministre de la Savoye à Londres, dans les trou-

bles d'Angleterre au tems de *Cromwell*; il devint dans la suite Brigadier, & ce fut en faisant les fonctions de cette Charge, qu'il fut tué à la Bataille de *Steenkerke*. Pendant qu'il étoit à *Utrecht* il fit un Livre qu'il intitula, *la Religion des Hollandois*, où il reproche entr'autres choses aux Théologiens Réformez, qu'ils avoient vû imprimer sous leurs yeux en 1670 le Livre qui porte pour titre, *Tractatus Theologico-Politicus*, dont *Spinosa* se déclare l'Auteur en sa dix-neuvième Lettre; sans cependant s'être mis en peine de le réfuter, ou d'y répondre. C'est ce que *Mr. Stoupe*

avançoit. Mais le célébre *Braunius* Professeur dans l'Université de Groningue a fait voir le contraire dans un Livre qu'il fit imprimer pour réfuter celui de *Mr. Stoupe* : & en effet, tant d'écrits publiez contre ce Traité abominable, montrent évidemment que *M. Stoupe* s'étoit trompé. Ce fut en ce tems là même qu'il écrivit plusieurs Lettres à *Spinosa*, dont il reçut aussi plusieurs Réponses; & qu'il le pria enfin de vouloir bien se rendre à Utrecht dans un certain tems qu'il lui marqua. *Mr. Stoupe* avoit d'autant plus d'envie de l'y attirer, que le *Prince de Condé* qui prenoit alors pos-

fession du Gouvernement d'Utrecht, souhaitoit fort de s'entretenir avec *Spinosa*; & c'étoit dans cette vûë qu'on assuroit, que son Altesse étoit si bien disposée à le servir auprès du Roi, qu'elle espéroit d'en obtenir aisément une Pension pour *Spinosa*, pourvû seulement qu'il pût se résoudre à dédier quelqu'un de ses Ouvrages à Sa Majesté. Il reçut cette Dépêche, accompagnée d'un Passeport, & partit peu de tems après l'avoir reçûë. Le Sieur *Halma*, dans la Vie de nôtre Philosophe, qu'il a traduite & extraite du Dictionnaire de *Mr. Bayle*, rapporte à la page 11, qu'il

est

eſt certain qu'il rendit viſite au *Prince de Condé*, avec qui il eut divers entretiens pendant pluſieurs jours, auſſi-bien qu'avec pluſieurs autres Perſonnes de diſtinction, particuliérement avec le Lieutenant-Colonel *Stoupe*. Mais *Vander Spyck* & ſa femme chez qui il étoit logé, & qui vivent encore à preſent, m'aſſurent qu'à ſon retour, il leur dît poſitivement, qu'il n'avoit pû voir le *Prince de Condé*, qui étoit parti d'*Utrecht* quelques jours avant qu'il y arrivât. Mais que dans les entretiens qu'il avoit eus avec *Mr. Stoupe*, cet Officier l'avoit aſſuré qu'il s'employeroit pour lui volontiers, &

qu'il

qu'il ne devoit pas douter d'obtenir, à sa recommandation, une Pension * de la libéralité du Roi. Mais que pour lui *Spinosa*, comme il n'avoit pas dessein de rien dédier au Roi de France, il avoit refusé l'offre qu'on lui faisoit, avec toute la civilité dont il étoit capable.

Après son retour, la Populace de la Haye s'émût extraordinairement à son occasion, il en étoit regardé comme un Espion; & ils se disoient déja à l'oreille, qu'il falloit se défaire d'un homme si dange-

* Le Roi de France donnoit alors des Pensions à tous les Sçavans, particuliérement aux Etrangers, qui lui présentoient ou dédioient quelque *Ouvrage*.

reux ; qui traitoit sans doute d'affaires d'Etat, dans un commerce si public qu'il entretenoit avec l'Ennemi. L'Hôte de *Spinosa* en fut allarmé, & craignit avec raison, que la canaille ne l'arrachât de sa maison, après l'avoir forcée, & peut-être pillée ; mais *Spinosa* le rassura & le consola le mieux qu'il lui fût possible. *Ne craignez rien*, lui dit-il, *à mon égard, il m'est aisé de me justifier : assez de gens & des Principaux du Pays sçavent bien ce qui m'a engagé à faire ce voyage. Mais, quoi qu'il en soit, aussi-tôt que la Populace fera le moindre bruit à vôtre porte, je sortirai &*

irai

irai droit à eux, quand ils devroient me faire le même traitement qu'ils ont fait aux pauvres Messieurs de Witt. Je suis bon Républicain, & n'ai jamais eu en vûë que la gloire & l'avantage de l'Etat.

Ce fut en cette même année que *l'Electeur Palatin* Charles-Louis, de glorieuse mémoire, informé de la capacité de ce grand Philosophe, voulut l'attirer à *Heydelberg* pour y enseigner la Philosophie, n'ayant sans doute aucune connoissance du venin qu'il tenoit encore caché dans son sein, & qui dans la suite se manifesta plus ouvertement. Son Altesse Electorale donna

ordre au célébre Docteur *Fabricius* Professeur en Théologie bon Philosophe & l'un de ses Conseillers, d'en faire la proposition à *Spinosa*. Il lui offroit au nom de son Prince, avec la Chaire de Philosophie, une liberté très étenduë de raisonner suivant ses principes comme il jugeroit le plus à propos, *cum amplissimâ Philosophandi libertate*. Mais à cet offre on avoit joint une condition, qui n'accommodoit nullement *Spinosa*. Car quelqu'étenduë que fût la liberté qu'on lui accordoit, il ne devoit aucunement s'en servir au préjudice de la Religion établie par les Loix. Et c'est ce

qui

qui paroît par la Lettre du Docteur *Fabritius* datée de *Heydelberg* du 16. Février, Voyez *Spinosæ oper. Posth.* Epist. 53. pag. 561. On trouve dans cette Lettre qu'il y est régalé du tître de Philosophe très célébre, & de génie transcendant. *Philosophe acutissime ac celeberrime.*

C'étoit là une mine qu'il éventa aisément, s'il m'est permis d'user de cette expression; il vid la difficulté, ou plûtôt l'impossibilité où il étoit de raisonner suivant ses principes, & de ne rien avancer en même tems qui fût contraire à la Religion établie. Il fit réponse à

Mr. Fabritius le 30. Mars 1673. & refusa civilement la Chaire de Philosophie qu'il lui offroit. Il lui manda que *l'instruction de la jeunesse seroit un obstracle à ses propres études, & que jamais il n'avoit eu la pensée d'embrasser une semblable profession.* Mais ceci n'est qu'un prétexte, & il découvre assez ce qu'il a dans l'ame, par les paroles suivantes. *De plus, je fais réfléxion,* dit-il au Docteur, *que vous ne me marquez point dans quelles bornes doit être renfermée cette liberté d'expliquer mes sentimens, pour ne pas choquer la Religion.* Cogito

deinde me nescire quibus limitibus libertas illa Philosophandi intercludi debeat, ne videar publicè stabilitam Religionem perturbare velle. Voyez ses Oeuvres Posthumes page 563. Epist. 54.

Ses Ecrits & ses sentimens.

A L'égard de ses Ouvrages, il y en a qu'on lui attribuë & dont il n'est pas sûr qu'il soit l'Auteur; quelques-uns sont perdus, ou au moins ne se trouvent point; les autres sont imprimez & exposez aux yeux d'un chacun.

Mr. Bayle a avancé, que *Spinosa* composa en Espagnol

une Apologie de sa sortie de la Synagogue, & que cependant cet écrit n'auroit jamais été imprimé. Il ajoûte que *Spinosa* y avoit inséré plusieurs choses, qu'on a depuis trouvées dans le Livre qu'il publia sous le titre de *Tractatus Theologico-Politicus*, mais il ne m'a pas été possible d'apprendre aucune nouvelle de cette Apologie, quoi que dans les recherches que j'ai faites, j'en aye demandé à des gens qui vivoient familiérement avec lui & qui sont encore pleins de vie.

L'année 1664. il mit sous la presse, *les Principes de Philosophie de Mr. Descartes* dé-

démontrez géométriquement, premiére & seconde Partie. *Renati Descartes* Principiorum *Philosophiæ*, *pars prima & secunda more Geometrico demonstratæ*, qui furent bien-tôt suivis de ses Méditations Métaphisiques, *Cogitata Metaphysica*; Et s'il en fût demeuré là, ce malheureux homme auroit encore à present la réputation qu'il eût méritée de Philosophe sage & éclairé. L'année 1665. il parut un petit Livre in 12. qui avoit pour tître, *Lucii Antistii Constantis de jure Ecclesiasticorum*, Alethopoli apud Caïum Valerium pennatum. *Du Droit des Ecclésiastiques*, *par Lucius*

Antistius Constans, imprimé à Alethopole, chez Gaïus Valerius Pennatus. L'Auteur s'efforce de prouver dans cet Ouvrage, que le Droit Spirituel & Politique que le Clergé s'attribuë, & qui lui est attribué par d'autres, ne lui appartient aucunement; que les gens d'Eglise en abusent d'une maniére profane, & que toute leur autorité dépend entiérement de celle des Magistrats, ou Souverains qui tiennent la place de Dieu dans les Villes & Républiques, où le Clergé s'est établi: qu'ainsi ce n'est point leur propre Religion, que les Pasteurs doivent s'ingérer d'enseigner;

mais celle que le Magistrat lui ordonne de prêcher. Tout ceci au reste n'est établi que sur les principes mêmes dont *Hobbes* s'est servi dans son *Leviathan*.

Mr. Bayle * nous apprend, que le style, les principes, & le dessein du Livre d'*Antistius* étoient semblables à celui de *Spinosa* qui a pour titre, *Tractatus Theologico-Politicus*, mais ce n'est rien dire de positif. Que ce Traité ait paru justement dans le même tems où *Spinosa* commença d'écrire le sien; & que le *Tractatus Theologico-Politicus* ait suivi peu de tems après cet au-

* Tom. 3. du Dict. Hist. & Crit. pag. 2773.

autre Traité, n'est pas une preuve non plus que l'un ait été l'avant-coureur de l'autre; Il est très possible que deux personnes entreprennent d'écrire & d'avancer les mêmes impiétez; & parce que leurs écrits viendroient à paroître à peu près en même tems, il n'y auroit pas lieu pour cela d'en inférer qu'ils seroient d'un seul & même Auteur. *Spinosa* lui-même interrogé par une Personne de grande considération, s'il étoit l'Auteur du premier Traité, le nia positivement; ce que je tiens de Personnes dignes de foi. La Latinité des deux Livres, le stile & les

maniéres de parler ne sont pas non plus si semblables comme on prétend. Le premier s'exprime avec un profond respect en parlant de Dieu : Il le nomme souvent Dieu très bon & très grand, *Deum ter optimum maximum.* Mais je ne trouve de pareilles expressions en aucun endroit des écrits de *Spinosa*.

Plusieurs Personnes sçavantes m'ont assuré que le Livre impie qui a pour titre, *L'Ecriture Sainte expliquée par la Philosophie*, * *Philosophia Sacræ Scripturæ interpres*, & le Traité dont nous avons fait mention venoient l'un & l'au-

* *Imprimé in 4. en 1666.*

tre d'un même Auteur, à sçavoir L.... M.... Et quoi que la chose me semble fort vrai-semblable, je la laisse pourtant au jugement de ceux qui peuvent en avoir une connoissance plus particuliére.

Ce fut en l'an 1670. que *Spinosa* publia son *Tractatus Theologico-Politicus*. Celui qui l'a traduit en Flamand a jugé à propos de l'intituler, *De Regtzinnige Theologant, of Godgeleerde Staatkunde. Le Théologien Judicieux & Politique.* *Spinosa* dit nettement qu'il en est l'Auteur dans sa dix-neuviéme Lettre adressée à *Mr. Oldenbourg*, il le prie dans cette Lettre même de lui

pro-

proposer les objections que les Personnes sçavantes formoient contre son Livre, car il avoit alors dessein de le faire réimprimer, & d'y ajoûter des Remarques. Au bas du titre du Livre on a trouvé bon de marquer que l'impression en avoit été faite à Hambourg chez Henri Conrad. Cependant il est certain, que ni le Magistrat, ni les vénérables Ministres de Hambourg, n'ont jamais souffert que tant d'impiétez eussent été imprimées & debitées publiquement dans leur Ville.

Il n'y a point de doute que ce Livre fut imprimé à Amsterdam chez Christophle

Conrad Imprimeur sur le Canal de l'Eglantir. En 1679. étant appellé en cette Ville là pour quelques affaires, Conrad même m'apporta quelques Exemplaires de ce Traité, & m'en fit present, ne sçachant pas combien c'étoit un Ouvrage pernicieux.

Le Traducteur Hollandois a pareillement jugé à propos d'honorer la ville de Breme d'une si digne production; comme si sa Traduction y fût sortie de dessous la presse de Hans Jurgen Vander Weyl en l'année 1694. Mais ce qui est dit de ces impressions de *Breme* & de *Hambourg*, est également faux, & l'on n'eût pas manqué de

trouver les mêmes difficultez dans l'une & dans l'autre de ces deux Villes, si on eût entrepris d'y imprimer & publier de pareils Ouvrages. *Philopater* dont nous avons déja fait mention, dit ouvertement dans la suite de sa Vie, page 231., que le vieux *Jean-Hendrikzen Glasemaker*, que j'ai fort bien connu, a été le Traducteur de cet Ouvrage ; & il nous assure en même tems qu'il avoit aussi traduit en Hollandois les Oeuvres Posthumes de *Spinosa*, publiez en 1677. Il fait au reste un si grand cas de ce Traité de *Spinosa*, & l'éléve si haut, qu'il semble que le monde n'ait ja-

mais vû son pareil. L'Auteur, ou du moins l'Imprimeur de la suite de la Vie de *Philopater*, *Aard Wolsgryk* ci-devant Libraire à Amsterdam sur le coin du Rosmaryn-steeg, fut puni de cette insolence, comme il le méritoit, & confiné dans la Maison de Correction où il fut condamné pour quelques années. Je souhaite de tout mon cœur qu'il ait plû à Dieu de lui toucher le cœur pendant le sejour qu'il a fait en ce lieu, & qu'il en soit sorti avec de meilleurs sentimens. C'est la disposition où j'espére qu'il étoit lorsque je le vis ici à *la Haye* l'Eté dernier, où il vint pour demander aux

Li-

Libraires le payement de quelques Livres qu'il avoit ci-devant imprimez, & qu'il leur avoit livrez.

Pour revenir à *Spinosa* & à son *Tractatus Theologico-Politicus*, je dirai ce que j'en pense, après avoir auparavant rapporté le jugement qu'en ont fait deux célébres Auteurs, dont l'un est de la Confession d'Augsbourg, & l'autre Réformé. Le premier est *Spitzelius* qui parle ainsi dans son Traité qui a pour titre, *Infelix literator* page 363. *Cet Auteur impie* (Spinosa) *par une présomption prodigieuse qui l'aveugloit, a poussé l'impudence & l'impiété jusqu'à sou-*

tenir que les Propheties ne ſont fondées que ſur l'imagination des Prophetes, qu'ils étoient ſujets a illuſion auſſi-bien que les Apôtres; & que les uns & les autres avoient écrit naturellement ſuivant leurs propres lumiéres, ſans aucune révélation, ni ordre de Dieu; Qu'ils avoient au reſte accommodé la Religion, autant qu'ils avoient pû, au génie des hommes qui vivoient alors, & l'avoient établie ſur des principes connus en ces tems la, & reçûs favorablement d'un chacun. Irreligioſiſſimus Authors ſtupenda ſui fidentia plane faſcinatus, eo progreſſus impudentiæ & impietatis fuit,

ut Prophetien *dependisse dixerit a fallaci imaginatione* Pro*phetarum, eosque pariter ac Apostolos non ex Revelatione & Divino mandato scripsisse, sed tantum ex ipsorummet naturali judicio; accommodavisse insuper Religionem, quo ad fieri potuerit, hominum sui temporis ingenio, illamque fundamentis tum temporis maxime notis & acceptis superædificasse.* C'est cette même méthode que *Spinosa*, dans son *Tractatus Theologico-Politicus*, prétend qu'on peut & qu'on doit même suivre encore à present dans l'explication de l'Ecriture Sainte; car il soûtient entr'autres

tenir que les Propheties ne sont fondées que sur l'imagination des Prophetes, qu'ils étoient sujets a illusion aussi-bien que les Apôtres; & que les uns & les autres avoient écrit naturellement suivant leurs propres lumiéres, sans aucune révélation, ni ordre de Dieu; Qu'ils avoient au reste accommodé la Religion; autant qu'ils avoient pû, au génie des hommes qui vivoient alors, & l'avoient établie sur des principes connus en ces tems là, & reçûs favorablement d'un chacun. Irreligiosissimus Author stupenda sui fidentia plane fascinatus, eo progressus impudentiæ & impietatis fuit,

ut Prophetien dependisse dixerit a fallaci imaginatione Prophetarum, eosque pariter ac Apostolos non ex Revelatione & Divino mandato scripsisse, sed tantum ex ipsorummet naturali judicio; accommodavisse insuper Religionem, quo ad fieri potuerit, hominum sui temporis ingenio, illamque fundamentis tum temporis maxime notis & acceptis superædificasse. C'est cette même méthode que *Spinosa*, dans son *Tractatus Theologico-Politicus*, prétend qu'on peut & qu'on doit même suivre encore à present dans l'explication de l'Ecriture Sainte; car il soûtient entr'autres

choſes, que *comme on s'eſt conformé aux ſentimens établis, & a la portée du Peuple, lors qu'on a premiérement produit l'Ecriture ; de même il eſt à la liberté d'un chacun de l'expliquer ſelon ſes lumiéres, & de l'ajuſter a ſes propres ſentimens.*

Si ceci étoit véritable, bon Dieu, où en ſerions-nous ? Comment pouvoir maintenir que l'Ecriture eſt divinement inſpirée ? Que c'eſt une Prophetie ferme & ſtable ; que ces ſaints Perſonnages qui en ſont les Auteurs n'ont parlé & écrit que par ordre de Dieu, & par l'inſpiration du Saint Eſprit ; Que cette même Ecri-

ture eſt très certainement vraye, & qu'elle rend à nos conſciences un témoignage aſſuré de ſa vérité ; qu'elle eſt enfin un Juge dont les déciſions doivent être la régle ferme & inébranlable de nos ſentimens, de nos penſées, de nôtre foi, & de nôtre vie ? C'eſt alors qu'on pourroit bien dire que la Sainte Bible n'eſt qu'un nez de cire qu'on tourne & forme comme on veut ; une lunette ou un verre au travers de qui un chacun peut voir juſtement ce qui plaît à ſon imagination ; un vrai bonnet de fou, qu'on ajuſte & tourne à ſa fantaiſie en cent maniéres différentes, après

s'en être coëffé. Le Seigneur te confonde Satan, & te ferme la bouche!

Spitzelius ne se contente pas de dire ce qu'il pense de ce Livre pernicieux, il joint au jugement qu'il en fait celui de *Mr. de Manseveld* ci-devant Professeur à Utrecht, qui dans un Livre qu'il fit imprimer à Amsterdam en 1674. en parle en ces termes, *Nous estimons que ce Traité doit être à jamais enséveli dans les ténébres du plus profond oubli. Tractatum hunc ad æternas damnandum tenebras*, &c. Ce qui est bien judicieux; puis que ce malheureux Traité renverse de fond en comble la Religion

Chrêtienne, en ôtant toute autorité aux Livres Sacrez sur qui elle est uniquement fondée & établie.

Le second témoignage que je veux produire est celui du Sieur *Guillaume van Blyenburg* de Dordrecht qui a entretenu un long commerce de lettres avec *Spinosa*, & qui dans sa trente-uniéme inserée dans les Oeuvres Posthumes de *Spinosa* page 476. dit, en parlant de lui-même, qu'il n'a embrassé aucun parti ou vocation, & qu'il subsiste par un négoce honnête qu'il exerce. *Liber sum nulli adstrictus professioni, honestis mercaturis me alo.* Ce Marchand homme

sça-

ſçavant, dans la Préface d'un Ouvrage qui porte pour tître, *La Vérité de la Religion Chrêtienne*, imprimé à Leide en 1674. exprime ainsi le jugement qu'il fait du Traité de Spinoſa. *C'eſt un Livre*, dit-il, *rempli de Découvertes curieuſes mais abominables, dont la ſcience & les recherches ne peuvent avoir été puiſées qu'en Enfer. Il n'y a point de Chrêtien, ni même d'homme de bon ſens qui ne doive avoir un tel Livre en horreur; l'Auteur tâche d'y ruiner la Religion Chrêtienne, & toutes nos eſpérances qui en dépendent; au lieu de quoi il introduit l'Athéiſme, ou tout au plus*

une Religion naturelle, forgée selon le caprice ou l'intérêt des Souverains. Le mal y est uniquement réprimé par la crainte du chatiment; mais quand on ne craint ni Bourreau, ni Justice, un homme sans conscience peut tout attenter pour se satisfaire, &c.

Je dois ajoûter que j'ai lû avec application ce Livre de *Spinosa* depuis le commencement jusqu'à la fin; mais je puis en même tems protester devant Dieu, de n'y avoir rien trouvé de solide, ni qui fût capable de m'inquiéter le moins du monde dans la profession que je fais de croire aux Véritez Evangéliques. Au

lieu de preuves ſolides, on y trouve des ſuppoſitions, & ce qu'on appelle dans les Ecoles, *Petitiones Principii*. Les choſes mêmes qu'on avance y paſſent pour preuves, leſquelles étant niées & rejettées, il ne reſte plus à cet Auteur que des menſonges & des blaſphêmes. Sans être obligé de donner ni raiſon, ni preuve de ce qu'il avançoit, vouloit-il de ſon côté obliger le monde à le croire aveuglément ſur ſa parole?

Enfin, divers écrits que *Spinoſa* laiſſa après ſa mort, furent imprimez en 1677. qui fut auſſi l'année qu'il mourut. C'eſt ce qu'on appelle ſes *Oeuvres*

Posthumes, *Opera Posthuma*. Les trois lettres capitales B. D. S. se trouvent à la tête du Livre, qui contient cinq Traitez. Le premier est un Traité de Morale démontrée Géométriquement. *Ehica more Geometrico demonstrata*. Le second est un Ouvrage de Politique. Le troisiéme traite de l'Entendement & des moyens de le rectifier. *De emendatione intellectus*. Le quatriéme volume est un Recueil de lettres & de réponses, *Epistolæ & responsiones*. Le cinquiéme, un Abregé de Grammaire Hébraïque, *Compendium Grammatices Linguæ Hebrææ*. Il n'est fait mention ni du nom

de l'Imprimeur, ni du lieu où cet Ouvrage a été imprimé ; ce qui montre assez que celui qui en a procuré l'impression n'avoit pas dessein de se faire connoître. Cependant, l'Hôte de *Spinosa*, le Sieur *Henri Vander Spyck*, qui est encore plein de vie, m'a témoigné que *Spinosa* avoit ordonné, qu'immédiatement après sa mort on eût à envoyer à Amsterdam à *Jean Rieuwertzen* Imprimeur de la Ville, son Pupitre où ses Lettres & papiers étoient enfermez : ce que *Vander Spyck* ne manqua pas d'éxécuter selon la volonté de *Spinosa*. Et *Jean Rieuwertzen* par sa Réponse au Sr.

Vander Spyck datée d'Amſterdam du 25. Mars 1677. reconnoît avoir reçû le Pupitre en queſtion. Il ajoûte ſur la fin de ſa lettre, que *les parens de* Spinoſa *voudroient bien ſçavoir a qui il avoit été adreſſé, parce qu'ils s'imaginoient qu'il étoit plein d'argent; & qu'ils ne manqueroient pas de s'en informer aux Bateliers à qui il avoit été confié; mais*, dit-il, *si l'on ne tient pas à la Haye Regiſtre des paquets qu'on envoye ici par le bateau, je ne vois pas comment ils pourront être éclaircis, & il vaut mieux en effet qu'ils n'en ſçachent rien*, &c., & c'eſt par ces mots qu'il finit ſa lettre,

par laquelle on voit clairement à qui on a l'obligation d'une production si abominable.

Des Personnes sçavantes ont déja suffisamment découvert les impiétez contenuës dans ces Oeuvres Posthumes, & averti en même tems tout le monde de s'en donner garde. Je n'ajoûterai que peu de chose à ce qu'ils en ont écrit. Le Traité de Morale commence par des définitions ou descriptions de la Divinité. Qui ne croiroit d'abord, à un si beau début, que c'est un Philosophe Chrêtien qui parle? Toutes ces définitions sont belles, particuliérement la sixiéme, où *Spinosa* dit, que *Dieu est*

un

un Etre infini ; c'est à dire une substance qui renferme en soi-même une infinité d'attributs, dont chacun represente & exprime une Essence éternelle & infinie. Mais quand on éxamine de plus prés ses sentimens ; on trouve que le Dieu de *Spinosa* n'est qu'un phantôme, un Dieu imaginaire, qui n'est rien moins que Dieu. Ainsi c'est à ce Philosophe qu'on peut bien appliquer ce que l'Apôtre dit des impies Tit. 1. 16. *Ils font profession de reconnoître un Dieu par leurs discours ; mais ils le renient par leurs œuvres.* Ce que David dit des impies Pseaume 14. 1. lui convient bien encore, *l'insensé dit en*

ſon cœur qu'il n'y a point de Dieu. Quoi qu'en ait dit *Spinoſa*, c'eſt là véritablement ce qu'il penſe. Il ſe donne la liberté d'employer le nom de *Dieu*, & de le prendre dans un ſens inconnu à tout ce qu'il y a jamais eu de Chrêtiens. C'eſt ce qu'il avouë lui-même dans ſa 21. Lettre à *Monſieur Oldenbourg*, *je reconnois*, dit-il, *que j'ai de Dieu & de la Nature une idée bien différente de ce que les Chrêtiens Modernes veulent en établir.* J'eſtime que Dieu eſt le principe & la cauſe de toutes choſes, *immanente* & non pas paſſagére. *Deum rerum omnium cauſam immanentem; non vero*

transeuntem statuo. Et pour appuyer son sentiment il se sert de ces paroles de Saint Paul, qu'il détourne en son sens. *C'est en Dieu que nous avons la vie, le mouvement & l'être*, Act. 17. 28.

Pour comprendre sa pensée, il faut considérer qu'une *cause passagére* est, celle dont les productions sont extérieures ou hors d'elle-même, comme quelqu'un qui jette une pierre en l'air, ou un Charpentier qui bâtit une maison, au lieu qu'une *cause immanente* agit intérieurement & s'arrête en elle-même, sans en sortir aucu-

nement. Ainſi quand nôtre ame penſe ou deſire quelque choſe, elle eſt, & s'arrête dans cette penſée ou deſir ſans en ſortir, & elle en eſt la cauſe immanente. C'eſt de cette maniére que le Dieu de *Spinoſa* eſt la cauſe de cet Univers où il eſt, & n'eſt point au delà. Mais comme l'Univers a des bornes, il s'enſuivroit que Dieu eſt un Etre borné & fini. Et quoi qu'il diſe de Dieu qu'il eſt infini, & qu'il renferme une infinité de propriétez; il faut bien qu'il ſe jouë des termes d'Eternel & d'Infini, puis que par ces mots il ne peut entendre un Etre, qui a ſubſiſté par ſoi-même avant

tous les tems, & avant qu'aucun autre Etre eût été créé, mais il appelle infini ce à quoi l'entendement humain ne peut trouver de fin ni de bornes: car les productions de Dieu, selon lui, sont en si grand nombre, que l'homme avec toute la force de son esprit, n'y en sçauroit concevoir. Elles sont d'ailleurs si bien affermies, si solides, & si bien liées l'une à l'autre, qu'elles dureront éternellement.

Il assure pourtant, dans sa 21. Lettre, que ceux-là avoient tort qui lui imputoient de dire que Dieu & la matiére où Dieu agit, ne sont qu'une seule & même chose. Mais

enfin, il ne peut s'empêcher d'avouër que la matiére est quelque chose d'essentiel à la Divinité, qui n'est & n'agit que dans la matiére, c'est à dire dans l'Univers. Le Dieu de *Spinosa* n'est donc autre chose que la nature, infinie à la vérité, mais pourtant corporelle & matérielle, prise en général & avec toutes ses modifications. Car il suppose qu'il y a en Dieu deux propriétez éternelles, *cogitatio & extensio*, la pensée & l'étenduë: par la premiére de ces propriétez, Dieu est contenu dans l'Univers; par la seconde il est l'Univers lui-même; les deux jointes ensemble

ſemble font ce qu'il appelle Dieu.

Autant que j'ai pû comprendre les ſentimens de *Spinoſa*, voici ſur quoi roule la diſpute qu'il y a entre nous qui ſommes Chrêtiens & lui : ſçavoir ſi le Dieu véritable, eſt une ſubſtance éternelle, différente & diſtincte de l'Univers, & de toute la nature ; & ſi par un acte de volonté entiérement libre il a tiré du néant le monde & toutes les créatures ; ou ſi l'Univers & tous les Etres qu'il renferme appartiennent eſſentiellement à la nature de Dieu, conſidéré comme une ſubſtance dont la penſée & l'étenduë ſont infinies.

avoir d'une doctrine si pernicieuse. Je ne dois cependant pas oublier de dire qu'il est visible, que dans la seconde partie de son Traité de Morale, il ne fait qu'une seule & même être de l'ame & du corps, dont les propriétez sont, comme il les exprime, celle de penser, & celle d'être étenduë, car c'est ainsi qu'il s'explique à la page 40. „ Quand je parle de corps, „ je n'entens autre chose qu'u„ne modalité qui exprime l'es„sence de Dieu d'une maniére „ certaine & précise, entant „ qu'il est considéré comme une „ chose étenduë. *Per Corpus intelligo modum, qui Dei essentiam quatenus ut res exten-*

sa confœderatur, certo & determinato modo exprimit. Mais à l'égard de l'ame qui est, & qui agit dans les corps, ce n'est qu'un autre mode ou maniére d'Etre, que la nature produit, ou qui se manifeste soi-même par la pensée; ce n'est point un esprit ou une substance particuliére non plus que le corps, mais une modalité qui exprime l'essence de Dieu, entant qu'il se manifeste, agit & opére par la pensée. A-t-on jamais oüi de pareilles abominations parmi des Chrêtiens! De cette maniére Dieu ne sçauroit punir ni l'ame, ni le corps, à moins que de vouloir se punir & se détruire

lui-

lui-même. Sur la fin de sa 21. Lettre, il renverse le grand mystére de Piété, comme il est marqué dans la 1. Epît. à Tim. ch. 3. ℣. 16. en soûtenant que l'Incarnation du Fils de Dieu n'est autre chose que la Sagesse éternelle, qui s'étant montrée généralement en toutes choses, & particuliérement en nos cœurs & en nos ames, s'est enfin manifestée d'une maniére toute extraordinaire en Jésus Christ : il dit un peu plus bas, qu'il est vrai que quelques Eglises ajoûtent à cela, que Dieu s'est fait Homme; mais, dit-il, *j'ai marqué positivement que je ne connois rien à ce qu'ils veulent*

dire. Quod quædam Ecclesiæ his addunt, quod Deus naturam humanam assumpserit, monui expressè me quid dicant nescire, &c. Et cela, dit-il encore, me paroît aussi étrange, que si quelqu'un avançoit qu'un cercle a pris la nature d'un triangle ou d'un quarré. Ce qui lui donne occasion, sur la fin de sa vingt-troisiéme Lettre d'expliquer le célébre passage de Saint Jean, *le Verbe s'est fait chair* ch. 1. ℣. 14., par une façon de parler familiére aux Orientaux, & de le tourner ainsi, Dieu s'est manifesté en Jésus Christ d'une maniére toute particuliére.

Dans mon Sermon j'ai expli-

que simplement & en peu de paroles comment dans sa vingt-troisiéme & vingt-quatriéme Lettre il tâche d'anéantir le mystére de la Résurrection de Jésus Christ qui est une Doctrine capitale parmi nous, & le fondement de nos espérances & de nôtre consolation. Je ne dois pas m'arrêter plus long tems à rapporter les autres impiétez qu'il enseigne.

Quelques écrits de Spinosa qui n'ont point été imprimez.

CElui qui a eu soin de publier les Oeuvres Posthumes de *Spinosa*, compte parmi les écrits de cet Auteur qui n'ont point été imprimez, un

Traité de l'Iris ou de l'Arc-en-ciel. Je connois ici à la Haye des Personnes distinguées qui ont vû & lû cet Ouvrage, mais qui n'ont pas conseillé à *Spinosa* de le donner au Public ; ce qui peut-être lui fit de la peine, & le fit résoudre à jetter cet écrit au feu six mois avant sa mort, comme les gens du logis où il demeuroit m'en ont informé. Il avoit encore commencé une traduction du Vieux Testament en Flamand, sur quoi il avoit souvent conferé avec des Personnes sçavantes dans les Langues, & s'étoit informé des explications que les Chrétiens donnoient à divers passages.

Il y avoit déja long tems qu'il avoit achevé les cinq Livres de Moïse ; quand peu de jours avant sa mort il jetta tout cet Ouvrage au feu dans sa chambre.

Plusieurs Auteurs réfutent ses Ouvrages.

SEs Ouvrages ont à peine été publiez, que Dieu en même tems a suscité à sa gloire, & pour la défense de la Religion Chrêtienne divers Champions qui les ont combattus avec tout le succès qu'ils en devoient espérer. Le *Docteur Theoph. Spitzelius* dans son Livre qui a pour tître *infelix Lit-*

terator, en nomme deux, à sçavoir *François Kuyper* de Rotterdam, dont le Livre imprimé à Rotterdam en 1676. est intitulé, *Arcana Atheismi revelata*, &c. les Mystéres profonds de l'Athéïsme découverts. Le second est *Regnier de Mansveld* Professeur à Utrecht, qui dès l'année 1674. fit imprimer dans la même Ville un Ecrit sur le même sujet.

L'année suivante à sçavoir 1705., on vit sortir de dessous la presse d'*Isaac Næranus* sous le titre d'*Enervatio Tractatus Theologico-Politici*, une réfutation de ce Traité de *Spinosa*, composée par *Jean Bredenbourg*.

bourg, dont le Pére avoit été Ancien de l'Eglise Luthérienne à Rotterdam. Le Sieur *George-Mathias Konig* dans sa Bibliothéque d'Auteurs Anciens & Modernes, a trouvé à propos de nommer celui-ci pag. 770. un certain Tisserand de Rotterdam, *Textorem quemdam Roterodamensem*. S'il a exercé un Art si méchanique, je puis assûrer avec vérité que jamais homme de sa profession n'a travaillé si habilement, ni produit un pareil Ouvrage; car il démontre géométriquement, en cet écrit, d'une maniére claire & qui ne souffre point de replique, que la nature n'est & ne sçauroit être Dieu

même,

même, comme l'enſeigne *Spinoſa*. Comme il ne poſſédoit pas parfaitement la Langue Latine, il fut obligé de compoſer ſon Traité en Flamand, & de ſe ſervir de la plume d'un autre pour le traduire en Latin. Il en uſa ainſi, comme il le déclare lui-même dans la Préface de ſon Livre, afin de ne laiſſer ni excuſe, ni prétexte à *Spinoſa* qui vivoit encore, au cas qu'il lui arrivât de ne rien repliquer.

Cependant, je ne trouve pas que tous les raiſonnemens de ce ſçavant homme portent coup. Il ſemble d'ailleurs que dans le corps de ſon Ouvrage il panche beaucoup vers le So-

cinianiſme en quelques endroits. C'eſt au moins le jugement que j'en fais ; & je ne crois pas qu'en cela il différe de celui des perſonnes éclairées, à qui j'en laiſſe la déciſion. Il eſt toûjours certain que *François Kuyper* & *Bredenbourg* firent imprimer divers écrits l'un contre l'autre, à l'occaſion de ce Traité, * & que *Kuyper* dans les accuſations qu'il formoit contre ſon averſaire, ne prétendoit pas moins que de le convaincre lui-même d'Athéïſme.

L'année 1676. vit paroître le Traité de Morale de *Lambert Veldhuis* d'Utrecht, *de la*

* Voyez Bayle Diction. Crit. pag. 2774.

la Pudeur naturelle, & *de la Dignité de l'homme*: *Lamberti Veldhusii Ultrajectensis*, *Tractatus Moralis de Naturali pudore & dignitate hominis*. Il renverse en ce Traité de fond en comble les principes sur lesquels *Spinosa* a prétendu établir que ce que l'homme fait de bien & de mal est produit par une opération supérieure & nécessaire de Dieu ou de la Nature. J'ai fait mention ci-dessus de *Guillaume van Bleyenbourg* Marchand de Dort, qui dès l'an 1674. se mit sur les rangs & réfuta le Livre impie de *Spinosa* qui a pour titre, *Tractatus Theologico-Politicus*; je

ne puis ici m'empêcher de le comparer à ce Marchand dont le Sauveur parle en Saint Matthieu chap. 13. ℣. 45. & 46. puis que ce ne sont point des richesses temporelles & périssables qu'il nous presente en donnant son Livre au Public, mais un tresor d'un prix inestimable & qui ne périra jamais ; & il seroit fort à souhaiter qu'il se trouvât beaucoup de semblables Marchands sur les Bourses d'Amsterdam & de Rotterdam.

Nos Théologiens de la Confession d'Ausbourg se sont aussi distinguez parmi ceux qui ont réfuté les impiétez de *Spinosa*. A peine son *Tractatus Theologico-Politicus* vit le jour,

qu'ils prirent la plume & écrivirent contre lui. On peut mettre à leur tête le Docteur *Musæus* Professeur en Théologie à Jene, homme de grand génie, qui dans son tems n'eût peut-être pas son semblable. Pendant la vie de *Spinosa*, à sçavoir en l'année 1674. il publia une Dissertation de douze feuilles, dont le titre étoit, *Tractatus Theologico-Politicus ad veritatis lumen examinatus*. Le Traité de Théologie & de Politique, examiné par les lumiéres du bon sens & de la vérité. Il déclare en la page 2. & 3. l'aversion & l'horreur qu'il a d'une production si impie, & l'exprime en ces termes. *Jure merito*

quis dubitet; num ex illis, quos ipse Dæmon ad humana divinaque jura pervertenda magno numero conduxit, repertus fuerit, qui in iis depravandis operosior fuerit quam hic impostor, magno Ecclesiæ malo & Reip. detrimento natus. „Le Diable a séduit un grand nombre
„ d'hommes, qui semblent tous
„ être à ses gages & s'attachent
„ uniquement à renverser ce
„ qu'il y a de plus sacré au mon-
„ de. Cependant il y a lieu de
„ douter, si parmi eux aucun a
„ travaillé à ruiner tout droit
„ humain & Divin avec plus
„ d'efficace que cet Imposteur,
„ qui n'a eu autre chose en vûë
„ que la perte de l'Etat & de la
„ Re-

„ Religion. A la page 5. 6. 7. & 8. il expoſe fort nettement les expreſſions Philoſophiques de *Spinoſa*, explique celles qui peuvent ſouffrir un double ſens, & montre clairement dans quel ſens *Spinoſa* s'en eſt ſervi, afin de comprendre d'autant mieux ſa penſée. A la page 16. s. 32. il montre qu'en publiant un tel Ouvrage les vûës de *Spinoſa* ont été d'établir que chaque homme a le droit & la liberté de fixer ſa créance en matiére de Religion, & de la reſtraindre uniquement aux choſes qui ſont à ſa portée & qu'il peut comprendre. Il avoit déja auparavant à la 14. page s. 28. parfaitement bien expoſé l'état de la queſtion,

& marqué en quoi *Spinosa* s'écarte du sentiment des Chrêtiens; Et c'est de cette maniére qu'il continuë d'éxaminer le Traité de *Spinosa*, où il ne laisse rien passer, pas la moindre chose, sans le réfuter par de bonnes & solides raisons. Il ne faut point douter que *Spinosa* lui-même n'ait lû cet écrit du *Doct. Museus*, puis qu'il s'est trouvé parmi ses papiers aprés sa mort.

Quoi qu'on ait beaucoup écrit contre le Traité de Politique & de Théologie; comme je l'ai déja marqué, il n'y á point eu d'Autéur cependant, selon mon sentiment, qui l'ait réfuté plus solidement que ce

ſavant Profeſſeur ; & ce jugement que j'en fais eſt d'ailleurs confirmé par pluſieurs autres. L'Auteur qui, ſous le nom de *Theodorus Securus*, a compoſé un petit Traité qui porte pour tître, *l'Origine de l'Athéïſme*, *Origo Atheiſmi*, dit dans un autre petit Livre intitulé, *Prudentia Theologica*, dont il eſt auſſi l'Auteur. „ Je ſuis fort ſurpris „ que la Diſſertation du *Doct.* „ *Muſæus* contre *Spinoſa* eſt „ ſi rare & ſi peu connuë ici „ en Hollande. On dévroit „ y rendre plus de juſtice à „ ce ſavant Théologien qui a „ écrit ſur un ſujet ſi impor„ tant ; car il a certainement

mieux

„ mieux réüssi qu'aucun autre. *Mr. Fullerus in continuatione Bibliothecæ Universalis*, &c. s'exprime ainsi en parlant du Docteur *Musæus*. „ L'illustre „ Théologien de Jene a solide„ment réfuté le Livre perni„cieux de *Spinosa* avec l'habi„leté & le succès qui lui son or„dinaires. *Celeberrimus ille Jenensium Theologus* Joh. Musæus *Spinosæ pestilentissimum fætum acutissimis, queis solet, telis confodit.*

Le même Auteur fait aussi mention de *Frederic Rappoltus* Professeur en Théologie à Leipsic, qui dans une Oraison qu'il prononça lors qu'il prît possession de sa Chaire de

Professeur, réfuta pareillement les sentimens de *Spinosa*. Quoi qu'après avoir lû sa Harangue, je trouve qu'il ne l'a réfuté qu'indirectement, & sans le nommer : elle a pour titre, *Oratio contra naturalistas, habita ipsis Kalendis Iunii* ann. 1670., & on la peut lire dans les Oeuvres Théologiques de *Rappaltus* tom. 1. pag. 1386. & suiv. publiées par le Docteur *Jean-Benoît Carpzovius* & imprimées à Leipsic en 1692. Le Docteur *J. Conrad Durrius* Professeur à Altorf a suivi le même plan dans une Harangue que je n'ai pas lûë à la vérité, mais dont on m'a parlé avec éloge com-

me d'une très bonne piéce.

Le Sieur *Aubert de Versé* publia en 1681. un Livre qui avoit pour titre, *l'Impie convaincu, ou Dissertation contre* Spinosa, *dans laquelle on réfute les fondemens de son Athéisme.* En 1687. *Pierre Yvon*, parent & disciple de *Labadie*, & Ministre de ceux de sa Secte à Wiewerden en Frise, écrivit un Traité contre *Spinosa* qu'il publia sous ce titre, *L'impiété vaincuë*, &c. Dans le Supplément au Dictionnaire de *Moréri*, à l'article de *Spinosa*, il est fait mention d'un Traité de la conformité de la raison avec la foi, *de concordiâ rationis &*

fidei; dont *Monsieur Huet* est l'Auteur; ce Livre fut réimprimé à Leipsic en 1692. & les Journalistes de cette Ville en ont donné un bon extrait, * où les sentimens de *Spinosa* sont exposez fort nettement, & réfutez avec beaucoup de force & d'habileté. Le savant *Mr. Simon*, & *Mr. de la Motte*, Ministre de la Savoye à Londres, ont travaillé l'un & l'autre sur le même sujet; j'ai bien vû les Ouvrages de ces deux Auteurs; mais je ne sçai pas assez le François pour en pouvoir juger. Le Sieur *Pierre Poiret* qui demeure à present à *Reins-*

* Vide act. Erud. Lips. an. 1695. pag. 395.

bourg près de Leide, dans sa seconde impression de son Livre *De Deo, anima, & malo*, y a joint un Traité contre *Spinosa*, dont le titre est, *Fundamenta Atheismi eversa, sive specimen absurditatis Spinosianæ*, Les Principes de l'Athéisme renversez, &c. C'est un Ouvrage qui mérite bien qu'on se donne la peine de le lire avec attention.

Le dernier Ouvrage dont je ferai mention est celui de *Mr. Wittichius* Professeur à Leide, qui fut imprimé en 1690. après la mort de l'Auteur, sous ce titre; *Christophori Wittichii Professoris Leidensis Anti-Spinosa, sive exa-*

men Ethices B. de Spinosa. Il parut encore quelque tems après traduit en Flamand, & imprimé à Amsterdam chez les *Wetsbergen.* Il n'est pas étrange que dans un Livre tel que celui qui a pour titre, *Suite de la Vie de Philopater*, on ait tâché de diffamer ce sçavant homme, & de flêtrir sa réputation après sa mort. On debite dans cet écrit pernicieux, que *Mr. Wittichius* étoit un excellent Philosophe, grand ami de *Spinosa*; avec qui il étoit dans un commerce étroit, qu'ils cultivoient l'un & l'autre par lettres, & par des entretiens particuliers qu'ils avoient sou-

vent ensemble ; qu'ils étoient en un mot tous deux dans les mêmes sentimens. Que cependant, pour ne passer pas dans le monde pour *Spinosiste*, Mr. *Wittichius* avoit écrit contre le Traité de Morale de *Spinosa*, & qu'on n'avoit fait imprimer sa réfutation après sa mort, que dans la vûë de lui conserver son honneur, & la réputation de Chrêtien Orthodoxe. Voila les calomnies que cet insolent a avancées, je ne sçai d'où il les a puisées, ni sur quelle apparence de vérité il appuye tant de mensonges. D'où a-t-il appris que ces deux Philosophes avoient un commerce si particulier ensem-

ble, qu'ils se voyoient & s'écrivoient si souvent l'un à l'autre? On ne trouve aucune lettre de *Spinosa* écrite à Mr. *Wittichius*, ni de Mr. *Wittichius* écrite à *Spinosa*, parmi les lettres de cet Auteur qu'on a pris soin de faire imprimer; & il n'y en a aucune non plus parmi celles qui sont restées sans être imprimées; de sorte qu'il y a tout lieu de croire, que cette liaison étroite & les lettres qu'ils s'écrivoient l'un à l'autre, sont du crû & de l'invention de ce calomniateur. Je n'ai à la vérité jamais eu occasion de parler à *Mr.* *Wittichius*; mais je connois assez particuliérement Mr. *Zimmer-*

man son neveu, Ministre pour le present de l'Eglise Anglicane, & qui a demeuré avec son Oncle, pendant ses derniéres années. Il ne m'a rien communiqué sur ce sujet qui ne fût fort opposé à ce que debite l'Auteur de la *Vie de Philopater*; jusqu'à me faire voir un écrit que son Oncle lui avoit dicté, où les sentimens de *Spinosa* étoient également bien expliquez & réfutez. Pour le justifier entiérement, faut-il autre chose que ce dernier Ouvrage qu'il a composé ? C'est là où l'on voit qu'elle est sa créance, & où il fait en quelque maniére une profession de foi peu de

tems avant sa mort. Quel homme touché de quelque sentiment de Religion osera penser & moins encore écrire, que tout ceci n'a été qu'hypocrisie, fait uniquement en vûë de pouvoir aller à l'Eglise, sauver les apparences, & n'avoir pas la réputation d'Impie & de Libertin.

Si l'on pouvoit inférer de pareilles choses, de ce qu'on prétendroit qu'il y auroit eu quelque correspondance entre deux personnes, je ne me trouverois pas fort en sûreté, & il n'y a guére de Pasteurs qui n'eussent tout à craindre, aussi-bien que moi, de la part des calomniateurs; puis qu'il

nous eſt quelquefois impoſſible d'éviter tout commerce avec des perſonnes dont la créance n'eſt pas toûjours des plus orthodoxes.

Je me ſouviens ici volontiers de *Guillaume Deurhof* d'Amſterdam, & le nomme avec toute la diſtinction qu'il mérite. C'eſt un Profeſſeur qui dans ſes Ouvrages, & particuliérement dans ſes Leçons Théologiques, a toûjours vivement attaqué les ſentimens de *Spinoſa*. Le Sieur *François Halma* lui rend juſtice dans ſes remarques ſur la vie & ſur les opinions de *Spinoſa* page 85. lors qu'il dit qu'il a réfuté les ſentimens de ce Philo-

ſophe

ſophe d'une maniére ſi ſolide; qu'aucun de ſes Partiſans n'a jamais oſé juſqu'à preſent le prendre à partie & ſe meſurer avec lui. Il ajoûte que ce ſubtil écrivain eſt encore en état de repouſſer comme il faut l'Auteur de la *Vie de Philopater*, ſur les calomnies qu'il a debitées à la page 193. & de lui fermer la bouche.

Je ne dirai qu'un mot de deux Auteurs célébres, & les joindrai enſemble, quoi qu'un peu oppoſez l'un à l'autre pour le preſent. Le premier eſt *Mr. Bayle*, trop connu dans la République des Lettres pour devoir en faire ici l'Eloge. Le ſecond eſt *Mr. Jaquelot*, ci-

devant Ministre de l'Eglise Françoise à la Haye, & à present Prédicateur ordinaire de Sa Majesté le Roi de Prusse. Ils ont fait l'un & l'autre de sçavantes & solides Remarques sur la vie, les écrits & les sentimens de *Spinosa*. Ce qu'ils ont publié sur cette matiére, avec l'approbation de tout le monde, a été traduit en Flamand par *François Halma* Libraire à Amsterdam, & Homme de Lettres. Il a joint à sa Traduction une Préface, & quelques Remarques judicieuses sur *la suite de la Vie de Philopater*. Ce qui est de lui vaut aussi son prix & mérite d'être lû.

Il n'eſt pas néceſſaire de parler ici de pluſieurs Ecrivains qui ont attaqué les ſentimens de *Spinoſa* tout récemment, à l'occaſion d'un Livre intitulé, *Hemel op Aarden*, „Le Paradis ſur la Terre, composé par *Mr. van Leenhoff* Miniſtre Réformé à Zwol, où l'on prétend que ce Miniſtre bâtit ſur les fondemens de *Spinoſa*. Ces choſes ſont trop récentes & trop connuës du Public pour s'y arrêter, c'eſt pourquoi je paſſe outre pour parler de la mort de ce celébre Athée.

De la dernière maladie de Spinosa, & de sa mort.

ON a fait tant de différens rapports, & si peu véritables, touchant la mort de *Spinosa*, qu'il est surprenant que des gens éclairez se soient mis en fraix d'en informer le Public sur des ouï dire, sans auparavant s'être mieux instruits eux-mêmes de ce qu'ils debitoient. On trouve un échantillon des faussetez qu'ils avancent sur ce sujet dans le Ménagiana imprimé à Amsterdam en 1695., où l'Auteur s'exprime ainsi.

„ J'ai ouï dire que *Spinosa*
„ étoit

„ étoit mort de la peur qu'il a-
„ voir eue d'être mis à la Bastil-
„ le. Il étoit venu en France at-
„ tiré par deux Personnes de
„ qualité qui avoient envie de
„ le voir, Mr. de Pomponne en
„ fut averti ; & comme c'est un
„ Ministre fort zélé pour la Re-
„ ligion, il ne jugea pas à pro-
„ pos de souffrir *Spinosa* en
„ France, où il étoit capable de
„ faire bien du desordre, & pour
„ l'en empêcher, il résolut de
„ le faire mettre à la Bastille;
„ *Spinosa* qui en eut avis, se
„ sauva en habit de Cordelier;
„ mais je ne garantis pas cette
„ derniére circonstance. Ce qui
„ est certain, est que bien des
„ personnes qui l'ont vû, m'ont

„ assuré qu'il étoit petit, jaunâ-
„ tre, qu'il avoit quelque chose
„ de noir dans la physionomie,
„ & qu'il portoit sur son visage
„ un caractére de réprobation.

Tout ceci n'est qu'un tissu de fables & de mensonges; car il est certain que *Spinosa* n'a été de sa vie en France; & quoi que des Personnes de distinction ayent tâché de l'y attirer, comme il l'a avoué à ses Hôtes, il les a cependant bien assurez en même tems, qu'il n'espéroit pas d'avoir jamais assez peu de jugement, pour faire une telle folie. On jugera aisément aussi par ce que je dirai ci-après, qu'il n'est nullement véritable qu'il

ſoit mort de peur. Pour cet effet je rapporterai les circonſtances de ſa mort ſans partialité, & n'avancerai rien ſans preuve ; ce que je ſuis en état d'éxécuter d'autant plus aiſément, que c'eſt ici à la Haye qu'il eſt mort & enterré.

Spinoſa étoit d'une conſtitution très foible, mal ſain, maigre & attaqué de Phtiſie depuis plus de vingt ans ; ce qui l'obligeoit à vivre de régime, & à être extrêmement ſobre en ſon boire & en ſon manger. Cependant, ni ſon Hôte, ni ceux du logis, ne croyoient pas que ſa fin fût ſi proche, même peu de tems avant que la Mort le ſurprît,

& n'en avoient pas la moindre pensée. Car le 22. Février qui fut alors le samedi devant les jours gras, son Hôte & sa Femme furent entendre la prédication qu'on fait dans nôtre Eglise pour disposer un chacun à recevoir la Communion qui s'administre le lendemain selon une coûtume établie parmi nous. L'Hôte étant retourné au logis après le sermon à quatre heures ou environ, *Spinosa* descendit de sa chambre en bas, & eut avec lui un assez long entretien qui roula particuliérement sur ce que le Ministre avoit prêché, & après avoir fumé une pipe de tabac, il se retira à sa chambre qui

étoit

étoit sur le devant & s'alla coucher de bonne heure. Le Dimanche au matin avant qu'il fût tems d'aller à l'Eglise, il descendit encore de sa chambre & parla avec l'Hôte & sa Femme. Il avoit fait venir d'Amsterdam un certain Médecin, que je ne puis désigner autrement que par ces deux lettres L. M.; celui-ci chargea les gens du logis d'acheter un vieux coq, & de le faire bouillir aussi-tôt, afin que sur le midi *Spinosa* pût en prendre le bouillon, ce qu'il fit aussi & en mangea encore de bon appétit, après que l'Hôte & sa Femme furent revenus de l'Eglise. L'après mi-

di le Médecin L. M. resta seul auprès de *Spinosa* : ceux du logis étant retournez ensemble à leurs dévotions. Mais au sortir du sermon, ils apprirent avec surprise que sur les trois heures *Spinosa* étoit expiré en la presence de ce Médecin, qui le soir même s'en retourna à Amsterdam par le bateau de nuit, sans prendre le moindre soin du défunt. Il se dispensa de ce devoir d'autant plûtôt, qu'après la mort de *Spinosa* il s'étoit saisi d'un ducaton & de quelque peu d'argent que le défunt avoit laissé sur sa table, aussi-bien que d'un couteau à manche d'argent ; & s'étoit

retiré avec ce qu'il avoit butiné.

On a rapporté fort diversement les particularitez de sa maladie & de sa mort ; & cela même a fourni matiére à plusieurs contestations. On debite, 1. que dans le tems de sa maladie, il avoit pris les précautions nécessaires pour n'être pas surpris, par les visites de gens dont la vûë ne pouvoit que l'importuner. 2. Que ces propres paroles lui étoient sorties de la bouche une & même plusieurs fois, *O Dieu, aye pitié de moi misérable pécheur*. 3. Qu'on l'avoit oui souvent soûpirer en prononçant le nom de Dieu. Ce qui ayant

donné occasion à ceux qui é-
toient presens de lui deman-
der, s'il croyoit donc à pre-
sent l'éxistence d'un Dieu,
dont il avoit tout sujet de crain-
dre les jugemens après sa mort?
Il avoit répondu, que le mot
lui étoit échappé, & n'étoit
sorti de sa bouche que par coû-
tume & par habitude. On dit
encore 4. qu'il tenoit au-
près de soi du suc de Mandra-
gore tout prêt, dont il usa
quand il sentit approcher la
mort; Qu'ayant ensuite tiré
les rideaux de son lit, il per-
dit toute connoissance étant
tombé dans un profond som-
meil, & que ce fut ainsi qu'il
passa de cette vie à l'Eternité.

5. Qu'il avoit défendu expressément de laisser entrer qui que ce soit dans sa chambre lors qu'il approcheroit de sa fin. Comme aussi, que se voyant à l'extrémité il avoit fait appeller son Hôtesse, & l'avoit priée d'empêcher qu'aucun Ministre ne le vint voir; parce qu'il vouloit, disoit-il, mourir paisiblement & sans dispute, &c.

J'ai recherché soigneusement la vérité de tous ces faits, & demandé plusieurs fois à son Hôte & à son Hôtesse qui vivent encore à present, ce qu'ils en sçavoient; mais ils m'ont répondu constamment l'un & l'autre, qu'ils n'en avoient pas

la moindre connoissance, & qu'ils étoient persuadez que toutes ces particularitez étoient autant de mensonges. Car jamais il ne leur a défendu d'admettre qui que ce fût qui souhaitât de le voir. D'ailleurs, lors que sa fin approcha, il n'y avoit dans sa chambre que le seul Médecin d'Amsterdam que j'ai désigné. Personne n'a ouï les paroles qu'on prétend qu'il a proférées. *O Dieu, aye pitié de moi misérable pécheur*; & il n'y a pas d'apparence non plus qu'elles soient sorties de sa bouche, puis qu'il ne croyoit pas être si près de sa fin; & ceux du logis n'en avoient pas la moindre pensée.

Et

Et il ne gardoit point le lit pendant sa maladie ; car le matin même du jour qu'il expira, il étoit encore descendu de sa chambre en bas, comme nous l'avons remarqué : sa chambre étoit celle de devant, où il couchoit dans un lit construit à la mode du Païs, & qu'on appelle *Bedstede*. Qu'il ait chargé son Hôtesse de renvoyer les Ministres qui pourroient se presenter, ou qu'il ait invoqué le nom de Dieu pendant sa maladie, c'est ce que ni elle, ni ceux du logis n'ont point oüi, & dont ils n'ont nulle connoissance. Ce qui leur persuade le con-

traire, c'eſt que depuis qu'il étoit tombé en langueur, il avoit toûjours marqué, dans les maux qu'il ſouffroit, une fermeté vrayement ſtoïque, juſqu'à réprimander les autres lui-même, lors qu'il leur arrivoit de ſe plaindre & de témoigner dans leurs maladies peu de courage ou trop de ſenſibilité.

Enfin, à l'égard du ſuc de Mandragore, dont on dit qu'il uſa étant à l'extrémité, ce qui lui fit perdre toute connoiſſance ; c'eſt encore une particularité entiérement inconnuë à ceux du logis : Et cependant c'étoit eux qui lui préparoient tout ce dont il

avoit besoin pour son boire & manger, aussi-bien que les remédes qu'il prenoit de tems en tems. Il n'est pas non plus fait mention de cette drogue dans le mémoire de l'Apothicaire, qui pourtant fut le même, chez qui le Médecin d'Amsterdam envoya prendre les remédes dont *Spinosa* eut besoin les derniers jours de sa vie.

Après la mort de *Spinosa*, son Hôte prit soin de le faire enterrer. *Jean Rieuwertsz* Imprimeur de la Ville Amsterdam l'en avoit prié, & lui avoit promis en même tems de le faire rembourser de toute la dépense, dont il vouloit bien

être caution. La lettre qu'il lui écrivoit fort au long à ce sujet, est datée d'Amsterdam du 6. Mars 1678. Il n'oublie pas d'y faire mention de cet Ami de Schiedam dont nous avons parlé ci-dessus, qui pour montrer combien la mémoire de *Spinosa* lui étoit chére & précieuse, payoit éxactement tout ce que *Vander Spyck* pouvoit encore prétendre de son défunt Hôte. La somme à quoi ses prétentions pouvoient monter, lui en étoit en même tems remise, comme *Rieuwertsz* lui-méme l'avoit touchée par l'ordre de son Ami.

Comme on se disposoit à mettre le corps de *Spinosa* en

terre; un Apothicaire nommé *Schroder* y mit opposition, & prétendit auparavant être payé de quelques médicamens qu'il avoit fournis au défunt pendant sa maladie. Son mémoire se montoit à seize florins & deux sous, je trouve qu'on y porte en compte de la Teinture de safran, du baume, des Poudres, &c. ; mais on n'y fait aucune mention ni d'Opium, ni de Mandragore. L'opposition fut levée aussitôt & le compte payé par le Sieur *Vander Spyck*.

Le corps fut porté en terre le 25. Février accompagné de plusieurs Personnes illustres, & suivi de six carosses. Au re-

tour de l'Enterrement qui se fit dans la nouvelle Eglise sur le Spuy, les Amis particuliers ou Voisins, furent régalez de quelque bouteilles de vin selon la coûtume du Païs dans la maison de l'Hôte du défunt.

Je remarquerai en passant que le Barbier de *Spinosa* donna après sa mort un mémoire conçû en ces termes; Mr. *Spinosa*, *de bien-heureuse mémoire*, doit à *Abraham Kervel* Chirurgien, pour l'avoir razé pendant le dernier quartier, la somme d'un florin dix-huit sous. Le Prieur d'Enterrement, & deux Taillandiers firent au défunt un pareil compliment dans leurs mémoires,

aussi-bien que le Mercier qui fournit des gands pour le Deuil de l'Enterrement.

Si ces bonnes gens avoient sçû quels étoient les principes de *Spinosa* en fait de Religion, il y a apparence qu'ils ne se fussent pas ainsi jouez du terme de *bien-heureuse* qu'ils employoient : ou est-ce qu'ils s'en sont servis selon le train ordinaire, qui souffre quelquefois l'abus qu'on fait de semblables expressions, à l'égard même de personnes mortes dans le desespoir, ou dans l'impénitence finale ?

Spinosa étant enterré, son Hôte fit faire l'Inventaire des biens meubles qu'il avoit lais-

ſez. Le Notaire qu'il employa donna un compte de ſes vacations en cette forme. *Guillaume van den Hove Notaire, pour avoir travaillé à l'inventaire des meubles & effets du feu Sieur* Benoît de Spinoſa : ſes ſalaires ſe montent à la ſomme de dix-ſept florins & huit ſous ; plus bas il reconnoît avoir été payé de cette ſomme le 14. Novembre 1677.

Rebecca de Spinoſa ſœur du défunt ſe porta pour ſon héritiére, & en paſſa ſa déclaration, à la maiſon où il étoit mort. Cependant, comme elle refuſoit de payer préalablement les fraix de l'Enterrement, & quelques dettes dont

la

la ſucceſſion étoit chargée ; le Sieur *Vander Spyck* lui en fit parler à Amſterdam, & la fit ſommer d'y ſatisfaire par *Robert Schmeding* porteur de ſa Procuration, *Libertus Loef* fut le Notaire, qui dreſſa cet Acte & le ſigna le 30. Mars 1677. Mais avant de rien payer elle vouloit voir clair & ſçavoir, ſi les dettes & charges payées, il lui reviendroit quelque choſe de la ſucceſſion de ſon frére. Pendant qu'elle déliberoit, *Vander Spyck* ſe fit autoriſer par Juſtice à faire vendre publiquement les biens & meubles en queſtion, ce qui fut auſſi éxécuté, & les deniers provenans de la ven-

duë étant consignez au lieu ordinaire, la sœur de *Spinosa* fit arrêt dessus; mais voyant qu'après le payement des frais & charges, il ne restoit que peu de chose ou rien du tout, elle se désista de son opposition & de toutes ses prétensions. Le Procureur *Jean Lukkats* qui servit *Vander Spyck* en cette affaire, lui porta en compte la somme de trente-trois florins seize sous, dont il donna sa quittance dattée du 1. Juin 1678. La venduë desdits meubles avoit été faite ici à la Haye dès le 4. Novembre 1677. par *Rykus van Stralen* Crieur juré, comme il paroît par le compte qu'il en

rendit daté du même jour.

Il ne faut que jetter les yeux sur ce compte, pour juger aussi-tôt que c'étoit l'inventaire d'un vrai Philosophe ; on n'y trouve que quelques Livrets, quelques Taille-douces ou Estampes, quelques morceaux de verre polis, des instrumens pour les polir, &c.

Par les hardes qui ont servi à son usage, on voit encore combien il a été œconome & bon ménager. Un Manteau de camelot, avec une Culote, furent vendus vingt-un florins quatorze sous, un autre Manteau gris, douze florins quatorze sous, quatre linceuls six florins & huit sous, sept che-

miſes, neuf florins & ſix ſols; un Lit & un Traverſin quinze florins, dix-neuf Colets un florin onze ſous, cinq Mouchoirs douze ſous, deux Rideaux rouges, une Courte-pointe, & une petite Couverture de lit ſix florins, ſon Orfévrerie conſiſtoit en deux Boucles d'argent qui furent venduës deux florins. Tout l'inventaire ou venduë des meubles ne ſe montoit qu'à quatre cens florins & treize ſous; les fraix de la venduë & charges déduites, il reſtoit trois cens nonante florins quatorze ſous.

Voila ce que j'ai pû apprendre de plus particulier touchant la Vie & la Mort de *Spinoſa*. Il

étoit âgé de quarante-quatre ans deux mois & vingt-sept jours. Il est mort le vingt-uniéme Février 1677., & a été enterré le 25. du même mois.

FIN.

FAUTES A CORRIGER.

Page 22. *l.* 4. *Hilcoth*, lisez *Hileoth*.
Page 48. *l.* ult. Principaux, *lisez* Principautez.
Page 105. *l.* 1. *Prophetien*, lisez *Prophetiam*.
Page 171. *l.* 16. *lisez* de la Ville à Amsterdam.
Page 175. *l.* 9. lisez *bien-heureux*.

CATALOGUE
DE
LIVRES
NOUVEAUX,

Qui se trouvent chez T. JONHSON, Libraire Anglois à la Haye.

A.

ATlas Historique, folio.
Anecdotes de la Cour de Rome, 8.
Avantures de Telemaque, 12.
Amours d'Eumene & de Flora, 12.
Architecture de Vignole, 4.
Architecture Militaire, par St. Julien, 8. fig.
Avis salutaire contre l'abus des choses chaudes, par Duncan, 12.
Auli Gellij Noctes Atticæ, cum notis Oizellii, Thysij & Gronoviorum, 4.

B.

BIbliothéque choisie, par M. le Clerc, 9. vol. & suite.
—— Universelle, 25. vol. 12.
Bibles de diverses grandeurs.
Bouclier de la Piété Chrêtienne, 8.
Basnagii Annales Politico-Ecclesiastici, 3. vol. folio.

C.

CAtéchisme de Mr. de Superville, 8.
Conseils de la Sagesse, 2. vol. 8.

Contes de la Fontaine, 8. avec & sans figures.
— de Bocace, 2. vol. 8.
— de la Reine de Navarre, 2. vol. 8.
— Arabes, 6. vol. 8.
Le Cabinet Romain, avec fig. 4.
Cabinet Jésuitique, 8.
Correspondance fraternelle de l'Eglise Anglicane, 8.
Conformité de la Foi avec la Raison de Jaquelot, 8.
Caractére d'un véritable & parfait Ami, 12.
— des Auteurs anciens & modernes, 12.
Campagnes de Charles XII. Roi de Suéde, 12.

D.

DEscription de l'Isle de Formosa, 12.
— des Cours de Prusse & de Hannover, 8.
— de la Livonie, 12.
Dictionnaire nouveau François-Espagnol, & Espagnol-François, par Sobrino, 4. 2. vol.
— de l'Académie Françoise, 4. vol. fol.
— de Monsieur Bayle, 3. vol. fol.
— de Moreri, 4. vol. fol.
— de Furetiére, augmenté par Mr. de Bauval, 4. vol. fol.
Dictionarium universale Latino-Gallicum, 8.
Défence droite, sur les principes de Mr. de Coehorn, 8.
— de l'Eglise Réformée, par Gabillon, 12.
Discours sur l'Amour Divin, par Saurin, 12.
Delices de la Noblesse, 4. fig.
— de l'Italie, 12. 3. vol. fig.
— de l'Espagne & Portugal, &c. sous la presse.
Dissertation sur la Legion Thebéene, 12.

E.

ETat des Royaumes de Barbarie, Tripoli, Tunis, & Alger, 12.
Eclaircissemens sur un Livre intitulé, Génération des vers dans le corps de l'homme, 12.
Eutropii Breviarium Historiæ Romanæ, 12.

Esprit des Cours de l'Europe, 14. vol. 12.
Entretiens sur les Vies & les Ouvrages des Peintres & des Architectes, par Felibien, 5. vol. 12.
—— d'Ariste & d'Eugene, par le P. Bouhours 12.
Elite des bons Mots, 2. vol. 12.
Essais de Morale, par Mr. Nicole, 10. vol. 12.

F.

Fourbe découverte, ou le Trompeur trompé, 12.
la Forge de Vulcain, par S. Julien, 8.
Fortification (nouvelle) de Mr. Coëhorn, 8. fig.
Francij (Petri) Opera Posthuma, 8.

G.

Grotius, Droit de la Guerre & de la Paix, 3. vol. 12.
Galanteries d'une Religieuse mariée à Dublin, 12.
Guide de la Haye, 12.
De Graef Opera omnia Medica, 8.
Grammaire (nouvelle) de la Langue Françoise, de l'Académie, sous la presse.

H.

Histoire Evangélique dans son ordre naturel, ou nouvelle Harmonie des 4. Evangélistes, par Mr. du Vivier 4. Cet Auteur a trouvé moyen d'aranger toute la narration des Evangélistes selon l'ordre du tems, sans troubler l'ordre des chapitres d'aucun Evangéliste. Ce qu'on n'avoit jamais pû faire avant lui.
—— des Yncas Rois du Pérou, 2. vol. 12.
—— des Guerres civiles des Espagnols aux Indes, traduite de l'Espag. de Garcillasso de la Vega. 4. v. 12.
—— de la Rebellion & des Guerres Civiles d'Angleterre, par Clarendon, 2. vol. 12.
—— de Guillaume III., par Samson, 3. vol. 12. & suite sous la presse.
—— Anecdote de la Cour de Rome, 8.
—— du V. & N. Testament, par Basnage, fig. 4.
—— de Louis XIII. par le Vassor, 7. vol. 12. & suite sous la presse.

de

--- de la République des Hébreux, 8. 3. vol.
--- de la République de Venise, par Amelot de la Houssaye, 3. vol. 12.
--- de l'Académie Royale des Sciences, &c. par M. de Fontenelle, pour l'année 1699. & suiv.
Histoire des Guerres de Flandre, par Strada, 3. vol. 12.
--- Critique des Dogmes & des Cultes avant Jésus Christ, par Jurieu 4.
--- des Provinces-Unies, 4. vol. 12.
--- des Turcs, 4. vol. 12.
--- des Juifs, par Joseph, & traduite par Arnauld d'Andilli, 5. vol. 12.
--- du Cardinal Mazarin, 2. vol. 12.
--- du Cardinal de Richelieu, 2. vol. 12.
--- des Favorites, 8. fig. 2. vol.
--- des Ouvrages des Savans, par Mr. Bauval, 12. 20. vol. & suite.
Historia del Conquesta de Mexico, fol. fig.
Clarendon's History, of the Civil wars in England, fol. & 8.
l'Homme détrompé, ou le Criticon de Gracian, 12.

I.

INstruction Pastorale de Mr. l'Archevêque de Cambrai, 12.
Journal des Savans pour l'année 1703. 31. vol. 12. & suite.
Imitation de Jésus Christ en Vers, par Corneille 8.
Jardinier solitaire, 12.
--- Fleuriste & Historiographe, 2. vol. 12. fig.

L.

LA Langue, 8. &c.
Lettres de Pline, 12. 2. vol.
--- par lesquelles l'Eglise Romaine est convaincuë d'Antichristianisme, &c. 8.
--- Critiques sur la difficulté qui se trouve entre Moïse & Saint Etienne, 8.
--- sur des affaires d'Etat, par Arlington 2. vol. 12.
--- Historiques, &c. 29. vol. & suite.

Let-

Lettres de Bussi Rabutin, 4. vol. 12.
--- du Cardinal Mazarin, 2. vol. 12.
--- du Cardinal de Richelieu, 2. vol. 12.
--- de Richelet, de Milleran, & plusieurs autres.

M.

MIlle & une Nuits Contes Arabes, par Mr. Galand, 6. vol. 12.
Mercure Historique & Politique, &c. 40. vol. 12. & suite tous les mois.
Maniére de bien penser, &c. par Bouhours, 12.
Mémoires pour servir à l'Histoire des Siences, jusqu'à Décembre 1704. & suite.
Méthode abregée pour apprendre la Géographie, par D. Fer 12.
Mémoires pour l'attaque & la défense des Places, par Goulon, 8. fig.
--- de Mr. le Marquis de Guiscard, 12.
--- de la Cour de Vienne, 12.
--- de Philippe de Comines, augmentez &c. 8. 3. vol.
--- Politiques de la Révolution d'Angleterre, 2. vol. 12.
--- de Chavagnac, 12.
--- de la Marquise de Fresne, 12.
--- de Montbrun, 12.
--- de la Paix de Ryswik, 4. vol. 12.
--- de Navailles, 12.
Maître Italien expliqué, en François & en Hollandois, par Moretti, 12.
--- Idem par Veneroni, augmenté, 12.

N.

NOuvelles de Michel de Cervantes, 12.
--- Avantures de D. Quixotte, 2. vol. 12.

O.

OEuvres de Moliére, 4. vol. 12.
--- Idem en Italien, 6. vol.
--- Oeuvres mêlées de S. Evremond, augmentées des Mêlanges curieuses &c. par des Maizeaux 7. vol. 12.

Observations de l'Académie Françoise sur les Remarques de Vaugelâs, 2. vol. 12. Cette Edition est augmentée de plusieurs choses utiles, & est beaucoup plus éxacte que l'Edition de Paris.

P.

PEnsées diverses sur la Cométe, &c. par Mr. Bayle 4. vol. 12.
Portraits des célébres Professeurs de Leyde, 4.
--- des Comtes & Comtesses de Hollande, folio.
Paralelle du Cardinal de Ximenés & du Cardinal de Richelieu, 12.
Poiret, Principes de la Religion Chrêtienne, 12.
Preuves de la vérité de la Religion, par Campian, 12.
Puffendorf du Droit de la Nature & des Gens, traduit par Jean Barbeyrac, avec Notes &c. 2. vol. 4.
Politique du Tems, 8.
Promenades de le Noble, 12.

R.

REfléxions sur l'humilité Chrêtienne, 8.
Réponse au Manifeste de l'Electeur de Baviére, & aux Eclaircissemens &c. 12.
--- aux Questions d'un Provincial, par Mr. Bayle, 3. vol. 12.
--- à un Mémoire sur la Paix future, &c., 8.
Remarques Historiques & Critiques, faites dans un voyage d'Italie en Hollande, 2. vol. 8.
— de Temple, sur les Provinces-Unies.
Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes Orientales, 5. vol. 12.
--- général des Opéra, 9. vol. 12.
Relandi (Adriani) de Religione Mahomedica, 8.
Riverius Renovatus sive Praxis Medica, &c. 2. vol. 12.
Relation de la Cour de Rome, par Mr. Nodót, nouvelle Edition beaucoup augmentée, 2. vol. 12.
--- des Cours de Prusse & de Hanover, avec les Caractéres des principales Personnes qui les composent, traduit de l'Anglois, 8. fig.

S.

Sermons de Superville, 3. vol. 12.
--- de Tillotson, 12.
--- de Willis, 8.
--- de Mr. Colerus, pour prouver la Résurrection de Jésus Christ contre Spinosa. Et la Vie de Spinosa, par le même, 8.
Satyres de Perse, par le Noble, 8.
--- nouvelles de Cantenac, 8.

T.

Traité général du Commerce, par Richard, 4.
Trophées de Port-Royal renversées, 8.

V.

Voyage de Guinée, par Bosman, 12. fig.
--- d'Alep à Jérusalem, 12. fig.
--- du Levant, par P. Lucas, 2. vol. 12. fig.
--- de Dampiere aux Terres Australes, 12. fig.
--- du Baron de Lahontan en Amérique, 2. vol. 12.
--- de Hennepin en Amérique, 2. vol. 12.
--- d'Espagne, par Madame Daunoy, 12.
--- du Sieur Luillier aux Grandes Indes, avec une Instruction pour le Commerce des Indes Orientales, 12.
Vie du véritable P. Joseph, 12.
--- de Moliére, 12.
--- de Mr. Boudon, 12.
--- de Spinosa, par Colerus, 8.
Vieusens (Raymondi) Vasorum corporis humani systema novum, 8.
Voet, de Jure Militari, 8.
--- *Elementa Juris*, 8.

Fin du Catalogue.

AVERTISSEMENT.

On peut se pourvoir, à un prix fort raisonnable, chez ledit T. Johnson *de toute sorte de Livres curieux anciens & modernes, tant de la Hollande que de l'Angleterre, & des autres* Païs Etrangers. *Et les Curieux s'y pourront informer de* plusieurs particularitez touchant les *Livres, les Auteurs, &* autres choses qui regardent *la République* des Lettres.

40